

UN MOUVEMENT CONTRE LES FEMMES



**IDENTIFIER ET
COMBATTRE LE
MASCULINISME**

UN GRAND **M**ERCI

A TOUTES LES PERSONNES
QUI ONT PRIS DE LEUR TEMPS
POUR PARTICIPER
À LA RÉALISATION DE CETTE BROCHURE.

*Cette brochure ne respectera pas certaines règles d'orthographe,
par exemple :*

- _ les noms de pays ont perdu leur majuscule (sauf dans les citations)*
- _ le neutre est présenté sous cette forme : unE étudiantE*



© Copyleft. Photocopie et diffusion encouragées. Cette brochure a été entièrement faite à partir du libre : Openoffice et Gimp côté logiciels [Ubuntu](#) côté système d'exploitation



*Vous pouvez retrouver cette brochure sur
<http://lgbti.un-e.org/spip.php?article46>
ainsi que sur d'autres sites sur la Toile.*

Brochure éditée à l'hiver 2010.

SOMMAIRE

	page
Quizz	5
Introduction	10
I – Féminisme, exploitation et appropriation des femmes par les hommes	12
1. Une analyse féministe radicale, matérialiste	12
2. L'exploitation et l'appropriation des femmes par les hommes	13
II – Une histoire des hommes interpellés par le féminisme, de leurs positionnements politiques	17
1. Évolution du mot <i>masculinisme</i>	17
Une question de positionnement politique...	18
... et d'un attachement au masculin	19
Le développement d'un mouvement masculiniste	19
2. Les fondements théoriques et les implications pratiques de ces positionnements	21
Positionnement masculiniste	21
Positionnement antisexiste	21
Positionnements proféministe et anti-masculiniste	24
En résumé...	25
3. Tableaux récapitulatifs	27
III – Le mouvement masculiniste québécois	28
1. Qui sont-ils ?	29
Le masculinisme grand public	29
Les groupes de pères séparés, le fer de lance du masculinisme	30
2. Les mythes masculinistes québécois	32
Larmes de crocodile	32
Négation des violences faites par les hommes	38
3. Le grand bond en arrière : les revendications masculinistes et leurs effets	42
4. Les pratiques du mouvement masculiniste	46
5. Pour récapituler : tableau des idées reçues masculinistes	49

	page
IV- Actualité du masculinisme au pays des droits de l'homme	51
Quand le masculinisme passe à la télé	52
1. Les organisations de défense des pères séparés et les "experts"	53
Les revendications des associations de pères	53
Résidence alternée systématique	53
Médiation familiale	54
Le travail de sape des « experts »	54
Hubert Van Gijseghem	55
Paul Bensussan	56
Le vocabulaire des masculinistes	56
2. Les rambos médiatiques	58
Alain Soral	58
Eric Zemmour	59
Michel Houellebecq	59
3. Le masculinisme dans les sciences humaines	61
L'Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France (ENVEFF) et ses critiques	61
Gérard Neyrand	62
Eric Verdier	63
Daniel Welzer Lang	64
Quelques intellectuelles qui alimentent le masculinisme	67
Elisabeth Badinter	67
Christine Castelain Meunier	68
Conclusion	69
Au-delà d'un mouvement : la partie visible de l'iceberg	69
Comment les hommes peuvent-ils développer des pratiques réellement anti-masculinistes ?	70
Bibliographie	72

QUIZZ

Précision : les questions concernent la France et le Québec.

1) Les hommes se suicident plus que les femmes.

- C'est vrai. C'est parce que les hommes sont déstabilisés par les femmes qui changent, ils ont du mal à s'adapter, il y a un mal-être.
- C'est vrai, c'est dur d'être un homme.
- ▲ Si on tient compte des tentatives de suicide, globalement, il y a plus de femmes que d'hommes qui tentent ou parviennent à se suicider.

2) En cas de divorce d'un couple hétérosexuel, les femmes sont avantagées par la justice : elles obtiennent plus souvent la garde des enfants, quand elles la demandent aux juges, que les hommes.

- C'est vrai. Il y a aujourd'hui une vraie méfiance de la part des juges envers les hommes.
- Les mères obtiennent moins souvent la garde des enfants, quand elles la demandent, que les pères.
- ▲ Les deux parents ont autant de chance d'obtenir, voire de partager cette garde.

3) Les hommes font aujourd'hui plus de tâches domestiques, en temps par semaine, que les femmes.

- En effet, sous l'impulsion du féminisme, les femmes ont déserté la sphère domestique et les hommes se retrouvent aujourd'hui exploités.

- C'est faux, les hommes n'en font, en moyenne, qu'un tout petit peu plus qu'il y a trente ans. Le travail domestique repose toujours sur l'exploitation des femmes.

- ▲ Non, les femmes et les hommes sont à égalité pour ce qui est des tâches domestiques.



4) Le féminisme est il allé trop loin (est ce qu'on peut dire que les hommes sont discriminés aujourd'hui) ?

- P'têt ben qu'oui, p'têt ben qu'non.
- C'est sûr ! De plus en plus d'hommes sont terrorisés par les femmes.
- ▲ Le féminisme ira toujours trop loin aux yeux des hommes qui veulent garder les privilèges liés à l'exploitation des femmes. Donc, non.

5) L'école est devenue inadaptée aux garçons. Ils sont plus que les filles à être en échec scolaire.

- C'est faux.
Leurs résultats jusqu'au lycée sont globalement moins bons que ceux des filles, mais ça ne les empêche pas de poursuivre leurs études et d'obtenir la plupart des postes les mieux payés.
- C'est parce que les institutrices favorisent les filles.
- ▲ C'est parce que l'école ne propose pas assez de cours de sport aux garçons, ils ont plus besoin de se dépenser physiquement que les filles.

6) Marie Trintignan a été assassinée par Bertrand Cantat le 27 juillet 2003. Pour vous, c'est :

- Un drame inexplicable.
- Dès qu'il s'agit des femmes, même les chanteurs « engagés » sont le plus souvent « déçagés ».
- ▲ Comme le dit Hubert-Félix Thiéfaine à Bertrand Cantat, dans sa chanson Télégramme 2003 :
« J'ai très souvent pensé à toi [Bertrand Cantat] dans ce matin de juillet
Où et je t'ai vu traîner ta croix pendant que les idiots causaient
Le chagrin joue avec les lois
Et les lois jouent avec nos plaies
Et les salauds ne sont pas ceux qu'on croit
Car tout bascule à l'imparfait »

7) Une mère qui élève seule ses enfants, pour vous c'est :

- Sûrement une personne qui doit avoir des difficultés financières vu que les pères n'ont pas vraiment comme priorité, en général, de payer les pensions alimentaires.
- La preuve que les femmes accaparent les enfants et que les hommes sont aujourd'hui marginalisés.
- ▲ Quand même moins bien pour les enfants qui n'ont pas tous leurs repères.

8) Une réunion féministe non mixte, pour vous, c'est :

- Du sexisme anti-hommes. Si je peux, j'essaye de m'y opposer.
- J'ai pas trop d'idée là dessus, je vois pas trop l'intérêt...
- ▲ Une chose nécessaire pour penser le patriarcat de façon autonome, en dehors des regards masculins.



9) Féminiser les textes (écrire à la place du « neutre » masculin quelque chose pour inclure explicitement les femmes dans le propos. Au lieu de « un », écrire « un-e, unE ou encore une/un... »)?

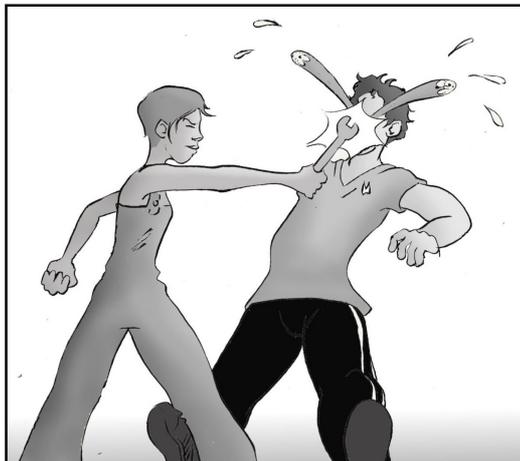
- Et puis quoi encore ? C'est quoi ce diktat ? Y'en a marre du politiquement correct !
- Je vois pas trop bien pourquoi on changerait les règles de grammaire... je vois pas l'intérêt.
- ▲ Le soi-disant « neutre masculin » fait croire que les hommes sont le général et les femmes le particulier. Féminiser les textes rend la langue moins machiste.

10) Politiquement, sur les questions femmes/hommes, vous vous sentez proche de :

- Christine Delphy/ Colette Guillaumin/ Clémentine Autain
- Eric Zemmour/ Alain Soral/ Orelsan
- ▲ Ségolène Royal/ Ni Putes Ni Soumises/ Jean Claude Van Damme

11) Quand les professions traditionnellement réservées aux hommes sont de plus en plus occupées par des femmes...

- C'est une avancée. Il faut que l'exclusion des femmes de certaines sphères d'activités cesse.
- Est ce que les femmes seront aussi compétentes ?
- ▲ C'est une attaque contre l'identité masculine. Ce mouvement doit s'inverser.



12) Les divorces peuvent être l'occasion d'accusations de violences physiques et/ou sexuelles des enfants envers leur père.

- C'est un moment difficile et les enfants sont un peu perdus.
- C'est bien la preuve que la mère manipule les enfants pour favoriser ses intérêts.
- ▲ C'est le moment où des non-dits ressortent parfois, notamment sur les violences. Il faut soutenir la parole de ces enfants.

13) Pourquoi est ce qu'on ne parle pas des hommes battus (dans un couple hétérosexuel) ?

- Parce que la pensée unique féministe a imposé une loi du silence là dessus.
- Parce que les femmes forment l'immense majorité des personnes battues et que les efforts se concentrent là où les besoins sont les plus importants et les plus urgents.
- ▲ Parce qu'ils n'osent pas parler.

14) Si on prend la moyenne des couples et familles hétérosexuelles, on voit que les femmes font encore les $\frac{3}{4}$ du travail à la maison et du travail lié aux enfants.

- C'est la preuve qu'elles exercent le pouvoir à la maison.
- Si les hommes en font moins à la maison, c'est parce qu'ils en font plus à l'extérieur et rapportent de l'argent pour la famille.
- ▲ L'hétérosexualité est encore dans la plupart des cas synonyme d'exploitation des femmes par les hommes dans la sphère domestique



15) Aujourd'hui :

- Le patriarcat se porte bien, malheureusement.
- L'égalité des sexes est atteinte.
- ▲ Les féministes sont allés trop loin : les femmes dominent les hommes.

Calcul des points:

Symbole\ question	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
●	7	7	7	3	0	3	0	7	7	0	0	3	7	7	0
■	3	0	0	7	7	0	7	3	3	7	3	7	3	3	3
▲	0	3	3	0	3	7	3	0	0	3	7	0	0	0	7

Si vous avez de 60 à 112 points : **Masculinite aiguë**

La crise des hommes vous inquiète. Vous êtes sûrement un homme, d'ailleurs. Vous pensez que les féministes sont allées trop loin, et que les hommes sont aujourd'hui dominés, discriminés par une société qui est devenue « anti-hommes ». Vous avez peut-être regardé les médias ces derniers temps, et/ou vous avez ouvert récemment le livre d'un psychologue médiatique. Vous appréciez sans doute les idées d'Eric Zemmour, d'Eric Verdier, d'Alain Soral...

Vous auriez préféré vivre dans la société de vos parents, où chacunE était à sa place. Vous pensez que les hommes viennent de Mars, les femmes de Vénus, que l'égalité tue le désir... Si vous militez, vous trouvez que la féminisation des textes, c'est lourd, que les espaces non-mixtes, ça exclut les hommes, vous pensez que s'il y a si peu de femmes dans la militance, c'est parce que ça les intéresse pas, vous aimez croire et dire que le féminisme, c'est un truc de bourgeoises¹.

Que cette brochure soit (un peu) l'occasion pour vous d'ouvrir les yeux ! Vous avez été gravement infecté par les idées masculinistes ! Votre vision de la société est complètement opposée à tout ce que montrent les enquêtes sérieuses. Non, le patriarcat n'est pas mort, il se porte très bien, hélas. La classe des hommes opprime toujours la classe des femmes. Et vous dans tout ça ?

Si vous avez de 11 à 59 points: **Masculinite ordinaire**

Le féminisme a gagné. Ça y est. On vit dans une société égalitaire, ou presque. Vous aimeriez qu'on arrête de vous parler de patriarcat, de réunions non mixtes, etc. C'est FI-NI ! Continuer alors que les femmes ont aujourd'hui autant que les hommes, ce serait faire du sexisme à l'envers. Vous vous pensez sûrement neutre, ni vraiment féministe, ni vraiment antiféministe, mais ici comme un peu partout, la neutralité est une vieille blague... En refusant de voir (ou en n'essayant pas) les inégalités qui frappent encore aujourd'hui les femmes, vous contribuez à rendre invisible le patriarcat, et ça, ça sert quels intérêts ?

Si cette brochure pouvait (un peu) contribuer à vous montrer quels mensonges ont été répandus sur les rapports femmes/hommes et le féminisme depuis les années 1980, ce serait déjà pas mal. Si vous en déduisiez que votre neutralité est truffée de ces manipulations, ce serait génial !

Si vous avez de 0 à 10 points: **Vous êtes immuniséE !**

Le masculinisme ne vous a pas atteintE. Par sensibilité politique et/ou par connaissance des enquêtes féministes, vous avez évité tous (ou quasi) les lieux communs masculinistes. Cette brochure ne vous apprendra rien de fondamentalement nouveau, au mieux ce sera peut-être une synthèse utile qui vous aidera à connaître (heureusement, de loin)... les masculinistes.

¹ Christine Delphy, « Nos amis et nous (Troisième partie), La haine des femmes déguisée en amour des prolétaires » <http://lmsi.net/spip.php?article429>

INTRODUCTION

Cette brochure propose de décrire le mouvement masculiniste dans son ensemble, ses origines, ses positions, en s'appuyant notamment sur le cas québécois. **On peut définir de manière synthétique le masculinisme comme une réaction d'hommes hostiles au féminisme et à l'émancipation des femmes.**

Aussi, pour aborder le masculinisme, il est nécessaire de revenir sur le féminisme et sa réception par les hommes. Le terme *féministe* est apparu au cours du XIXe siècle pour désigner des mouvements de libération des femmes. Plus près de nous, le féminisme dit de la « deuxième vague » a apporté à la fin des années 1960 de nouvelles théories politiques, de nouvelles revendications, de nouvelles avancées. Le patriarcat est explicitement nommé et désigné comme ennemi principal. L'exploitation et l'appropriation des femmes par les hommes sont théorisées et décrites pour mettre en lumière l'oppression des femmes.

Il serait trop long ici de rendre compte correctement des différents courants du féminisme actuel. Nous reviendrons dans la première partie sur le féminisme radical, matérialiste, car c'est le courant avec lequel nous² avons le plus d'affinités, qui nous a servi à appréhender le patriarcat et à écrire cette brochure.

Quelques années après le renouveau du féminisme, certains hommes interpellés par ce mouvement ont mis en place des groupes de parole et inventé le mot *masculinisme*, désignant au départ la version masculine de la libération des femmes. La deuxième partie de cette brochure reviendra sur leur histoire, leur évolution politique. Il s'agissait alors d'une volonté de s'émanciper d'une éducation et de règles contraignant les garçons à devoir tenir le « rôle » d'homme, à s'approprier les attributs traditionnellement associés au genre masculin comme la force physique, le contrôle de la parole, l'occupation de l'espace public, l'hétérosexualité dite active, avec pénétration vaginale...

De nombreux débats ont conduit ces groupes à affiner leur positionnement politique. Le mot *masculiniste* était de plus en plus utilisé par des hommes se révélant hostiles au féminisme. Pour s'en distancier et affirmer un positionnement favorable au féminisme, d'autres hommes ont créé au cours des années 1990 les termes *antisexiste*, *proféministe* puis *anti-masculiniste*.

Le mot *masculinisme* désigne aujourd'hui ce discours antiféministe élaboré dès les années 1980. Les hommes qui s'en revendiquent répondent aux analyses et revendications féministes en remettant en avant les hommes, en déniaient tout intérêt aux luttes des femmes, en ignorant volontairement, voire en contestant l'existence des violences masculines et de la structure patriarcale.

Le masculinisme est aussi une forme de mépris, de haine des femmes en général. Cette aversion ne sort pas de nulle part. Elle reflète le fait que les hommes sont conscients d'avoir des privilèges dans nos sociétés patriarcales, et que les défendre implique de dénigrer les femmes. Ce qui explique l'adhésion massive des hommes aux discours masculinistes et qui implique qu'il est impossible de restreindre le phénomène masculiniste aux seuls hommes qui s'en réclament.

Le discours masculiniste fait partie des idéologies réactionnaires qui, depuis les années 1980, s'opposent au *politiquement correct* (pc) : « Le Politically Correct ou PC (Politiquement Correct) vient des Etats Unis, plus précisément des milieux universitaires de gauche. Le terme political fait référence au fait que les relations interpersonnelles s'inscrivent dans un contexte social général et par la même deviennent politiques.»³

2 Les deux rédacteurs sont des hommes.

3 Maries Pas Claires, « Le "Politiquement Correct" ? », <http://libertaire.free.fr/mariepasclaire1.html> vu le 23 juin 2009.



La droite néoconservatrice étasunienne va contrer cette remise en cause en déformant la signification première du mot : à tel point qu'aujourd'hui, le *politiquement correct* n'est plus utilisé que comme une référence négative, renvoyant à une dictature de la pensée. Les croyances propagées par les anti-*politiquement correct* peuvent se résumer à l'idée que les minorités ont le pouvoir aujourd'hui, qu'elles menacent la cohésion républicaine voir l'unité des luttes⁴. Pire, le groupe dominant, celui des hommes-blancs-bourgeois-hétérosexuels connaîtrait un diktat de la part des groupes minorisés.

Du fait de la propagande « anti politiquement correct », il n'est pas très surprenant que le mythe masculiniste selon lequel les hommes seraient en crise ait des facilités à s'imposer dans les esprits. Selon cette idée, les hommes vivraient dans le mal-être permanent, dans une crise identitaire profonde, de leur virilité, de ce qui ferait d'eux des *hommes*.

Et les femmes, en premier lieu les féministes, seraient les responsables de cette « crise ». Le masculinisme présente ainsi la société occidentale comme connaissant une féminisation dangereuse de la société toute entière, voire une domination des femmes sur les hommes dans une ou plusieurs sphères de la société ; il se focalise sur et seulement sur la vie des hommes dans ses différents aspects.

Le masculinisme, c'est aussi un réseau de groupes d'hommes qui s'est développé depuis le début des années 1980, en réaction hostile au féminisme et à ses acquis sociaux. Ces acquis sont, par exemple, en France, l'autorisation de la contraception (loi Neuwirth en 1967), le droit à l'Interruption Volontaire de Grossesse (loi Veil en 1975), où le droit au divorce par consentement mutuel (1975).

Le mouvement masculiniste québécois est particulièrement actif et visible. La troisième partie lui est consacrée, et devrait permettre de prendre la mesure du virage réactionnaire dans lequel ces réseaux veulent entraîner la société. Elle doit beaucoup à l'ouvrage collectif, *Le mouvement masculiniste au Québec*⁵. Sans lui, l'identification des groupes, des mythes masculinistes québécois et leur dénonciation argumentée auraient été beaucoup plus difficiles.

Si au pays des droits de l'*homme* le masculinisme peut sembler peu actif, la dernière partie montrera qu'il n'en est rien, et qu'ici aussi ses propagandistes sont à l'œuvre. Les militants masculinistes disent parfois se battre « pour les droits des hommes ». Il existe actuellement un réseau masculiniste qui fait pression auprès des politiques. On y croise des associations de défense des droits des pères, des publicitaires acharnés des « hommes battus », des experts-psychiatres, des pseudo-intellectuels, des journalistes-essayistes... Leur but, quelquefois avoué mais généralement caché, est de revenir en arrière en matière de droits des femmes en participant activement à la vie publique, médiatique et institutionnelle.

Prendre le temps de connaître ce mouvement réactionnaire à l'égard des femmes et de leurs droits – et également à l'égard des enfants – a semblé nécessaire à un certain nombre de militantEs et chercheurEs pour mieux le démasquer et le combattre. Partageant cette conviction, nous avons eu envie de créer et diffuser cette brochure, et vous souhaitons d'avoir autant d'intérêt et de plaisir à la lire que nous en avons eu à la faire. Bonne lecture !

4 Hélas, les discours anti-pc se sont imposés comme des évidences, même au sein de nombreux mouvements « progressistes ».

5 Mélissa Blais, Francis Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec, L'antiféminisme démasqué*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 2008.

I – FÉMINISME, EXPLOITATION ET APPROPRIATION DES FEMMES PAR LES HOMMES

Il est possible de définir dans son ensemble le féminisme comme le mouvement de libération des femmes. À partir de la fin du XVIII^e siècle, des femmes tentent d'occuper l'espace public politique, d'y porter des revendications et d'obtenir des droits que les hommes leur ont délibérément refusés, même au moment de la Révolution Française.

De nombreux courants féministes existent ou ont existé, notamment depuis le XIX^e siècle, divers de par leur positionnement sur l'échiquier politique classique (clivage gauche-droite), selon leurs conceptions de la société et de l'individu, de l'économie de marché capitaliste, de l'État, du rapport à notre environnement, de la reconnaissance ou non de l'existence d'autres rapports sociaux antagonistes... L'idée que la libération des femmes ne peut se mener à bien que par les femmes elles-mêmes est portée par la plupart des groupes féministes, justifiant ainsi la pratique politique de la non-mixité. Cette volonté d'autonomie est d'ailleurs résumée par le fameux slogan : « Ne me libère pas, je m'en charge ! ».

Une analyse féministe radicale, matérialiste

Le féminisme radical, courant contemporain du féminisme, se révèle particulièrement critique à l'égard de la notion de pouvoir, s'attachant à en disséquer les mécanismes. Il dénonce le patriarcat, c'est-à-dire le système de lois, de pratiques et de croyances mises en place par les hommes pour asservir les femmes. Il le désigne comme un système de domination singulier, maintenu par et pour les hommes, contre lesquels il est nécessaire de développer une lutte autonome de femmes. Cette conception s'oppose au féminisme « marxiste » qui appréhende le patriarcat comme une simple conséquence du capitalisme, un problème secondaire.

Même s'il connaît aussi des tensions et oppositions internes, ce féminisme tranche avec d'autres analyses en se focalisant sur les rapports *sociaux* entre les hommes et les femmes, et sur le système patriarcal. La question pourrait être : qu'est-ce qui fait que nos sociétés « produisent » des hommes et des femmes et que les premiers dominent les secondes ? Ce féminisme se qualifie de « matérialiste » parce qu'il prend comme point de départ les conditions concrètes (*matérielles*) d'existence des personnes et non une « nature », « essence », biologie, ou psychologie qui serait propre à chaque sexe. Il s'agit ici de dire qu'il y a une *construction sociale* de deux groupes, celui des hommes et celui des femmes, qui se réalise en même temps que la subordination du groupe des femmes à celui des hommes.

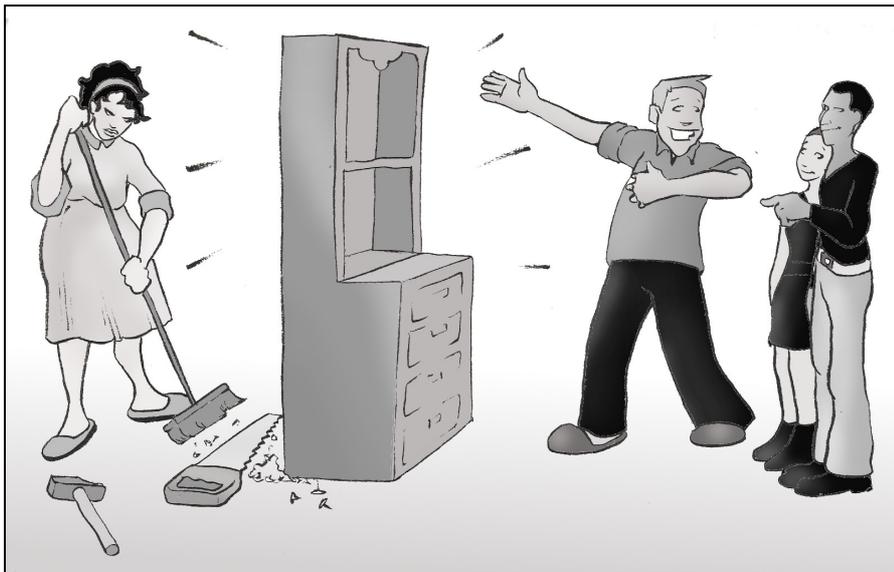
Les féministes matérialistes disent qu'il existe un rapport d'*exploitation* d'individus – les femmes – par d'autres – les hommes – qui constitue donc deux *classes* de sexe, puisque deux classes sociales antagonistes apparaissent dès qu'il y a un rapport d'exploitation. Et s'il y a exploitation du travail des femmes, il y a également *appropriation* de celui-ci, et plus largement des femmes et de leurs corps. Du même coup, ces chercheuses féministes ont permis de redéfinir le terme « politique » : elles ont montré que dans la place publique, dans les lieux de travail, dans les écoles, jusque dans les chambres à coucher, les relations hommes-femmes sont politiques, car inséparables des rapports sociaux de sexe.

L'exploitation et l'appropriation des femmes par les hommes

Cette exploitation, dont les hommes tirent profit – individuellement et collectivement, qu'ils le veuillent ou non, du fait même d'appartenir à la classe des hommes – leur permet d'améliorer leur qualité de vie. Étudié en particulier par Christine Delphy⁶ et Colette Guillaumin⁷, ce rapport se manifeste de manière économique, sexuelle, relationnelle et émotionnelle.

• L'exploitation économique : l'appropriation du travail domestique des femmes.

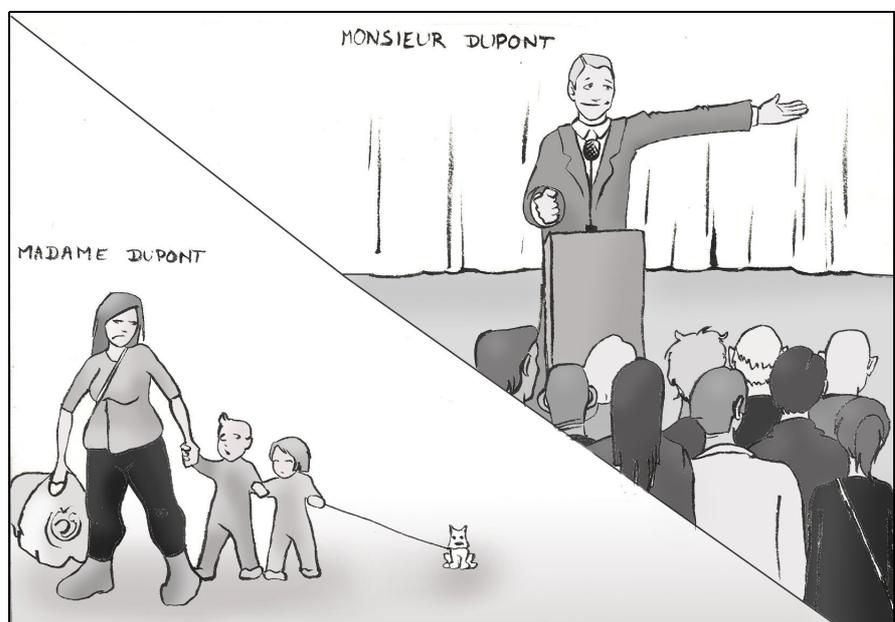
Le travail domestique est ici celui que les femmes effectuent dans le cadre de leur propre famille hétérosexuelle au sein du foyer et qui n'est pas comptabilisé dans la production de richesse d'un pays.



La spécificité de ce travail est d'être non rémunéré et de bénéficier aux hommes, même si ce qui y est produit arrive et est échangé sur le marché des biens et des services (exemple des productions artisanales, agricoles, des services professionnels comme le secrétariat pour un conjoint chef d'entreprise).

Le travail des femmes dans la sphère domestique est aussi spécifique par ce qu'il désigne : il concerne la production des repas, le nettoyage de la maison, du linge de toute la famille, la prise en charge et l'élevage des enfants, la gestion des relations sociales – comme les coups de téléphone pour entretenir les liens avec les amiEs et les familles.

En 1999, les femmes consacraient en moyenne 3h16 de leur temps quotidien à ce travail, contre 55 mn pour les hommes. Elles passent quatre fois plus de temps qu'eux à



6 Christine Delphy, *L'ennemi principal, tome 1 : L'économie politique du patriarcat*, Syllepse, 1998.

7 Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Côté-femmes, 1992. Guillaumin a construit le concept de « sexage » pour désigner non seulement l'appropriation de la force de travail des femmes, mais aussi l'unité matérielle, le corps des femmes. Sa théorie définit 1/ un rapport de pouvoir (l'appropriation de la classe des femmes par celle des hommes), et 2/ un effet idéologique, avec un discours naturaliste (l'existence d'un « ordre naturel », qu'il soit sexiste ou raciste).

faire le ménage, et deux fois plus à s'occuper des enfants⁸.

Ainsi, la mise en couple hétérosexuel, le mariage, la création d'une famille, sont basés sur l'appropriation de la force de travail des femmes par les hommes. Par cette appropriation, par leur faible ou non-participation à ce travail, les hommes se dégagent du temps libre pour eux-même, du temps de loisir, d'activités en dehors du foyer. Quand il s'agit de travail d'entretien de l'habitat, les hommes choisissent le bricolage ou le jardinage, des travaux plus visibles, plus valorisés et prenant moins de temps que les tâches domestiques des femmes. Ils peuvent ainsi plus facilement se rendre disponibles et s'impliquer dans des activités associatives, en lien avec la « vie de la cité », où se joue notamment une reconnaissance publique.

• **L'exploitation sexuelle : l'appropriation du corps des femmes.**

Les services sexuels sont les services rendus, vendus par, ou extorqués aux femmes, par les hommes, que ce soit dans le cadre d'une relation de couple hétérosexuelle, d'une rencontre d'un soir, d'une relation entre un client et une prostituée. Parler d'exploitation sexuelle, c'est dire aussi que les hommes utilisent diverses stratégies afin d'obtenir un service sexuel de la part d'une femme : elle est soit appropriée individuellement – en tant qu'amie, conjointe, épouse – soit collectivement, que cela soit dans un espace fermé, « privé », ou public, dans la rue, sur un lieu de travail, etc.

Comme le montre Paola Tabet, « la soumission (l'assujettissement) à la volonté sexuelle du mari est obtenue dans d'innombrables populations non seulement par des moyens de pression psychique, de chantage économique et affectif, mais aussi, et cela est considéré comme parfaitement légitime – c'est un droit du mari – par les coups. ». « [La] "libération sexuelle" aboutit plus à un usage multiple et accéléré des filles, selon les modalités obligatoires d'une sexualité de consommation masculine (...) qu'à un épanouissement érotique multiforme. »⁹ D'où une sexualité exclusivement centrée sur le pénis et la pénétration (fellation, sodomie, coït), l'érotisation du corps et de parties du corps des femmes, l'échangisme, ou encore l'érotisation de la domination masculine¹⁰.

L'absence de plaisir des femmes lors des rapports sexuels, tout comme l'interdiction au plaisir hors de la relation (« hors couple ») sont des formes de cette appropriation sexuelle. Ce n'est que récemment que l'exploitation et les violences sexuelles dans les couples hétérosexuels sont reconnues juridiquement : par exemple, jusqu'en 1992, la législation française ne reconnaissait pas le viol d'un mari sur sa femme (même s'il est nommé par l'euphémisme *viol conjugal*¹¹).

La psychosociologue italienne Patrizia Romito analyse ce type de mécanisme dans *Un silence de mortes* :

« En dépit des faits évoqués jusqu'ici, on ne peut affirmer que tous les hommes soient violents. (...) En revanche, il s'avère que tous les hommes, y compris ceux qui ne sont pas violents, récupèrent certains avantages de la violence exercée contre les femmes. Avantages tels que facilités d'accès aux relations sexuelles, gratuité des services domestiques, accession privilégiée à des postes de travail plus élevés et mieux rétribués, avec tous les bénéfices psychologiques qui en découlent. »¹²

8 Source : Insee - Enquête emploi du temps. Année des données : 1999, couples dont les deux conjoints sont salariés. http://www.inegalites.fr/spip.php?article245&id_mot=102

9 Paola Tabet, *La construction sociale de l'inégalité des sexes*, Editions L'Harmattan, coll. Bibliothèque du féminisme, 1998, pp. 102 et 132.

10 Ne pas confondre l'érotisation de la domination, qui vise à rendre la domination attirante et le SM (autrement (incorrectement) nommé sado-masochisme). La pornographie hétérosexuelle, où les femmes sont la plupart du temps représentées comme dominées, et y prenant du plaisir, rend érotique pour les hommes la domination masculine et les invite à non seulement dominer les femmes, mais aussi à y prendre du plaisir sexuel, voir à trouver dans cette domination l'unique source de leur excitation. Le SM, de son côté utilise des fantasmes de domination dans des jeux sexuels. Les participantEs aux jeux SM revendiquent pour la plupart une coupure nette entre leurs fantasmes et leur façon de considérer « en vrai » leur partenaire, leurs opinions politiques.

11 Euphémisme car, comme l'a montré Patrizia Romito (2006), l'expression *viol conjugal* ne dit pas qu'il s'agit de la violence des hommes.

12 Patrizia Romito, *Un silence de mortes, La violence masculine occultée*, Éditions Syllepse, 2006, p. 54.

Les hommes développent ainsi des stratégies afin d'obtenir un service sexuel de la part d'une femme, sous plusieurs formes, telles qu'un dîner, un bijou ou un bouquet de fleur offerts. Autre forme de cette exploitation, le proxénétisme est l'appropriation des femmes et de leur corps pour un tirer un bénéfice par la prostitution. Celle-ci peut prendre la forme de trafic de femmes et d'enfants¹³. Cette exploitation illustre la prise de possession du corps des femmes par les hommes qui revendiquent l'accès au corps des femmes, vues comme non-proprétaires d'elles-mêmes.



- **L'exploitation relationnelle et émotionnelle :
l'obligation d'être attentive et de se soucier des autres**

Que ce soit dans le cadre du couple et de la famille hétérosexuels, ou bien dans le cadre du travail salarié, les femmes sont l'objet d'une exploitation des compétences associées à leur sexe. En tant que mère, épouse, conjointe, ou amie, les femmes sont utilisées par les hommes afin de bénéficier de leur écoute, de leur soutien, de leur prise en charge affective.

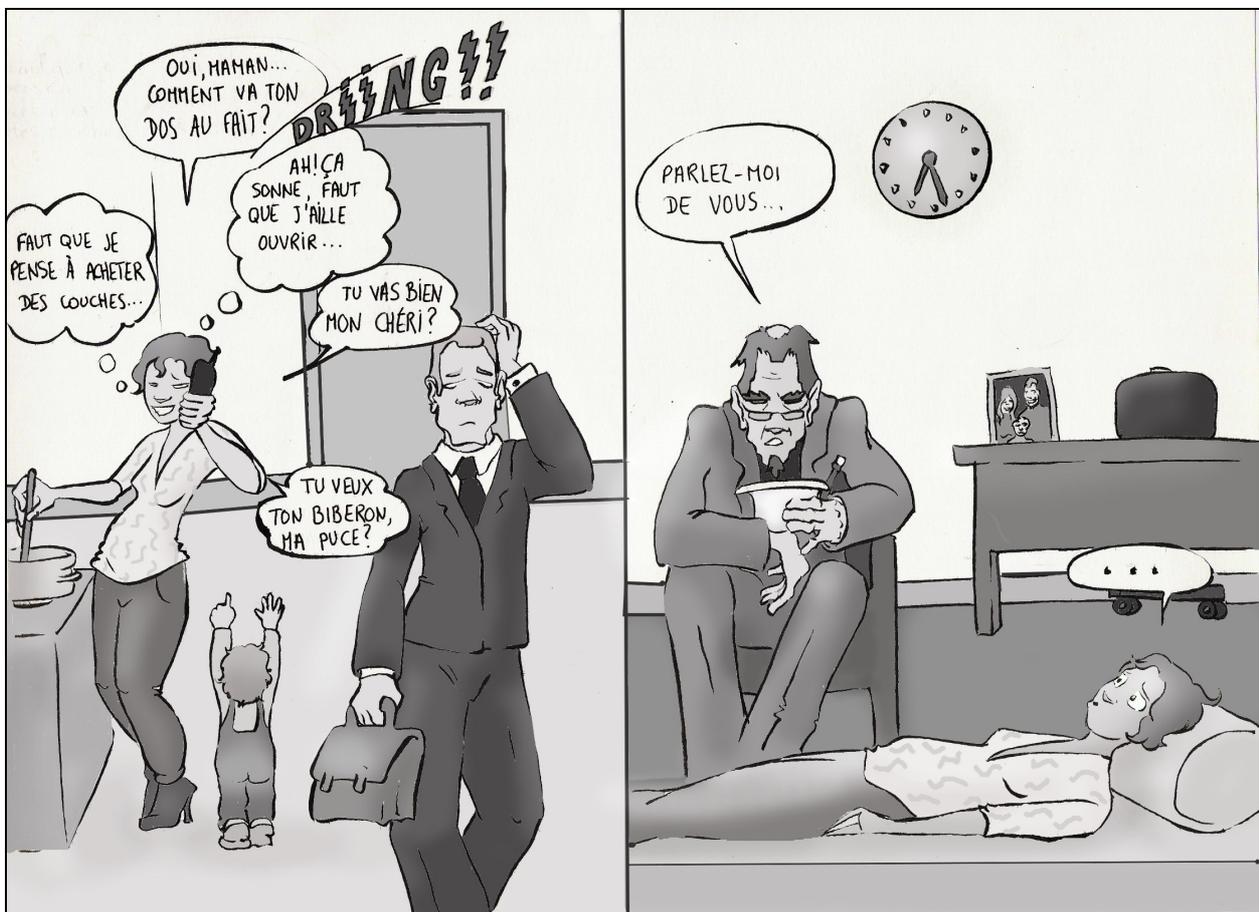
Par exemple, dans le travail de conversation, ce sont généralement les hommes qui sont au centre des discussions, qui lancent les sujets, orientent et dirigent la discussion, les femmes servant à cautionner, appuyer, relancer l'échange. Par le fait de « couper la parole », de parler fort, d'user du ton affirmatif de la certitude, beaucoup d'hommes imposent leur point de vue, dans ce qui apparaît comme un espace de lutte pour le pouvoir¹⁴. Un homme peut aussi bénéficier de l'attention et du soutien d'une ou plusieurs femmes lorsque celui-ci éprouve des souffrances, physiques ou psychiques.

13 La prostitution est un sujet débattu au sein du féminisme. Il n'est question ici que de prendre position à propos des actions oppressives des hommes.

14 Corinne Monnet, « La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation », in *Nouvelles Questions Féministes*, vol.19, n°1, 1998, pp. 9-34.

Généralement muets sur leurs états émotionnels, d'autant plus entre eux, les hommes savent néanmoins solliciter l'écoute de certaines femmes pour être consolés, soutenus, conseillés, valorisés. Cette exploitation est généralement mêlée à celle du travail domestique, et toutes deux peuvent se manifester par une *charge mentale*. Ce concept désigne la préoccupation permanente résultant du fait d'être et de se sentir responsable du bon déroulement d'une relation, du bon accomplissement d'une tâche. Pour de nombreuses femmes, la double journée (travail salarié/ travail domestique) ajoutée à l'attention aux autres (enfants, conjoint...) qui leur est demandée produit un travail continu d'organisation particulièrement pesant.

Ce travail n'est jamais fixé entièrement à l'avance, susceptible sans cesse d'être modifié¹⁵. Cette charge, invisible, pèse d'autant plus sur les femmes que s'accroissent les responsabilités (par exemple, des enfants à élever ; prendre les rendez-vous pour les soigner ; s'arrêter de travailler s'ils sont malades), les contraintes (une faible mobilité ; des horaires de travail, d'autant plus flexibles et éclatés dans les professions peu ou pas qualifiés, occupés à 80% par des femmes¹⁶), les entraves (un faible revenu ; l'absence de crèches pour les jeunes enfants), et la faible ou non-participation du conjoint.



15 Haicault Monique, 1984, « La gestion ordinaire de la vie en deux », in *Sociologie du travail*, n°3, pp. 268-276.

16 Les femmes occupent 80% des emplois à temps partiel, 58% des Contrats à Durée Déterminée, et représentent 62,5% des stagiaires et des contrats aidés. Voir Françoise Battagliola, *Histoire du travail des femmes*, La découverte, 2008 (1ère édition : 2000), p. 99.

II – UNE HISTOIRE DES HOMMES INTERPELLÉS PAR LE FÉMINISME, DE LEURS POSITIONNEMENTS POLITIQUES

1. Évolution du mot *masculinisme*

La première apparition du mot « masculinisme » est contemporaine de la deuxième vague féministe des années 70, où des hommes compagnons de route des féministes commencèrent collectivement à réfléchir sur la socialisation des hommes dans les sociétés patriarcales occidentales. Le mot apparaît, quoi que peu répandu, comme le pendant masculin de la libération des femmes : il s'agit alors d'une volonté de s'émanciper d'une éducation et de règles sociales contraignant les garçons à devoir tenir le « rôle » d'homme, à s'appropriier les attributs traditionnellement associés au genre masculin (comme la force physique, la possession, la certitude, le contrôle de la parole, l'occupation de l'espace public, l'hétérosexualité active avec pénétration vaginale, etc.). Ce « rôle » traditionnel est celui du pourvoyeur de ressources au sein de la famille hétérosexuelle et monogame, qui bénéficie du travail gratuit d'une femme dans la sphère domestique qui, elle, s'occupe du travail de prise en charge et de soins des enfants en bas-âge¹⁷.

L'idée à ce moment-là est globalement de décrypter les effets du patriarcat sur les hommes. C'est-à-dire ce à quoi conduisent l'assignation, l'apprentissage et l'intériorisation des façons de penser, de dire, de faire, des « vrais hommes », pour faire partie du *groupe des hommes*. Parler de *groupe* est bien différent de parler de *classe* : le premier terme n'implique pas nécessairement l'existence d'un rapport d'exploitation ni d'appropriation. Il réfère plus à une population relativement homogène, à ses représentations, normes, valeurs, codes, pratiques, et, partant de là, à des processus d'intégration, de reproduction, d'exclusion, de hiérarchisation, de lutte de pouvoir, de reconnaissance, à l'intérieur de cette population. Les réflexions produites par ces hommes, qui sont en majorité hétérosexuels, critiquent alors essentiellement la « virilité obligatoire », le virilisme, ainsi que l'homophobie.

La virilité est définie comme :

•« Les attributs sociaux associés aux hommes, et au masculin : la force, le courage, la capacité à se battre, le "droit" à la violence et aux privilèges associés à la domination de celles, et ceux, qui ne sont pas, et ne peuvent pas être, virils : femmes, enfants...

•La forme érectile et pénétrante de la sexualité masculine. »¹⁸

Les personnes qui adhèrent à ce discours veulent avant tout combattre la *contrainte* qui serait faite aux jeunes garçons et aux hommes de se comporter de façon virile, de jouer le rôle d'homme. L'idée est donc de pouvoir être libre dans la manière de se comporter, pas nécessairement de critiquer la virilité ou la masculinité en tant que telles. Ensuite, le *virilisme*, qui est un néologisme, désignerait une exacerbation, démonstration ostentatoire et nuisible pour les femmes, les enfants et les autres hommes, de la virilité. Le virilisme serait alors une sorte de « maladie infantile » de la virilité, quelque chose d'anormal. En parallèle, est émise une critique voire un refus du service militaire – l'armée étant basée sur des valeurs, pratiques et représentations masculines traditionnelles¹⁹ – ainsi que des violences faites aux femmes, et certains hommes s'impliquent dans des recherches et la mise en place d'une contraception masculine²⁰.

17 Lire à propos de la construction des pratiques et des représentations masculines : Georges Falconnet et Nadine Lefaucheur, *La fabrication des mâles*, Éditions du Seuil (coll. Points/Actuels), 1975. Pascal Duret, *Les jeunes et l'identité masculine*, Paris, PUF, (coll. Sociologie d'aujourd'hui), 1999.

18 Pascale Molinier et Daniel Welzer-Lang, « Féminité, masculinité, virilité », in Helena Hirata *et alii*, *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, coll. Politique d'aujourd'hui, 2000, p. 71.

19 Anne-Marie Devreux, *Les appelés volontaires du service long. Trajectoires, représentations et pratiques*, Paris, CSU, 1991.

20 C'est ainsi qu'en France est née ARDECOM : Association pour la recherche et le développement de la contraception masculine, entre 1975 et 1980. Voir Daniel Welzer-Lang, *Violence et masculinité*, Éditions Publications, 1998, p. 51.

Ces hommes se présentant comme amis des féministes pointent aussi l'homophobie qui participe à la construction du masculin et à l'appartenance au groupe des dominants. Créé dans les années 70, le terme *homophobie* désigne l'hostilité envers l'homosexualité. Les violences homophobes forment un tout continu : les lois discriminatoires, les discours haineux et les agressions physiques en sont le triste rappel. *Homophobie* est souvent utilisé comme synonyme de *gayphobie* (hostilité envers l'homosexualité masculine), ce qui témoigne de l'invisibilisation de la *lesbophobie*, c'est-à-dire de l'ensemble des violences qui frappent spécifiquement les lesbiennes (invisibilité, sexualité niée, etc.). L'homophobie peut aussi être intériorisée par les personnes homosexuelles à travers un mépris de soi et une difficulté à affirmer le fait de ne pas s'inscrire dans la norme hétérosexuelle.

Le rejet de l'homosexualité masculine vient souder chez les hommes la définition traditionnelle de ce qu'ils doivent être (hétérosexuels, actifs, forts) par le rejet de ce qui est censé être leur opposé : le féminin, et tous les attributs qui y sont associés. Pour créer et consolider une solidarité entre hommes, il y a exclusion des femmes et de tout signe assimilé au genre féminin²¹. Il s'agit aussi, clairement, d'une contrainte forte à l'hétérosexualité, vue comme supérieure à toute autre sexualité : elle seule est légitime, elle n'a pas à se nommer, à se justifier.

Ainsi, partant d'une réflexion à propos de l'éducation des garçons, de la socialisation entre hommes, de leurs façons de penser et de leurs comportements, interpellés par les écrits et revendications féministes, des hommes commencent à se réunir, à discuter, à produire des textes, des revues²² à partir de la deuxième moitié des années 1970.

Une question de positionnement politique...

Ces réflexions se sont appuyées sur le concept de « rôle de sexe », qui découle d'une conception bien plus *antisexist*e de la société que d'une conception féministe. Les militants antisexistes veulent combattre le *sexisme*. Il s'agit de la discrimination basée sur le sexe, en l'occurrence envers les femmes, entraînant un mépris à leur égard ou une « valorisation » aliénante, qui ne les valorise qu'à la condition de correspondre à un modèle enfermant et inaccessible, celui de La Femme Idéale, très présent dans *Femme Actuelle* et les chansons romantiques notamment.

Si la notion de *sexisme* parle bien d'une des conséquences du patriarcat, elle ne permet pas nécessairement de penser l'existence de ce système, de remonter à la racine de l'oppression. Par son risque de symétrisation des rapports sociaux de sexe, la conception antisexist est bien moins exigeante à l'égard des hommes : elle ne les désigne pas explicitement comme bénéficiaires d'un système d'exploitation économique et sexuel, ils sont considérés comme potentiellement victimes d'un « carcan » de genre.

Le mot *sexisme* désigne à l'origine comme victime le groupe des femmes. Pourtant, il est entendu par certains hommes comme la discrimination envers des personnes selon leur appartenance à un groupe de sexe, quel qu'il soit²³. Selon cette conception, même un homme pourrait être victime de *sexisme*... Par exemple, en étant exclu d'un lieu par des femmes parce qu'il est un homme. C'est seulement en oubliant l'existence du système patriarcal qu'il est possible de rendre les choses symétriques. De la même manière, parler de racisme anti-blanc est un non-sens qui ne prend pas en compte le fait que certainEs subissent les conséquences du système colonial et que d'autres en retirent au contraire des privilèges. La notion de *sexisme*, comme celle de racisme, n'ont de sens que si on les réfère aux systèmes de domination qui les produisent. Ainsi, un acte qui peut à première vue sembler identique (le « rejet de l'autre ») prendra sens différemment selon le contexte et l'appartenance sociale de celui ou celle qui le réalise.

21 Daniel Borillo, *L'homophobie*, Éditions Que sais-je, 2001.

22 Comme *Types/paroles d'hommes*, *Contraception masculine/Paternités*, toujours à la fin des années 70-début des années 80.

23 Le Larousse définit le *sexisme* ainsi : « attitude discriminatoire fondée sur le sexe ». Et c'est ainsi que 95 % des saisies de la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité) pour discrimination fondée sur le sexe le sont... par des hommes, en particulier des pères (www.halde.fr).

... et d'un attachement au masculin

C'est à partir de la création de groupes d'hommes antisexistes, dont certains vont se nommer « masculinistes », que va se développer cette idée que les hommes aussi souffrent de l'organisation actuelle de la société entre les hommes et les femmes. Certains produisent des livres, comme Warren Farrell avec *The Liberated Man* (« L'Homme Libéré », publié aux États-Unis en 1974). Ils tentent alors d'analyser ce qui constitue l'identité masculine dans ses différents aspects (psychologique, relationnel, sexuel, etc.), en partant de la subjectivité masculine. Dans un premier temps, ces initiatives sont relativement bien accueillies par les féministes qui y voient un travail sérieux de remise en cause du pouvoir masculin, une volonté d'aider la lutte féministe. Mais assez rapidement, un certain discours, se détachant de la pensée féministe, va se développer en prenant appui sur la théorie fonctionnaliste des « rôles de sexe ».

Le fonctionnalisme, en sociologie, considère que selon le sexe nous occupons un rôle spécifique dans les différentes sphères de la société, et que l'articulation des différents rôles, leur complémentarité permet le bon fonctionnement de la société. Pour son bon équilibre, chacunE doit rester à la place que « la société » lui a destinée, dans une complémentarité égalitaire fantasmée : la réalité est qu'en 10 ans, les hommes consacrent seulement 8 minutes supplémentaires aux tâches domestiques et parentales par jour²⁴. Parler de « la société » d'une façon abstraite, comme d'une entité insaisissable et toute puissante sert à masquer les rapports de pouvoir. Parce que ce qui est abstrait n'est pas matérialisé, ni dans des structures, des institutions, et encore moins dans des groupes sociaux ou des personnes identifiables, nommables. La notion de rôle, outre qu'elle renvoie au théâtre, au jeu d'acteurs et d'actrices en représentation, mais aussi en partie pour cette raison, tend à déresponsabiliser la personne qui l'occupe puisqu'elle n'est pas tout à fait elle-même – elle « joue » – elle est donc aliénée.

Alors, dans un premier mouvement qui se voulait progressiste, en lien avec les mouvements féministes, des hommes ont exprimé leur volonté de ne pas ou plus occuper ce « rôle » d'homme. Mais il s'est avéré que les motivations étaient souvent égoïstes – sortir d'un « carcan », connaître de nouveaux rapports avec les femmes, les hommes, et les enfants – et moins en soutien concret aux luttes des femmes.

Le développement d'un mouvement masculiniste

Dans les années 80, en plein « backlash » antiféministe²⁵, les hommes engagés pour l'égalité hommes-femmes délaissent le mot *masculiniste* pour celui plus clair d'*antisexiste*, bien qu'insatisfaisant, ou bien pour celui de *féministe*, ne voyant pas forcément l'antinomie du fait de leur position sociale de dominant. Dans les pays anglo-saxons, émerge le terme *proféministe* pour évacuer ce problème et marquer plus clairement leur soutien. Le mot *masculiniste*, lui, est repris par les hommes opposés au féminisme et qui défendent explicitement les « droits des hommes ».

Warren Farrell, dans ses réflexions et dans ses projets destinés aux hommes, s'est focalisé au fur et à mesure sur l'aliénation et les « coûts » du rôle masculin, dans une perspective individualiste, allant jusqu'à rendre responsables les femmes de cette aliénation.

Herb Goldberg, dans *The hazard of being male : Surviving the myth of masculine privilege* (« Le risque d'être un homme : le mythe du privilège masculin subsiste », paru en 1976 aux États-Unis), abonde également dans ce sens, affirmant que la position sociale masculine a des conséquences désastreuses pour les hommes, en terme de santé mentale et physique²⁶.

24 *Manière de voir* n°68, « Femmes rebelles », 2003, p.79.

25 Le mot *backlash* peut être traduit par retour-de-bâton, ressac. Voir à ce propos Susan Faludi, *Backlash, La guerre froide contre les femmes*, Éditions des femmes, 1993.

26 Pour une étude approfondie, lire : Michael A. Messner, « The limits of "sex male role" » : an analysis of the men's liberation and men's right movements discourses », in *Gender and Society*, vol. 12, n°3, 1998, pp. 255-276.

Clairement, ces activistes du mouvement de libération des hommes militent pour élargir leur panel d'émotions et favoriser l'expression de leurs sentiments, pour multiplier les choix de vie des hommes et rendre celle-ci plus agréable, tout cela, donc, pour conserver, retrouver ou changer l'identité masculine : or, **il n'y a pas d'identité masculine sans domination**. Par exemple, quand l'identité masculine contient l'idée qu'un homme doit s'affirmer en permanence, parler fort et avoir toujours raison, la conséquence en est la domination de l'espace de parole, la restriction de l'expression des autres personnes et le dénigrement de leurs opinions.

Certains hommes ont pris acte des questions et critiques soulevées par les féministes et de leurs implications pour les hommes : réfléchir à ses responsabilités de dominant, remettre en cause ses privilèges, soutenir les luttes féministes dans la mesure de ce qu'elles souhaitent. Cependant, dans un second mouvement, en accentuant sur les difficultés des hommes à tenir leur « rôle », sur les « coûts » de cet exercice, ces hommes ont analysé ces problèmes comme une conséquence de l'évolution des rapports entre les hommes et les femmes. En somme, c'est dès le point de départ de leur réflexion que résidait le risque de retournement antiféministe : une réflexion menée entre dominants sur eux-même, sur leur vécu, s'éloignant des théories et du mouvement féministes.

Si le terme féminisme désigne le mouvement des femmes œuvrant à leur émancipation, alors celui qui désigne le mouvement des hommes sera « masculinisme » : le mot en lui-même est révélateur d'une des pratiques de ces activistes, à savoir celui de la récupération du discours féministe et de son retournement contre les femmes. Le terme est même politiquement nuisible au féminisme, puisqu'il peut laisser à penser que féminisme et masculinisme sont deux pendants symétriques d'une lutte pour l'égalité hommes-femmes, deux luttes proches dans leurs revendications, toutes les deux justes.

À partir du début des années 90, le masculinisme fait preuve d'agressivité envers les femmes, passant de la rhétorique de la plainte à celle de la « crise de la masculinité », jusqu'à aboutir à un discours construit de la domination globale des femmes sur les hommes. Ces militants pour la libération des hommes ont revendiqué des droits spécifiques pour les hommes, allant ainsi à l'encontre des revendications et des discours du mouvement féministe, et le terme même de masculinisme a commencé à être affirmé publiquement.

En réaction aux droits sociaux, limités et précaires, que les femmes ont acquis par la lutte, un retour de bâton antiféministe et misogyne s'est constitué autour de personnalités médiatiques dénonçant les « excès », les « dégâts » causés par l'évolution des rapports hommes-femmes. C'est surtout en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest que ce mouvement s'est développé et c'est en particulier au Québec, où les luttes des femmes ont abouti à une certaine institutionnalisation, que nous sommes le plus documentés. Ce sera le sujet de la troisième partie.

2. Les fondements théoriques et les implications pratiques de ces positionnements

Au fil de cette courte histoire des hommes interpellés par le féminisme, différents positionnements politiques se dégagent en fonction de leur rapport aux féminismes et aux femmes.

Positionnement masculiniste

Les militants pour les droits des hommes affirment leur opposition au mouvement féministe. Le terme *masculinisme*, ainsi connoté, certains hommes font le choix de se rebaptiser hoministes. Cependant, qu'ils se baptisent masculinistes, hoministes ou encore masculinistes égalitaristes, ces hommes gardent une position hostile vis-à-vis du féminisme, qu'ils accusent d'être « allé trop loin », d'avoir installé une situation où les hommes seraient discriminés, ce qui les conduit logiquement à revendiquer des droits spécifiques pour les hommes.

La théorie masculiniste repose sur l'idée centrale que les sociétés occidentales doivent faire face à une féminisation générale, que ce soit dans certains secteurs professionnels ou dans le domaine des valeurs collectives, ce qui entraînerait des conséquences désastreuses pour les hommes, en terme de santé, d'estime de soi, de parcours scolaire, de carrière professionnelle, de relation de couple (hétérosexuel) et de famille, etc.

Cette idée générale repose notamment sur le concept d'identité masculine (ou masculinité), qui subirait de profondes mutations depuis les années 1970, débouchant sur une véritable crise d'une identité masculine qui serait vidée de son contenu.

C'est pourquoi les masculinistes défendent l'idée que la masculinité « coûte » plus qu'elle ne « rapporte ». Les hommes souffriraient d'avoir à porter les « fardeaux » que seraient les rôles masculins, qui impliqueraient guerre des hommes entre eux, violences, fatigue et angoisse, solitude et mutisme émotionnel. En insistant sur ces aspects, ces militants tentent de faire oublier le fait qu'une position d'opresseur offre bien plus de privilèges, de facilités diverses qu'elle ne coûte. La féminisation de la société s'accompagnerait ainsi d'une dévalorisation des caractéristiques masculines traditionnelles, dites « viriles », et de discriminations contre les hommes.

Les masculinistes forgent un discours et des pratiques misogynes, violentes et haineuses à l'égard des femmes²⁷, dans le but de défendre et de réaffirmer le patriarcat. Ils sont opposés au féminisme et le considèrent comme un mouvement « anti-hommes » et comme la cause principale des troubles que connaissent les sociétés occidentales.

Positionnement antisexiste

Ensuite, lorsqu'ils se présentent comme progressistes, les hommes interpellés par les féministes peuvent adopter une position antisexiste. Ces hommes peuvent également se dire « féministes »,²⁸ ce qui réduit implicitement le féminisme à un courant politique traditionnel qui parle à des individus abstraits, on se dit féministe comme on se dirait socialiste.

27 Martin Dufresne, « Masculinisme et criminalité sexiste », in *Recherches féministes*, vol.11, n°2, 1998, pp. 125-137.

28 Voir notamment Christine Delphy, « Nos amis et nous (Première partie), A propos des fondements cachés de quelques discours pseudo-féministes », <http://lmsi.net/spip.php?article431> Introduction au texte (par le site lmsi.net) :

« Dans ce texte écrit en 1977, Christine Delphy pointe du doigt un des obstacles majeurs à la lutte pour l'émancipation des femmes : non pas les machos, les brutes épaisses et tous les défenseurs affichés du patriarcat, mais certains hommes « féministes », qui affichent leur dévouement à la cause et sont suffisamment larges d'esprit pour reconnaître la légitimité de l'autonomie des collectifs féministes... mais à condition que, de manière autonome, ces collectifs choisissent de prêter une oreille attentive à leurs conseils et de leur réserver la place qu'ils méritent ! »

Or, le féminisme s'adresse à des individuEs situéEs dans des classes de sexe, la classe des femmes étant le sujet de cette lutte. Se dire féministe, pour un homme, signifie qu'il serait lui aussi le sujet du féminisme, qu'il serait donc opprimé par le patriarcat, et surtout pas en position d'opprimeur. De la même façon, l'antisexisme désigne le sexisme comme ennemi, un ennemi bien souvent considéré comme extérieur à soi, n'explicitant ainsi pas le fait que ce sont bien des hommes qui agissent au détriment des femmes.

Les rapports sociaux de sexe sont alors présentés de façon abstraite :

- soit en désignant « la société » en général, une culture dans laquelle tous et toutes nous baignons et dont nous ne sommes pas vraiment responsables (théorie dite « culturaliste » qui provient de l'anthropologie) ;
- soit en désignant des figures mythiques (le violeur dans la ruelle sombre, le mec macho et grande gueule, l'homme violent) qui peuvent être construites *via* des stéréotypes racistes ou classistes (le garçon arabe, l'ouvrier, par exemple).

Ces abstractions peuvent alors déboucher sur la désignation, par les hommes antisexistes, d'autres hommes comme responsables et bénéficiaires du sexisme – et du patriarcat – et donc de se positionner comme non-participant à ces violences, quelles qu'elles soient, limitant ainsi un travail réflexif, de remise en cause personnelle. L'« extériorisation de l'ennemi » n'est pas particulière aux hommes antisexistes. C'est une façon de s'extraire de la critique qui est plutôt la règle que l'exception dans les divers milieux militants. Deux exemples : peu de militantEs « de gauche » remettent en question leur participation à l'économie capitaliste et peu de militantEs blancHEs antiracistes discutent leur racisme intériorisé et les privilèges liés à leur position sociale.



Le positionnement antisexiste induit également un risque de symétrisation des rapports sociaux de sexe. Notamment à travers l'utilisation de notions telles que celle de « rôle de sexe » ou de « stéréotype de genre » qui détournent l'attention du fait que les hommes participent activement au patriarcat et n'occupent pas seulement une « place » dans un « système ».

Même si elle a une utilité pour présenter simplement les rapports hommes-femmes, la notion de « rôle de sexe » a très vite atteint ses limites et a été critiquée par des chercheuses, parce que renvoyant au fonctionnalisme et à l'idée de complémentarité des sexes (puisqu'à un sexe, ou un genre, serait associé un ou des rôles que l'autre sexe ne pourrait pas exercer).²⁹ La notion de rôle de sexe ne parle effectivement que d'une conséquence. De même, il y a des stéréotypes associés aux genres masculin et féminin, qui sont imposés aux enfants, du fait de leur statut de mineurs, et qui sont propres à chaque culture, qui sont produites socialement. Mais pour les hommes antisexistes, le fait même de partir de ces conséquences a pour corollaire l'affirmation que les hommes aussi sont victimes de sexisme, du patriarcat, ce qui fait oublier, par exemple, que les petits garçons bénéficient, en raison de leur sexe, de marges de liberté plus grandes que les filles.

On voit ici qu'il y a une possible continuité avec le positionnement masculiniste : d'une part, avec le recours aux notions de rôle de sexe, d'aliénation et de carcans de genre, et d'autre part avec l'usage fait du mot *sexisme*, que les masculinistes et les hommes antisexistes emploient pour désigner des phénomènes qui toucheraient les hommes en tant qu'individus et groupe sexués, dont seraient responsables les/des femmes, accusées de pratiquer un « sexisme anti-hommes ». D'un côté comme de l'autre, il s'agit de pratiques relativistes (ou libérales) qui cachent la réalité de positions inégalitaires dans des structures sociales et qui évacuent la participation active des hommes à la domination masculine.

Exemple de visuel antisexiste

CHAQUE FILLE **CHAQUE GARCON**

POUR CHAQUE FILLE QUI EST FATIGUEE DE FAIRE SEMBLANT D'ETRE FAIBLE ALORS QU'ELLE EST FORTE, IL Y A UN GARCON FATIGUE D'APPARAITRE FORT ALORS QU'IL SE SENT VULNERABLE. POUR CHAQUE GARCON QUI SUPPORTE LE POIDS DE DEVOIR TOUT SAVOIR, IL Y A UNE FILLE QUI EST FATIGUEE DES GENS QUI NE LA PRENNENT PAS AU SERIEUX. POUR CHAQUE FILLE QUI EST FATIGUEE D'ETRE CONSIDERE COMME QUELQU'UN DE TRES SENSIBLE, IL Y A UN GARCON QUI CRAINT DE PLEURER OU DE MONTRER SA DOUCEUR. POUR CHAQUE GARCON POUR QUI LA COMPETITION EST LE SEUL MOYEN D'AFFIRMER SA MASCULINITE, IL Y A UNE FILLE DONT ON RENIE LA FEMINITE LORSQU'ON LA VOIT SE BATTRE. POUR CHAQUE FILLE QUI JETTE SON FOUR A MICRO ONDES IL Y A UN GARCON QUI AIMERAIT EN TROUVER UN. POUR CHAQUE GARCON SE BATTANT POUR NE PAS LAISSER LA PUBLICITE DIRIGER SES DESIRS, IL Y A UNE FILLE SE CONFRONTANT AUX ATTAQUES QUE PORTE L'INDUSTRIE DE LA PUBLICITE SUR SA PROPRE ESTIME. POUR CHAQUE FILLE QUI FAIT UN PAS VERS SA PROPRE LIBERATION, IL Y A UN GARCON QUI TROUVE LE CHEMIN VERS LA LIBERTE UN PEU PLUS FACILE

FEDERATION ANARCHOPUNK

²⁹ Pour une critique de l'idée de complémentarité et, partant, de celle de différence des sexes, voir Paola Tabet, déjà cité, 1998 et Colette Guillaumin, déjà cité, 1992, pp. 93-94.

Positionnements profémministe et anti-masculiniste

Toujours du côté progressiste, se trouvent des hommes qui, conscients de la contradiction que constitue le fait de se présenter comme féministes, choisissent l'étiquette *profémministe*, apparue en Amérique du Nord dans les années 1990 et diffusée ensuite dans les milieux progressistes européens et anglo-saxons. Ces hommes ont voulu évacuer les ambiguïtés du terme *antisexiste*, jugé trop libéral et pas assez clair à l'égard du féminisme. En somme, il s'agissait d'affirmer à la fois une prise en compte de sa place dans la hiérarchie sociale et un soutien aux luttes des femmes.

L'engagement profémministe est plutôt affiché par des hommes ayant un capital intellectuel et culturel de type classe moyenne « supérieure ». Parmi ceux-ci se trouvent des universitaires, notamment impliqués dans les luttes féministes et dans les études sur les rapports sociaux de sexe, voire sur les hommes et la/les masculinité-s (les *gender's* et les *men's studies*), les *men's studies* étant souvent à relier au positionnement non hétérosexuel de ces hommes.

Chez la plupart de ces hommes s'est opéré un déplacement de la réflexion des rapports sociaux hommes-femmes à celle des rapports de genre ou rapports sociaux de sexe, affichant plutôt le refus de « toute discrimination basée sur le genre »³⁰ qu'une volonté d'abolir les genres. Et il s'est avéré que, tout profémministes qu'ils soient, ils n'en restent pas moins des dominants dans la structure patriarcale et dans leurs interactions avec les femmes, dotés de surcroît d'un savoir issu des recherches féministes. Ce qui n'est pas allé sans comportements méprisants et paternalistes, sans appropriation, occultation ou instrumentalisation des travaux féministes (sans citer systématiquement leurs sources), sans usage d'un pouvoir sur les femmes, sans violences lors de rencontres mixtes à propos du patriarcat, sans harcèlement sexuel, que ce soit dans des milieux aussi divers que les squats ou l'université.

Par ailleurs, certains de ces hommes ont (eu) comme volonté de développer un *profémminisme*. Ce terme a souvent été synonyme d'une volonté de construire un mouvement autonome d'hommes, ce qui est problématique. Par « autonome », il ne faut pas entendre ici l'opposé du terme « institutionnel », mais plutôt le fait de se détacher de la pensée et du mouvement féministe, revendiqué explicitement par certains hommes :

« La grande majorité des thématiques et des luttes féministes ne me concerne pas, normal, je suis un mec. J'ai aussi ma propre lutte à mener, indépendante du féminisme. Et ces problématiques ne concernent politiquement pas les féministes, ce ne sont pas nos mamans. C'est à nous, hommes, de prendre en charge nos responsabilités, de s'impliquer activement dans ce qui nous concerne. »³¹

Les dominants ne connaissant pas directement les effets de l'oppression qu'ils exercent, ayant intérêt à la maintenir, ils sont, isolément ou entre eux, d'une faible efficacité pour lutter contre cette oppression, ou pire, contre-productifs. Malgré la bonne volonté qui peut être présente à l'origine de ces mouvements autonomes d'hommes, la distance prise par rapport aux théories féministes, l'absence de compte-rendus de ces rencontres à des femmes féministes qui le souhaiteraient les rendent propices à produire une dynamique masculiniste.

Par exemple, certains hommes, titulaires de titres prestigieux (psychologie, psychothérapie, etc.), disposant d'un certain crédit auprès d'autres hommes militants lancent de temps à autres des appels à la constitution de groupes ou mouvements profémministes. Ils développent une approche principalement théorique du féminisme, cherchent perpétuellement à le reformuler. Leur discours (puisqu'il s'agit essentiellement de parler) sur le féminisme peut servir de tremplin dans le milieu militant ou universitaire, ce qui s'explique assez logiquement : au vu du peu d'hommes qui sont, de près ou de loin, compagnons de route du féminisme, il peut être tentant de chercher à se faire remarquer par ce biais, de se distinguer.

30 Bulletin du Réseau européen d'hommes profémministes, juin 1998.

31 *Et si, pour une fois, on s'y mettait vraiment ? Propositions anarcho-tafiolistes pour en finir avec le patriarcat, le sexisme, le genre et le profémminisme...* <http://infokiosques.net/spip.php?article644>

Puis est apparu le terme *anti-masculiniste* au début des années 2000, en opposition à l'idéologie, aux discours et pratiques masculinistes, que cela soit celles des autres hommes ou les siennes. Le point de départ de cette réflexion pourrait être la définition donnée par Michèle Le Doeuff : « ce particularisme, qui non seulement n'envisage que l'histoire ou la vie sociale des hommes, mais encore double cette limitation d'une affirmation (il n'y a qu'eux qui comptent, et leur point de vue) »³². Peu employé, issu de réflexions menées par des hommes familiers des théories féministes, le terme permet de cibler le masculinisme et la position sociale des hommes comme origines de l'oppression des femmes.

L'intérêt du terme « antimasculiniste » est aussi apparu à certains³³ qui souhaitent se démarquer face aux pratiques violentes d'hommes se revendiquant proféministes. Utiliser l'étiquette « anti-masculiniste » a pu alors apparaître comme une façon de se présenter comme « meilleur », dans un jeu de présentation de soi positive, alors que, fondamentalement, ce n'est pas l'étiquette qui fait de ces hommes engagés des compagnons de route valables pour les féministes mais bien leurs actes.

En résumé...

Léo Thiers-Vidal, dans son dernier travail de recherche³⁴, propose une typologie concernant les positionnements éthiques des hommes à partir de la position vécue³⁵ masculine. Cela ne concerne pas uniquement les hommes interpellés par le féminisme, mais bien les hommes dans leur ensemble, leurs systèmes de valeurs et leurs pratiques à l'égard des femmes et des hommes. Quatre positionnements éthiques sont ainsi recensés :

Masculinisme *explicite*

Dans ce modèle, les hommes pensent qu'il y a une différence et hiérarchie entre les sexes où les femmes sont inférieures aux hommes. Ils affirment le caractère politique de cette hiérarchie et de l'exploitation des femmes, et ils le justifient par un discours naturaliste (« l'ordre naturel et la juste place des hommes et des femmes »). Ces hommes sont conscients d'avoir des intérêts à perpétuer cet ordre sociopolitique.

Masculinisme *implicite*

Ici, les hommes estiment se comporter de façon juste en traitant les femmes de façon différente des hommes. Ils refusent d'y voir un rapport de domination, prétextant d'une « égalité dans la différence ». Cette différence de traitement est justifiée, comme pour le masculinisme explicite, par l'idée de nature et/ou par celle de complémentarité des sexes. Ils ont une lecture psychologisante de leurs vécus dans les rapports de genre, et rejettent le caractère social et politique de ces rapports. « Affirmer que ces hommes-ci sont conscients de dominer ferait alors référence au fait qu'ils "savent" avec résistance, malgré eux – c'est-à-dire ils savent tout en se disant qu'ils ne savent pas ; ils savent, ne veulent pas savoir mais savent quand même – que l'éthique adoptée fonctionne comme un discours de justification, une idéologie voilant la réalité. » (p.184)

32 Michèle Le Doeuff, *L'étude et le rouet, 1. Des femmes, de la philosophie*, 1989, Le Seuil, p.55, cité dans Léo Thiers-Vidal, « De la masculinité à l'anti-masculinisme : penser les rapports sociaux de sexe à partir d'une position sociale oppressive », in *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 21, n°3, 2002, p.71.

33 Léo Thiers-Vidal, déjà cité, 2002.

34 Léo Thiers-Vidal, *De « L'Ennemi Principal » aux principaux ennemis. Position vécue, subjectivité et conscience masculine de domination*, thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Christine Delphy, Ecole Normale Supérieure – Lettres Sciences Humaines, Lyon, 2007.

35 La notion de position vécue renvoie aux liens entre les conditions matérielles d'existence (position dans une classe sociale) et la subjectivité des humain-e-s.

Anti-masculinisme désincarné

Dans ce modèle, les hommes ont adopté une éthique égalitariste de type libéral qui peut être fondée sur les théories des rôles de sexe : ils font une analyse de l'extérieur des rapports de genre (l'oppression des femmes existe « malgré eux »), et se pensent d'abord comme victimes de certaines conséquences de la domination masculine (une virilité aliénante), évacuant la critique de leurs pratiques concrètes.

« [Cette éthique] rappelle les engagements masculins anti-sexistes ou pro-féministes. L'anti-sexisme masculin en mixité est souvent marqué par une tendance à symétriser les rapports de genre à travers les théories des rôles genrés ; le "pro-féminisme" – qui se distingue de l'anti-sexisme masculin de par sa volonté à travailler en non-mixité – exprime déjà à travers son appellation une analyse désincarnée : soutenir depuis une extériorité non problématisée le féminisme et les féministes plutôt que d'attaquer le masculinisme tel qu'il est agi par tous les hommes (Dagenais et Devreux, 1998, p.189). »

Ces hommes font une lecture sélective des analyses féministes, compatible avec leur souhait de conserver au moins en partie les bénéfices de pratiques oppressives et une image positive d'eux-mêmes. Au final, l'étude du positionnement anti-masculiniste désincarné révèle quelque chose de commun entre ces trois positionnements : **au centre des résistances masculines, il y a un attachement à l'hétérosexualité et une perception homogène et positive de soi.**

En effet, ces hommes ignorent et/ou disqualifient les points de vue féministes lesbien et/ou lesbien radical, qui questionnent de façon aiguë l'hétérosexualité. Cette dernière est pensée comme système de normes et de pratiques (individuelles et collectives) qui consolident les privilèges des hommes hétérosexuels par l'oppression des autres groupes, classes et individus. En somme, l'hétérosexualité, pour les hommes, vient renforcer leur position genrée de pouvoir de genre.

Anti-masculinisme incarné

Ce positionnement, rare, résulte des interactions avec des féministes matérialistes/lesbiennes radicales, de la lecture et compréhension des analyses féministes matérialistes ; l'engagement de ces hommes est motivé par un désir de justice et/ou un rejet de l'injustice. De ces échanges et lectures, découle la reconnaissance qu'ils profitent activement de l'oppression des femmes.

Ils ont également conscience que leur position vécue d'opresseur les limite dans l'analyse et la lutte contre l'oppression des femmes : ils connaissent de l'intérieur le versant privilégié des rapports patriarcaux, ils ne peuvent s'en extraire pour penser les rapports de genre dans leur totalité ; cette position vécue d'opresseur implique de réfléchir attentivement aux formes de leur soutien au féminisme.

A l'instar de John Stoltenberg³⁶, ces hommes prônent l'abolition de la masculinité. Il y a donc volonté de porter un regard critique sur soi, de lutter contre le masculin en soi, et de créer des modes de relations non-oppressifs avec les femmes.

³⁶ Auteur de *Refusing to be a man. Essays on sex and justice*, Portland, Meridian, 1990. Metteur en scène étasunien, cofondateur de *Men against pornography*, il a développé ses réflexions sur les hommes et la masculinité - d'un point de vue d'homme homosexuel - en lien avec Andrea Dworkin, auteure et militante féministe radicale, qui s'est notamment impliquée contre la pornographie aux États-Unis.

3. Tableaux récapitulatifs...

Position	Masculiniste	Antisexiste
Concepts et notions	<ul style="list-style-type: none"> . Crise de la masculinité . Aliénation . Coûts de la masculinité . Souffrances masculines 	<ul style="list-style-type: none"> . Rôles de sexe . Aliénation . Stéréotypes de genre → risque de masculinisme . Carcan ou prison de genre, nouvelle masculinité → devient du masculinisme
Théories	<ul style="list-style-type: none"> . Masculinisme 	<ul style="list-style-type: none"> . Fonctionnalisme . Culturalisme
Relation aux féminismes	<ul style="list-style-type: none"> . Opposé 	<ul style="list-style-type: none"> . Soutien et participation au féminisme institutionnel et/ou associatif . Peut s'ingérer (publiquement) dans les débats féministes . Prise d'initiatives autonomes → risque de masculinisme

Position	Proféministe	Anti-masculiniste
Concepts et notions	<ul style="list-style-type: none"> . Exploitation du travail des femmes . Privilèges et intérêts masculins. . Identité masculine/masculinité(s) → risque de masculinisme si défense ou recherche d'une nouvelle identité masculine . Coûts de la masculinité ; carcan ou prison de genre → devient du masculinisme 	<ul style="list-style-type: none"> . Exploitation du travail des femmes . Classe de sexe . Privilèges et intérêts masculins.
Théories	<ul style="list-style-type: none"> . Rapports sociaux de sexe . Féminisme matérialiste/radical . Lesbianisme radical 	<ul style="list-style-type: none"> . Féminisme matérialiste/radical . Lesbianisme radical
Relation aux féminismes	<ul style="list-style-type: none"> . Soutien à des groupes féministes. . Peut s'ingérer (publiquement) dans les débats féministes . Prise d'initiatives autonomes, notamment par la création de groupes d'hommes non-mixtes → risque de masculinisme 	<ul style="list-style-type: none"> . Soutien si acceptation par les féministes . Prise d'initiatives autonomes → risque de masculinisme

III- LE MOUVEMENT MASCULINISTE QUÉBÉCOIS

Le phénomène masculiniste n'est pas une spécificité québécoise. « Il est apparu au Danemark, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Grande-Bretagne vers la fin des années 80, puis aux États-Unis et au Canada et, dernièrement, en France, en Suisse et en Allemagne. La présence des regroupements d'hommes peut être retracée partout dans le monde occidental y incluant en Argentine, en Afrique du Sud et en Israël. Mais c'est en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis et en Grande-Bretagne qu'ils sont les mieux implantés et les plus virulents contre les féministes. Avec la mondialisation culturelle, en fait grâce à Internet surtout, ils partagent leurs analyses, tissent des liens entre eux et forment des réseaux»³⁷.

Pour autant, nous avons choisi de nous arrêter sur la forme québécoise du masculinisme. L'analyse doit beaucoup à l'ouvrage collectif *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféminisme démasqué* dirigé par Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri, et publié aux éditions du remue-ménage en 2008. Cet ouvrage dessine le panorama complet du phénomène masculiniste québécois, avec sa chronologie, ses acteurs, ses thèmes de prédilection et ses revendications. La proximité, notamment linguistique peut être pertinente pour l'analyse de la diffusion des théories masculinistes dans l'hexagone.

Le mouvement masculiniste au Québec émerge au milieu des années 80, au moment où le mouvement féministe dit « de la deuxième vague » (de la fin des années 60 jusqu'au milieu des années 80) s'essouffle, comme la plupart des mouvements progressistes. Le mouvement masculiniste s'est alors développé à partir des groupes d'entraide psychologique pour hommes, des groupes ouvertement militants, tels que les pères séparés, « mécontents d'avoir à se plier à des ordonnances de cour sur les pensions alimentaires ou du fait que les tribunaux confient la garde des enfants à la personne qui s'en occupe le plus, soit la mère. »³⁸, et « dans des cercles d'étude de la masculinité où circulent des spécialistes, psychologues et sexologues, qui s'inquiètent de la crise de la masculinité provoquée par les avancées du féminisme »³⁹.

Un événement sert de détonateur au mouvement masculiniste québécois : le 6 décembre 1989, quatorze étudiantes de l'École polytechnique de Montréal sont tuées par Marc Lépine. Dans une lettre, le tueur explicite le mobile de son crime : l'antiféminisme.

L'État québécois prend alors des orientations libérales et abandonne ses fonctions d'État social fraîchement développées entre les années 1960 et les années 1980. Les politiques publiques québécoises, avaient alors entraîné des changements profonds dans la société québécoise, résumés sous l'expression de *révolution tranquille*. Des réformes ont été entreprises telles que la séparation des églises et de l'État, l'institution du divorce, la fin du statut de mineure dépendante de leur mari pour les femmes mariées, l'élargissement des droits individuels, dont la dépénalisation de l'homosexualité. Après cet épisode s'ensuit une période particulièrement favorable pour les masculinistes québécois.

Dénonçant en effet les aides accordées aux femmes comme autant de discriminations par rapport aux hommes, les masculinistes abondent dans le sens des réductions budgétaires que l'État souhaite. À partir de thèmes-phares tels que la crise de la masculinité, le suicide des hommes et la garde des enfants, ils vont forger en détails un véritable récit mythologique. Particulièrement actif depuis le début des années 2000, le discours masculiniste est abondamment relayé dans les médias et son influence se fait sentir jusque dans les politiques publiques québécoises.

37 Extrait de l'article de Pierrette Bouchard, « La stratégie masculiniste, une offensive contre le féminisme », en ligne sur <http://sisyphe.org/spip.php?article329> vu le 10 juin 2009.

38 *Idem*

39 Article de Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri, « Introduction. Qu'est ce que le masculinisme ? », in *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféminisme démasqué.*, déjà cité, pp. 11-32.

1. Qui sont-ils ?

Le mouvement masculiniste québécois est relativement disparate, il n'y a pas de Parti masculiniste ou quelque chose du genre. Il s'agit plutôt d'un réseau, d'un ensemble d'organisations, de professionnels, de personnalités médiatiques qui ont en commun un discours antiféministe et misogyne que nous détaillerons plus loin, ainsi que des revendications politiques. Ce réseau n'est pas limité à un échelon national ; ces organisations ont des contacts internationaux, internet permettant une circulation rapide de leurs théories.

Cette mouvance est loin d'être secrète, ou inquiétée : il est facile de trouver des sites Internet masculinistes, les apparitions médiatiques de masculinistes sont très fréquentes, et leur influence sur le gouvernement québécois n'est pas mince, comme le montrent les menaces pesant sur l'existence du Conseil du statut de la femme depuis 2003⁴⁰. Les bastions masculinistes se retrouvent parmi les groupes non-mixtes d'hommes, tels que les réseaux d'aide psychologique pour hommes, peu politiques à première vue, ou les groupes de pères séparés, au discours plus ouvertement réactionnaire. Le masculinisme a aussi sa branche universitaire, des « cercles d'étude de la masculinité » qui partent de l'idée de *crise de la masculinité*, sont orientés vers l'étude des « souffrances des hommes » et taisent la question du patriarcat.

Le masculinisme grand public

Guy Corneau et les Réseaux Hommes : psychanalyste manqué, masculiniste accompli

Guy Corneau (né le 13 janvier 1951 à Chicoutimi) est un psychanalyste jungien et auteur québécois d'essais populaires en psychologie et en développement personnel. Il accède à la notoriété avec la publication de son livre *Père manquant, fils manqué* publié en 1989 et vendu à plus de 155 000 exemplaires en français et traduit dans une dizaine d'autres langues. Ce livre traite de la blessure morale dont souffriraient selon lui certains hommes qui ont manqué de contacts avec leur père. Ce succès de librairie lui permet de donner des conférences et d'intervenir à la radio et à la télévision, au québec d'abord, dans les pays francophones ensuite. Il est aussi devenu chroniqueur dans certains journaux québécois et co-anime comme spécialiste des émissions de radio et télévision⁴¹.

En 1992, il reprend un concept né à Vancouver sous le nom de M.E.N (Men Evolution Network) et lance avec d'autres le Réseau Hommes Québec. L'expérience initiée au québec s'est ensuite étendue aux pays francophones européens, notamment la Belgique, la France et la Suisse romande⁴².

Si cette organisation ne se présente pas ouvertement comme masculiniste, un de ses objectifs est malgré tout de « proposer une remise en question des modèles masculins traditionnels et *revaloriser l'image des hommes* »⁴³, ce qui suppose qu'elle a été dévalorisée. S'intéressant particulièrement aux « besoins » des hommes, le Réseau Hommes Québec fonde son analyse sur une vision antiféministe de l'évolution des rapports hommes-femmes, l'émancipation des femmes étant présentée comme une source des problèmes rencontrés par les hommes. Cet antiféminisme latent peut virer à un franc masculinisme : « Beaucoup de gens croient que les hommes vont désapprendre leur sexisme dans les "groupes de parole" non mixtes organisés à leur intention. Cela dépend de qui les organise. [...] Au Réseau Hommes-Québec, j'ai vu un leader d'atelier organiser un rituel néo-jungien où les hommes étaient invités à découper dans du papier la silhouette d'une personne qui "les avait fait souffrir" [les silhouettes représentaient des femmes], à se vider le cœur face à cette personne et à... mettre le feu au mannequin dans un passage à l'acte rituel ! »⁴⁴

40 Voir p. 42 : « Un masculinisme d'État : casser le Conseil du statut de la femme ».

41 Citation libre de : http://fr.wikipedia.org/wiki/Guy_corneau vu le 23 mai 2009.

42 Citation libre de : http://fr.wikipedia.org/wiki/Réseau_Hommes vu le 23 mai 2009.

43 Source: <http://www.rhq.ca/internet/mission.html> vu le 9 juin 2009.

44 Issu de l'article « Homme atteint de "victimite" », par Zelda Laliberté, commentaire du 27 octobre 2003 de Martin Dufresne, intitulé « La victimite, cela s'apprend », source : <http://sisyphe.org/spip.php?breve47> vu le 9 juin 2009.

Yvon Dallaire est psychologue, sexologue, auteur à succès et conférencier de réputation internationale. Il a fait des relations de couple homme-femme sa spécialité et dirige le site Couple heureux, ainsi que le site optionsante.com.⁴⁵ Il fait partie d'un nombre important d'associations liées à la psychologie. C'est un habitué des médias, y faisant de nombreuses interventions, rédigeant des chroniques régulières dans des journaux québécois à fort tirage, et ayant animé des émissions de télévision.

La teneur masculiniste de plusieurs de ses livres est sans ambiguïté. Deux de ses derniers ouvrages ont ainsi pour titre *Homme et fier de l'être. Un livre qui dénonce les préjugés contre les hommes et qui fait l'éloge de la masculinité*. (2001), ou encore *La violence faite aux hommes, Une réalité taboue et complexe*. (2002).

Yvon Dallaire a présidé trois congrès internationaux *Paroles d'hommes*. Le premier a eu lieu en 2003, à Genève, et s'intitulait *Quand l'homme reprend la parole....* Le second, *Féminisme + Hominisme = Humanisme*, s'est déroulé à Montréal en 2005 et le dernier en date s'est produit à Bruxelles en 2008, sous le titre suivant : *Hommes : états des lieux : inventaire des ressources et besoins*. Le prochain devrait avoir lieu à Paris...

Subventionné en partie par des fonds publics, le congrès de 2005 s'est tenu dans les locaux de l'Université du Québec A Montréal (UQAM). Ce congrès, particulièrement médiatisé et invitant des personnalités publiques, des universitaires, a visé à donner une image publique, respectable et scientifique du masculinisme. Sur la page Internet présentant le congrès, on peut notamment lire la condamnation du féminisme qu'ils nomment radical. S'ils se distinguent dans ce texte des masculinistes purs et durs, une lecture des *Actes des congrès*⁴⁶ met en avant l'idée de l'égalité-déjà-là et du sempiternel les-féministes-doivent-se-taire-et-laisser-parler-les-hommes⁴⁷.

Les groupes de pères séparés, le fer de lance du masculinisme

Les années 1980 voient l'État québécois moderniser ses lois, notamment dans le domaine familial. « En 1981, la Loi sur le divorce est réformée, et l'égalité entre épouses et époux est déclarée. Les femmes peuvent désormais conserver leur nom et le transmettre à leurs enfants.⁴⁸ Depuis 1986, le divorce peut être demandé sur la base de l'échec du mariage, considéré désormais comme une raison suffisante. »⁴⁹ Les provinces canadiennes, dont le Québec, se sont dotées de lois de versement obligatoire des pensions suite à la publication d'études démontrant les difficultés rencontrées par les mères à les obtenir de la part du père de leur(s) enfant(s).

L'autonomie croissante des mères en vertu de ces changements législatifs provoque l'hostilité de certains pères qui créent très rapidement des groupes de pression dénonçant ces lois. Dès 1985, en Ontario, un premier comité de Fathers for Justice (F4J) est fondé. Leur cheval de bataille : la question du divorce et des pensions alimentaires. F4J est un lobby mondial disposant de déclinaisons au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou encore en Italie. Ce groupe, qualifié en mars 2005 par la BBC de « groupe de pression le plus croissant au monde », est l'auteur de plusieurs coups d'éclat ou manifestations⁵⁰.

45 Sa façon d'utiliser la psychologie pour appuyer les idées masculinistes ressort nettement dans la liste des ouvrages qu'il édite: http://www.optionsante.com/livres_n.php vu le 25 juin 2009.

46 <http://www.parolesdhommes.com/actes2.php> vu le 25 juin 2009.

47 Une analyse de l'événement et de son discours : « Quand donc les hommes ont-ils renoncé à la parole ? », article de Micheline Carrier en ligne sur <http://sisyphe.org/spip.php?article1743>

48 Projet de loi 89, modifiant le Code civil du Québec (1980).

49 Josianne Lavoie, « L'activisme juridique, le divorce et la garde des enfants: backlash sur les gains essentiels du mouvement féministe », in *Le mouvement masculiniste au Québec*, déjà cité, p.195.

50 Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/F4J> vu le 23 mai 2009.

Si F4J est le groupe le plus connu, il est cependant loin d'être le seul. Les pères séparés ont en effet formé de nombreux groupes dès les années 1980. On peut citer l'association des hommes séparés et divorcés du québec (AHSD), créée dès le début des années 1980 et le Canadian Council for Family Rights (Conseil Canadien pour les Droits de la Famille), apparu en 1987⁵¹.

Le point commun de ces groupes de pères séparés est de se comporter en groupes de pression afin d'obtenir la diminution, voire l'annulation des pensions alimentaires, de revendiquer la garde partagée sans conditions, même en cas de violences commises par le père envers les enfants ou la mère. Cette sorte de « syndicalisme patriarcal » s'appuie sur des théories⁵² produites par des psychologues antiféministes, ce qui montre la connexion d'intérêts entre les différentes sphères du masculinisme.

51 Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri, « Introduction. Qu'est ce que le masculinisme? », déjà cité, p.23.

52 Voir p. 40 : « Des armes au service de l'impunité totale des hommes : les fausses allégations et le Syndrome d'Aliénation Parentale (SAP) ».

2. Les mythes masculinistes québécois

Le masculinisme ne connaît pas de frontières : la pratique intensive d'Internet et la formation d'un réseau à l'échelle des pays occidentaux font qu'on ne peut pas identifier des thèmes masculinistes spécifiques à tel ou tel pays. Si les citations sont québécoises, les controverses que nous allons décrypter maintenant s'affirment à l'échelle internationale. Elles s'articulent en trois étapes :

« **Première étape des masculinistes** : mettre au même niveau que le sexisme subi par les femmes des inégalités dont les hommes seraient victimes (en n'hésitant pas à manipuler ou à mentir).

Deuxième étape : nier les violences sexistes subies par les femmes.

Troisième étape : demander des mesures qui renforcent la domination masculine, protègent les agresseurs, ou attendent aux droits des femmes. »⁵³

Larmes de crocodile

Thème	<i>La crise de la masculinité</i>	<i>La souffrance des hommes</i>
Lieu commun	Les hommes vivent une crise identitaire dans une société dominée par des valeurs féminines.	La souffrance des hommes est un sujet qui est tabou dans nos sociétés à cause du politiquement correct féministe.
Citation	« Quel homme peut se vanter de n'avoir jamais fait l'objet de ridicule, de critique, de discrimination ou de rejet parce qu'il est un homme ? Depuis l'avènement du mouvement féministe, on constate que les attaques contre les hommes se sont multipliées [...] Pour les féministes, l'homme représente l'ennemi à abattre ou l'animal à dresser. » ⁵⁴	« La souffrance des femmes est surlignée et exagérée tandis que la souffrance des hommes et des garçons est niée et cachée. Par exemple, regardez l'industrie subventionnée de la violence domestique au Québec qui ne s'adresse seulement qu'aux femmes et qui nie toute existence de violences faites aux hommes en faisant mentir les sondages. » ⁵⁵

La mythologie masculiniste se présente en premier lieu comme une grande plainte : c'est l'idée de *crise de la masculinité*. Du fait des mouvements féministes des années 1970 à nos jours, il y aurait eu des bouleversements si profonds dans les rapports entre les sexes, que les hommes, hier dominants et sûrs d'eux, seraient aujourd'hui en proie au doute. Ils seraient déstabilisés, angoissés... la liste est interminable. Cette vision apocalyptique de la « condition masculine » pourrait faire sourire si elle n'était pas tant partagée, au Québec et ailleurs.

Les masculinistes proposent une série d'indicateurs qui attesteraient selon eux de l'existence de cette crise de la masculinité. Cette partie tâchera de les déconstruire et de les critiquer. S'il est impossible de trouver le moindre fondement à ce pseudo événement, il est difficile pour autant d'ignorer les discours omniprésents qui tiennent pour acquise l'idée de cette « crise ». Le décalage entre l'état réel de la société et sa représentation est ici particulièrement flagrant.

53 Article de Mathieu, « Des nouvelles du masculinisme », http://www.chiennesdegarde.com/article.php3?id_article=280, vu le 4 juin 2009.

54 Dr Janel Gauthier, préface de *Homme et fier de l'être*, Yvon Dallaire, Québec, Option Santé, 2001. Cité dans les Actes du 1er colloque *Paroles d'hommes*. p. 7, Éditions Option Santé/OptionWeb 2003.

55 <http://harakiri.ca/2009/01/le-mensonge-feministe-premiere-partie/> vu le 4 juin 2009.

Le discours sur la *crise de la masculinité* n'est pas plus récent ni neuf que celui sur la *crise économique*. Comme le montre Ève-Marie Lampron⁵⁶, la « crise » de la masculinité est un vieux thème réactionnaire qui a déjà été employé à plusieurs reprises pour accroître le pouvoir de la classe des hommes.

Cette thématique a notamment été mobilisée pour contrecarrer les aspirations égalitaires des femmes pendant la Révolution française, pour limiter leur accès aux emplois salariés un siècle plus tard⁵⁷, pour contrer les évolutions récentes du droit vers plus d'égalité (divorce, contraception...) et les mesures concrètes prises pour diminuer les effets du patriarcat (action positive, aide aux femmes victimes de violence masculine...).

Le discours de la crise ne dit rien d'autre, au fond que ceci : *L'égalité entre les femmes et les hommes porte préjudice aux hommes.*

Pour démontrer l'existence de cette crise, les masculinistes proposent alors un catalogue des souffrances masculines. Les pères divorcés seraient défavorisés, les hommes se suicideraient de plus en plus suite à des divorces, les garçons réussiraient de moins en moins à l'école...



56 Ève-Marie Lampron, « Liberté, fraternité, masculinité : les discours masculinistes contemporains du Québec et la perception des femmes dans la France révolutionnaire », in *Le mouvement masculiniste au Québec*, déjà cité, p.33.

57 Annelise Maugue, *L'identité masculine en crise au tournant du siècle, 1871-1914*, Paris, Payot, 2001.

« C'est mon fils, ma bataille... » ou la légende des pères destitués⁵⁸.

L'argumentaire développé par les groupes de pères séparés peut se résumer de la façon suivante :

- 1) L'action des juges fait que la plupart des pères divorcés se voient refuser la garde de leur(s) enfant(s).⁵⁹
- 2) La garde partagée systématique est la solution la plus égalitaire pour les parents, et la meilleure du point de vue de l'enfant.

Fathers for Justice n'hésite pas à affirmer qu'« au Québec, plus de 300 000 enfants sont privés de vivre avec leur père, on a détruit la vie de centaines de milliers de pères au cours de ces 30 dernières années⁶⁰ ». Or une enquête menée en 2003 rapporte que les cas de séparation arbitrés par le juge ne représentent que 12,2% des dossiers en droit de la famille entendus dans les districts de Montréal et de Saint-Gérôme pour l'ensemble de l'année 2001.⁶¹ L'immense majorité des divorces ne se retrouve donc pas devant un juge, une décision consensuelle ayant été prise entre les deux parents. Le fait que la garde des enfants soit la plupart du temps laissée à la mère⁶² ne peut pas être relié à un favoritisme judiciaire, mais plutôt à un désengagement volontaire des pères vis-à-vis de leur(s) enfant(s), avec la perpétuation d'un modèle familial traditionnel.

Les juges, contrairement à ce que prétendent les masculinistes, penchent déjà en faveur de la garde partagée quand les conditions le permettent. D'après la loi sur le divorce, le tribunal doit rendre une ordonnance de garde basée sur le principe de contacts équilibrés de l'enfant avec ses deux parents. Si de manière purement comptable, la garde partagée systématique en cas de litiges peut sembler la solution la plus égalitaire, le contraire ressort d'une analyse plus précise. Même lorsque la mère est victime de violences de la part du père et ne souhaite pas abandonner ses enfants, le tribunal n'est pas obligé de lui confier la garde exclusive. Souvent, les tribunaux rejettent ce type de demande parce que l'enfant lui-même n'a subi aucun sévices⁶³.

Les femmes victimes de violences conjugales ne sont donc pas ou peu protégées par la loi, comme le montre une enquête de Statistique Canada : « Le risque de violence est particulièrement élevé au moment de la séparation, surtout en ce qui concerne les femmes. Le tiers (34%) des femmes qui ont été victimes de violence pendant leur relation ont déclaré que la violence était plus grave ou plus fréquente après la séparation. Le nombre d'hommes qui ont répondu la même chose était trop petit pour produire des estimations fiables »⁶⁴.

58 Les informations contenues dans ce passage sont issues de l'article de Josianne Lavoie, « L'activisme juridique, le divorce et la garde des enfants », in *Le mouvement masculiniste au Québec*, déjà cité, pp. 179-209.

59 Ce mythe est très répandu, comme le montrent les propos que le député Camil Bouchard a tenu à l'Assemblée nationale du Québec, en 2005 : « J'aimerais revenir à un exemple concret et qui préoccupe plusieurs groupes d'hommes au Québec. Il y a plusieurs groupes d'hommes au Québec qui pensent, qui défendent la position suivante : il y a une discrimination systémique envers les hommes devant les tribunaux en ce qui concerne la garde des enfants. Ils ont l'impression que les juges ont développé des valeurs, des croyances autour d'une capacité plus grande des mères à assurer une garde des enfants meilleure. »

Cité par Micheline Carrier, dans l'article « L'ex-juge Claire L'Heureux-Dubé réfute l'idée que les tribunaux discriminent les pères divorcés », source : <http://sisyphe.org/spip.php?breve271>, vu le 15 juin 2009.

60 Article de Daniel Laforest, président de F4J, « F4J veut un virage radical de la société québécoise », www.fathers-4-justice.ca

61 Renée Joyal, Evelyne Lapiere-Adamcyk et coll., *Le rôle des tribunaux dans la prise en charge des enfants après le divorce ou la séparation des parents*, Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 2003, p.17.

62 Nicolas Rousseau et Anne Quéniart, « Les pères face au système de justice : l'influence des facteurs juridiques sur le niveau de l'engagement paternel à la suite d'un divorce », *Revue canadienne de droit familial*, 2004, n°21, p.9.

63 Michel Tétrault, *La garde partagée, de la légende urbaine à la réalité* <http://www.barreau.qc.ca/pdf/congres/2004/legende.pdf> paragraphe 190.

64 Statistique Canada (14 juillet 2005), *La violence familiale au Canada: un profil statistique*, Le quotidien, Ottawa, Statistique Canada.

Enfin, les masculinistes présentent leurs propositions en faveur de la garde partagée systématique comme étant dans l'intérêt de l'enfant. Or, de nombreuses études montrent que les enfants peuvent très mal vivre ce mode de résidence. En effet, ce principe les expose parfois à des pères violents (dans un nombre non négligeable de cas, la mère demande la garde exclusive en raison de la violence du conjoint), à des conflits entre les deux parents et à un changement régulier de cadre de vie qui peut les perturber⁶⁵.

Le suicide des hommes

Le mythe du suicide des hommes repose sur trois idées centrales :

- 1) Aujourd'hui, les hommes québécois se suicideraient de plus en plus.
- 2) Ils se suicideraient plus que les femmes, ce qui prouverait un malaise spécifiquement masculin.
- 3) Les causes de leur suicide seraient liées au féminisme.

Le taux de suicide des hommes au Québec augmente-il ? Dans un article récent⁶⁶, Francis Dupuis-Déri constate que « si les statistiques sur le suicide ne sont jamais totalement fiables, les spécialistes s'entendent tout de même pour constater une augmentation réelle des suicides depuis 1950. [...] Marie-France Charron, des services et études épidémiologiques du ministère des Affaires sociales du Québec, note que le taux de suicide "a augmenté dans des proportions semblables entre les deux sexes"⁶⁷ entre 1950 et 1979. » Plus loin, il indique que « le taux des femmes reste à peu près stable, alors que le taux de suicide des hommes a connu une baisse très importante, chutant de 35% depuis 1999⁶⁸. » Le taux de suicide des hommes au Québec en 2006 est plus faible que celui de 1982 à 1984⁶⁹.

Pour analyser le phénomène complexe qu'est le suicide dans son intégralité, il faut prendre en compte les tentatives de suicide. « [Au Québec,] l'Enquête Santé Québec (1998) établit que 2,9 % des hommes et 4,2 % des femmes rapportent avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie. Cette donnée - 50% plus de femmes suicidaires - correspond d'ailleurs de près aux niveaux plus élevés de dépression et de pauvreté constatés chez les femmes, en regard des mêmes facteurs chez les hommes. Si les hommes, moins nombreux que les femmes à attenter à leurs jours, sont plus nombreux à compléter un suicide, c'est apparemment en raison de leur préférence pour des méthodes plus physiques, "efficaces" (armes à feu, pendaison, chute, collision en voiture, etc.) »⁷⁰. Cela s'explique par le plus grand accès des hommes aux armes à feu (chasseurs, policiers, militaires).

Interpréter les causes d'un suicide est toujours délicat. On peut néanmoins souligner que les masculinistes prétendent que le suicide des hommes est principalement la conséquence des divorces et des problèmes de garde d'enfant, or, « les données les plus récentes indiquent que 16,9% des hommes qui se suicident sont séparés ou divorcés ».⁷¹ Si cela n'indique pas le divorce comme la cause de ces suicides, cela permet malgré tout de remettre en cause l'affirmation selon laquelle la rupture serait la première cause de suicide chez les hommes.

65 Jacqueline Phélip, *Le Livre noir de la garde alternée*, préface de Maurice Berger, m.d., Dunod, Paris, 2006. Jacqueline Phélip, « Garde partagée ou résidence alternée » : l'enfant d'abord, <http://sisyphe.org/spip.php?article1775> vu le 2 juin 2009.

66 Francis Dupuis-Déri, « Le chant des vautours : de la récupération du suicide des hommes par les antiféministes », pp 145-177. in *Le mouvement masculiniste au Québec*, déjà cité.

67 Marie-France Charron, *Le suicide au Québec : analyse statistique*, Québec, Gouvernement du Québec, 1983, p.35, cité dans *Le mouvement masculiniste au Québec*, déjà cité, p.154.

68 Danielle St-Laurent et Matthieu Gagné, *Surveillance de la mortalité par suicide au Québec : ampleur et évolution du problème de 1981 à 2006*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2008, p.20, cité dans *Le mouvement masculiniste au Québec*, déjà cité, p.155

69 *Idem*

70 Martin Dufresne, « Masculinisme et suicide chez les hommes », http://sisyphe.org/article.php3?id_article=544, vu le 9 juin 2009.

71 Francis Dupuis-Déri, « Le chant des vautours », déjà cité, p.156.

Loin des idées masculinistes, deux éléments influent fortement sur le suicide des hommes :
Le taux de suicide le plus élevé au Québec, comme en France, concerne les jeunes hommes homosexuels et bisexuels : « leur taux de suicide est de 7 à 13 fois plus élevé que celui de la catégorie des jeunes hommes hétérosexuels. »⁷² Or, les actes homophobes sont surtout le fait d'hommes...
Katharina Mayenfisch rappelle également une autre corrélation : « en fait, le taux de suicide augmente durant les phases de récession et diminue pendant les périodes de prospérité économique (Adjacic-Gross, 1999, dans OFSP, 2005). Selon les auteurs de ce rapport, il y a une forte corrélation entre le taux de suicide des hommes et les ventes forcées, les faillites et le chômage. »⁷³.

Des écoliers dans la brume...

Les masculinistes tirent la sonnette d'alarme : les garçons seraient en danger, leur taux de réussite à l'école serait en chute libre !

- 1) Les garçons réussiraient de moins en moins à l'école.
- 2) L'enseignement actuel favoriserait les filles.
- 3) Le retour à l'école non-mixte permettrait une meilleure réussite.

L'idée d'une chute des résultats scolaires des garçons au Québec, c'est du n'importe quoi :
« En 1979, le taux de décrochage scolaire des garçons de 19 ans était de 43,8 %. En 2004, il se situait à 24,3 %. Comment expliquer, alors, la panique actuelle ? C'est que les filles font encore mieux, étant passées d'un taux d'abandon de 37,2 % à un taux de 13,9 %. Les filles, en d'autres termes, sont si bonnes qu'elles modifient notre perception de la situation des garçons québécois, meilleure que celle de leurs semblables du reste du Canada et des pays de l'OCDE. »⁷⁴ « [Les] garçons décrochent en moins grande proportion aujourd'hui qu'il y a 10 ans. Par exemple, en 2001, en formation générale, ils étaient 69 % à accéder à la 5e secondaire comparativement à 54 %, en 1982 (source : ministère de l'Éducation). »⁷⁵

La situation est donc loin d'être catastrophique pour les garçons, puisqu'elle s'améliore ! Ce qui semble provoquer la colère des masculinistes, c'est que les filles progressent plus vite que les garçons, et qu'elles ont ainsi plus de chances de s'émanciper. Ils avancent donc l'idée que l'école favoriserait les filles :

- Parce qu'il y aurait plus d'enseignantes que d'enseignants au Québec, et qu'elles favoriseraient les filles. Or, s'il y a moins d'enseignants que d'enseignantes au niveau primaire, c'est que moins d'hommes que de femmes postulent pour ces postes, sans doute parce qu'ils sont moins valorisés et rémunérés que les postes du secondaire, où les femmes ne sont plus que 54% des effectifs et sont en minorité dans les postes de direction.⁷⁶ C'est aux niveaux scolaires où il y a le moins de proportion de femmes enseignantes que les garçons commencent à « décrocher ».

- Parce que la forme de l'enseignement défavoriserait les garçons : ils auraient particulièrement besoin de se défouler, et devraient faire plus de sport que les filles. Des expériences d'activités sportives pour garçons seulement ont été menées au secondaire. Elles reposent sur une conception essentialiste qui suppose un trop plein d'énergie, chez les garçons, qui doit être dépensé pour améliorer les résultats scolaires. Ces conceptions font aussi que l'indiscipline est en général mieux tolérée par les enseignants chez les garçons que chez les filles. Selon les directions d'école, les effets de ces mesures ne seraient pas palpables sur le plan des résultats scolaires⁷⁷.

72 *Idem.*

73 Katharina Mayenfisch, « Le suicide des hommes, une problématique qui ne date pas du 21e siècle », <http://sisyphe.org/sisypheinfo/spip.php?article64>, vu le 10 juin 2009.

74 Louis Cornellier, « L'école est-elle discriminatoire envers les garçons ? » *Le Devoir*, Édition du samedi 18 et du dimanche 19 août 2007, <http://sisyphe.org/spip.php?article2713> vu le 17 juin 2009.

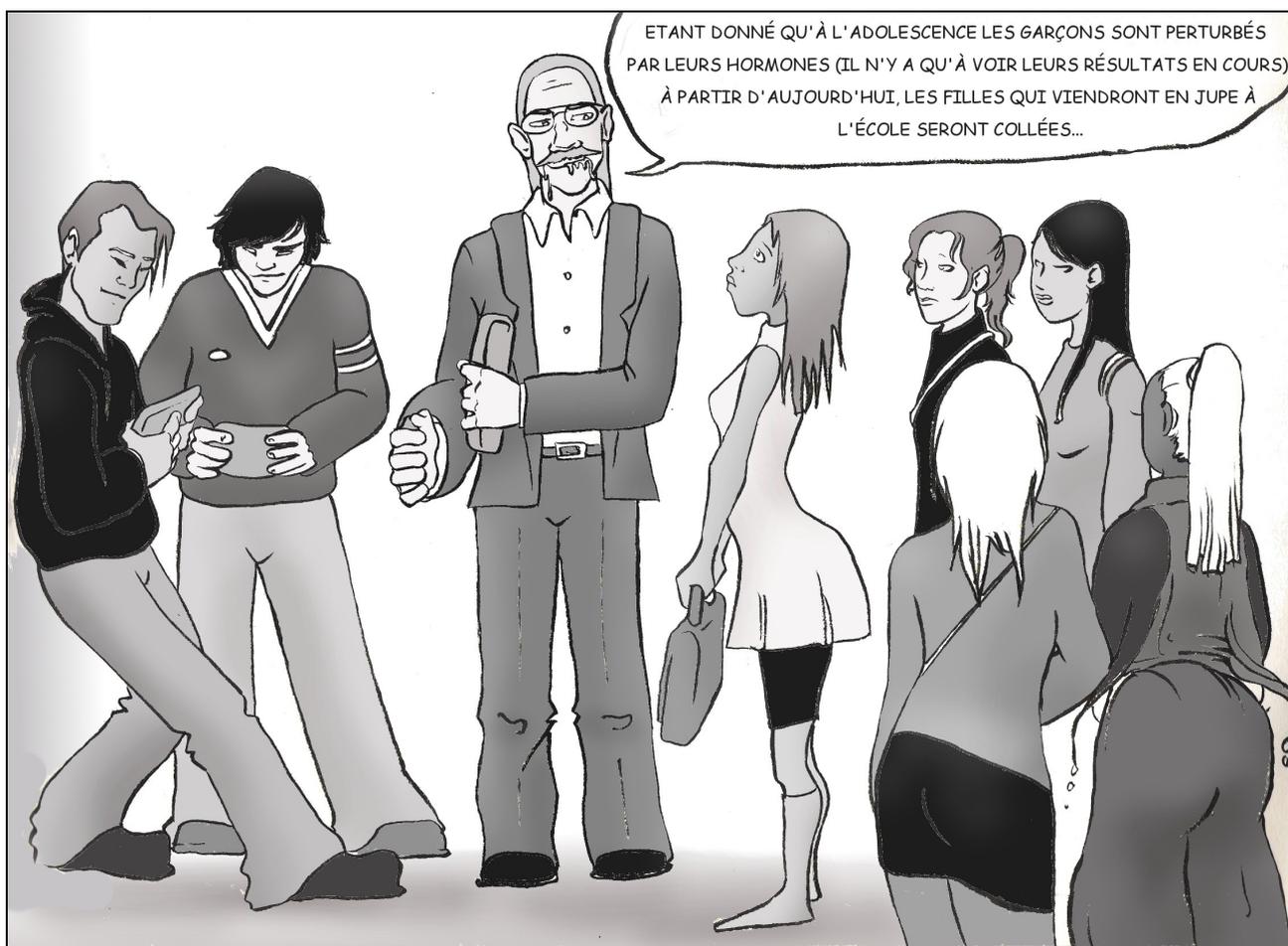
75 Michèle Asselin et Gisèle Bourret, « Les difficultés scolaires des garçons : débat sur l'école ou charge contre le féminisme ? », <http://sisyphe.org/spip.php?article744> vu le 17 juin 2009.

76 *Idem.*

77 *Rapport de recherche*. S.I., Groupe de réflexion sur l'éducation des garçons, 2003, p.37.

• Parce que les garçons, à l'adolescence, seraient perturbés par leurs hormones, la présence des filles dans la même classe les exciterait sexuellement et les rendrait incapables de se concentrer. C'est une rengaine bien connue, qui veut faire porter aux femmes la responsabilité du regard sexualisé que les hommes ont sur elles, et qui a pour finalité de restreindre la liberté des femmes. Les différentes études sur la sexualité menées en sociologie et en anthropologie montrent que la sexualité prend des formes très variées selon les populations. Ce n'est pas un fait « naturel » mais un fait social.⁷⁸ Or, les hommes parlent de sexe et apprennent à avoir un regard hétérosexuel masculin entre eux, la plupart du temps. La responsabilité des désirs masculins est donc à chercher là où ils sont produits, dans la classe des hommes, en non-mixité justement.

Plusieurs études ont été menées comparant les résultats des garçons dans les écoles mixtes et non-mixtes. Jean-Claude St-Amant, qui a mené plusieurs recherches sur le sujet, note que « Le recours à la non-mixité en classe constitue pour les personnels scolaires la mesure jugée la plus efficace pour les garçons. Elle se retrouve dans 37% des cas, avec une fréquence plus élevée au primaire (40% contre 34%). La ségrégation se fait soit par matière, soit par cycle ou par niveau. Ce type d'intervention s'inspire principalement du discours sur les dysfonctionnements de l'école où la responsabilité incombe d'abord au système scolaire. Le rapport du Groupe de réflexion sur l'éducation des garçons indique de façon paradoxale que "majoritairement, [les directions d'écoles] n'ont remarqué aucun changement significatif au niveau des résultats académiques."⁷⁹ Cette absence d'impact positif concorde tout à fait avec les résultats de recherche sur la ségrégation par sexe chez les garçons.⁸⁰ »⁸¹ Selon de nombreuses études, les personnes qui « décrochent » à l'école sont principalement issues de milieux populaires, mais ça, les masculinistes n'en parlent pas...



78 Jonathan Ned Katz, *L'invention de l'hétérosexualité*, Epel, Les grands classiques de l'érotologie moderne, 2001.

79 *Rapport de recherche*, déjà cité, p.36.

80 P. Bouchard et J. C. St-Amant, « La non-mixité à l'école : quels enjeux ? », *Options CSQ* no 22, pp. 179-191, 2003.

81 Jean-Claude St-Amant, « L'école québécoise et les garçons : l'apprentissage de la domination »,

<http://sisyphe.org/spip.php?article1320> vu le 17 juin 2009.

Négation des violences faites par les hommes

Thème *Les hommes violents*

Lieu commun Les associations féministes ont volontairement exagéré le nombre d'hommes violents pour obtenir des subventions du gouvernement québécois.

Citation « Rares sont les hommes au Québec qui ne se sont pas fait un jour ou l'autre lancer à la figure par des militantes ou des sympathisantes féministes que 300 000 femmes étaient victimes de violence conjugale chaque année au Québec. [Mais] les agresseurs se recrutent tout aussi bien chez les hommes que chez les femmes et la violence entre conjoints est bilatérale dans une proportion dépassant le plus souvent 50 % des cas. [...] ces chiffres [...] ont bel et bien été délibérément "fabriqués" de toute pièce en vue de créer un climat de psychose victimaire au sein de la population féminine du Québec, probablement dans le but général de la rallier aux stéréotypes sexistes propagés par certaines militantes féministes [...] »⁸²

Le masculinisme n'est pas seulement une entreprise d'apitoiement sur la *crise* dont souffriraient les hommes, c'est aussi un vaste mouvement de dénégation de l'ampleur des violences masculines envers les femmes et les enfants. Cette propagande aux effets particulièrement dramatiques est permise par la caution scientifique de quelques psychologues masculinistes. Ils n'hésitent pas à inventer des théories sur-mesure pour protéger judiciairement les hommes violents, et contribuer à retarder la condamnation concrète et systématique des violences physiques et sexuelles qu'ils exercent à l'encontre des femmes et des enfants.

Noyer les responsabilités des hommes : la *symétrie de la violence*

La théorie de la symétrie de la violence, mobilisée notamment par le psychologue Yvon Dallaire, nie l'inégalité de l'exercice de la violence entre les femmes et les hommes. Elle suppose l'inexistence d'une violence structurelle des hommes envers les femmes, mais plutôt des personnes violentes, une situation qui n'aurait rien à voir avec le sexe.

Yvon Dallaire tente de démontrer cette symétrie sous trois aspects :

• **la corresponsabilité** : « la violence conjugale s'explique par des différences physiologiques [...] entre les femmes et les hommes qui se traduisent par des réactions distinctes face au stress »⁸³. La violence masculine serait donc liée à des incompréhensions réciproques. Les partenaires deviennent alors tous deux responsables de cette violence.

Ce genre de raisonnement permet de justifier toutes les violences et s'abstenir d'explicitier qui sont les auteurs, les véritables responsables et quels sont les mécanismes psycho-sociologiques de la violence masculine.

• **la perte de contrôle** : « les hommes violents sont incapables de se contrôler ». Cette théorie est facile à démonter : dans des situations où les hommes savent qu'ils peuvent être sanctionnés (en entreprise, face à la police, etc.), ils sont tout à fait capables de se maîtriser.

• **la souffrance** : les hommes violents seraient des hommes qui auraient souffert de traumatismes infantiles.⁸⁴ C'est une théorie qui ne justifie en rien la quantité d'hommes violents envers des femmes, et qui ne dit pas pourquoi les femmes, qui *a priori* n'ont pas subi moins de traumatismes infantiles

82 Vu sur le site de *l'après rupture*, le 5 juin 2009,

<http://lapresrupture.qc.ca/Le%20scandale%20des%20fausses%20statistiques.htm>

83 Louise Brossard, « Le discours masculiniste sur les violences faites aux femmes : une entreprise de banalisation de la domination masculine », in *Le mouvement masculiniste au Québec*, déjà cité, p. 96.

84 *Idem*, p.100-101.

que les hommes, ne sont pas plus violentes. C'est aussi « une méthode bien connue en matière de violence conjugale : utiliser tous les arguments possibles pour manipuler l'autre – notamment en jouant sur ses sentiments – et faire oublier sa propre responsabilité »⁸⁵.

Ces théories sont confortées par les interprétations masculinistes des données de l'*Enquête sociale générale* de 1999 de Statistique Canada, reprises dans la publication de l'Institut de la statistique du Québec, *La violence conjugale envers les hommes et les femmes au Québec et au Canada*, 1999⁸⁶. Ces données présentent la prévalence sur cinq ans de plusieurs énoncés tels que « a été victime d'au moins un acte d'agression ». Autrement dit, cette prévalence mesure le nombre de personnes qui, dans la population canadienne et québécoise, ont au moins une fois été l'objet d'un acte de violence de la part de leur conjointE. L'écart est faible entre les hommes et les femmes.

Mais comme le rappelle le Conseil du statut de la femme⁸⁷, ce genre de document « ne constitue évidemment pas une mesure de la violence conjugale »⁸⁸. Et ce, pour la raison suivante : une femme violentée 90 fois par son conjoint ces 5 dernières années et un homme violenté une fois par sa conjointe sur la même période compteront pour 1 dans ces statistiques, dans les deux cas.

Yasmin Jiwani conteste elle aussi cette enquête :

« Dans un pays où pour chaque conjoint tué, 3,4 conjointes subissent le même sort (Locke, 2000), où des statistiques antérieures révèlent que 98 p. 100 des agressions sexuelles et 86 p. 100 des crimes violents sont commis par des hommes (Johnson, 1996), que les femmes représentent 98 p. 100 des victimes de violence conjugale sous forme d'agression sexuelle, d'enlèvement ou de prise d'otage (Fitzgerald, 1999), et où 80 p. 100 des victimes de harcèlement criminel sont des femmes alors que 90 p. 100 des personnes accusées sont des hommes (Kong, 1996), les conclusions de l'ESG sont **étonnantes.** »⁸⁹

Ainsi, pour le Conseil du statut de la femme « l'idée que, dans leurs relations de couple, les hommes sont autant victimes de violence que les femmes et son corollaire, que les femmes sont aussi violentes que les hommes, ne correspond pas à la réalité. Comme le soulignent aussi d'autres travaux⁹⁰, il faut [...] reconnaître que la violence vécue par les conjointes se manifeste par des actes plus dangereux, qui se produisent plus fréquemment, et qu'elle a des conséquences physiques et psychologiques plus marquées. Elle relève plus souvent d'une dynamique de terrorisme conjugal, de rapports de domination entre les sexes, c'est-à-dire d'une véritable violence conjugale, telle que définie par la *Politique québécoise d'intervention en matière de violence conjugale*, par opposition à une situation de violence situationnelle. De plus, cette dynamique a des conséquences plus négatives et d'une plus grande ampleur pour les femmes. »⁹¹.

85 *Idem*, p.101.

86 Institut de la statistique du Québec. *La violence conjugale envers les hommes et les femmes au Québec et au Canada*, 1999, [recherche et rédaction : Denis Laroche], Québec, l'Institut, 2003.

87 Lucie Bélanger, *Ampleur et nature de la violence subie par les femmes et les hommes : analyse sur quelques statistiques concernant la violence conjugale*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2005.
http://www.csf.gouv.qc.ca/telechargement_publication/index.php?id=249 vu le 20 juin 2009.

88 *Idem*, p. 12.

89 Yasmin Jiwani, « Enquête sociale générale de 1999 sur la violence conjugale : une analyse », http://www.vancouver.sfu.ca/freda/reports/gss01_f.htm, vu le 22 juin 2009.

90 Yasmin Jiwani, « Enquête sociale générale de 1999 sur la violence conjugale : une analyse », déjà citée. Leslie Tutty. *Violence à l'égard du mari : vue d'ensemble sur la recherche et les perspectives*, Ottawa, Santé Canada, 1999.

91 Lucie Bélanger, déjà citée, p.25.

Des armes au service de l'impunité totale des hommes : les fausses allégations et le Syndrome d'Aliénation Parentale (SAP)

Pour contrer ce constat d'une violence conjugale exercée surtout par les hommes vis-à-vis des femmes, les masculinistes ont inventé les *fausses allégations*. Ils ont diffusé l'idée que parmi les femmes portant plainte pour des violences commises par des hommes (agressions et abus sexuels), beaucoup mentiraient.

L'analyse des statistiques montre pourtant l'inverse : loin d'être surévaluées, les violences subies par les femmes sont sous-évaluées parce que sous-déclarées. Un rapport sur les agressions à caractère sexuel indique que « selon différentes enquêtes, les taux de signalement [des agressions à caractère sexuel] varient entre 6% et 38% au Canada [...] l'agression sexuelle constitue l'un des crimes les moins rapportés aux services de police ⁹². ». Mais ce faible taux de déclarations est sûrement déjà trop haut pour les masculinistes... Si certains signalements peuvent s'avérer non fondés (comme pour tous les signalements de crimes et délits), il apparaît nettement que ce qui est massif, c'est le non-signalement, qui s'explique aussi par un soupçon continuant de peser sur les victimes de viol, soupçon que les masculinistes contribuent particulièrement à amplifier. Leur stratégie sert la défense des hommes violeurs, rendant plus difficile le signalement de ce crime par les femmes.

Les enfants sont l'autre cible des négations masculinistes. Richard Gardner (1931-2003), professeur de pédopsychiatrie étasunien, a inventé vers 1985 une théorie sur-mesure qui crée pour le profit des pères séparés une zone de non-droit et renvoie les enfants au silence dont ils étaient à peine sortis.

C'est le **Syndrome d'Aliénation Parentale (SAP)**, qu'il définit ainsi : « Le SAP est un trouble propre aux enfants, survenant quasi exclusivement dans les conflits de droit de garde, où un parent (habituellement la mère) conditionne l'enfant à haïr l'autre parent (habituellement le père). Les enfants se rangent habituellement du côté du parent qui se livre à ce conditionnement, en créant leur propre cabale contre le père. »⁹³ Selon cet auteur, ce syndrome serait devenu de plus en plus courant, il en aurait vu plus de 90% des conflits de droit de garde où il effectue des évaluations⁹⁴. Au point qu'il considérait en 1993 que les allégations d'agressions sur enfants étaient la « troisième vague d'hystérie majeure »⁹⁵ à déferler sur les États-Unis.

Cette théorie, qui place hors de tout soupçon les pères abuseurs et permet de jeter un discrédit d'emblée sur la mère a été, est encore fortement utilisée par des avocats défendant des pères séparés et par les associations de pères divorcés.

Aujourd'hui répandue, cette théorie n'en est pas moins contestée scientifiquement⁹⁶ et légalement :

« Les psychiatres David Jones et Mel McGraw (1987) ont évalué tous les dossiers de soupçons d'agressions sexuelles sur enfants signalés en 1983 au Département des Services Sociaux de Denver (Colorado). Huit pour cent seulement de ces déclarations ont été considérées comme probablement mensongères. Parmi ce nombre restreint d'accusations fabriquées, la quasi-totalité était le fait d'adultes et non d'enfants. »⁹⁷

92 Gouvernement du Québec, *Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, 1995, p.31.

93 Gardner, R.A. (6 septembre 1993) « Dr. Gardner defends work on sex abuse ». National Law Journal, p. 16.

94 Gardner, R.A. (1987). *The Parental Alienation Syndrome and the Differentiation Between Fabricated and Genuine Child Sex Abuse*. Cresskill, NJ : Creative Therapeutics, p.67.

95 Gardner, R.A. (22 février 1993) « Modern witch hunt--child abuse charges ». The Wall Street Journal, p. A10.

96 Voir notamment Stephanie J. Dallam et Joyanna L. Silberg, « Des idées reçues compromettent la sécurité des enfants lors des litiges de garde », <http://sisyphe.org/spip.php?article2750> vu le 20 juin 2009.

97 Stephanie J. Dallam: *Le Syndrome d'Aliénation Parentale a-t-il une base empirique ? Examen critique des théories et opinions de R. Gardner*, p 2, Adaptation française : Martin Dufresne, Hélène Palma et Léo Thiers-Vidal, disponible sur <http://sisyphe.org/IMG/pdf/doc-164.pdf>. Vu le 20 juin 2009.

« Les meilleures recherches effectuées à ce jour ont établi la rareté des allégations d'agression sexuelle portées lors des différends de droit de garde (Thoennes & Tjaden, 1990; McIntosh & Prinz, 1993). On a également établi que ces allégations ont autant de probabilités d'être validées que celles qui sont formulées dans des contextes non liés au droit de garde (Hlady & Gunter, 1990). »⁹⁸

Au niveau légal, notons que le projet de loi n°1903, déposé en mars 2003 à l'assemblée législative du Texas⁹⁹, visait à interdire toute référence au SAP dans les tribunaux, jugé comme mensonger et insuffisamment scientifique.

Les chiffres officiels contestent eux aussi les théories de Richard Gardner. Selon un rapport du ministère de la Justice du Canada basé sur l'étude d'Everson et Boat¹⁰⁰, les fausses allégations représentent 1,6% des déclarations des enfants de moins de 3 ans, 1,7% pour les 3-6 ans et 8% pour les adolescents, soit 4,7% en moyenne. L'idée que lors des conflits liés à la garde de l'enfant, les mères ou les enfants accusent particulièrement les pères de violences sexuelles est donc fautive :

« Cette question a été examinée par un organisme de Denver (Colorado), l'Unité de recherche de l'Association of Family and Conciliation Courts. Son étude, menée sur deux ans, a exploré l'incidence et la validité des allégations d'agression sexuelle soulevées au moment d'un litige de garde. Contrairement à l'idée reçue selon laquelle les allégations de sévices sexuels au moment d'un litige de garde sont relativement courantes, cette étude a conclu que, dans les 12 États [étasuniens] participant à l'étude, seulement 6% des causes de garde impliquaient des allégations d'agression sexuelle »¹⁰¹.



98 *Idem*, p. 7.

99 « Syndrome d'Aliénation Parentale : la fin du mythe », adaptation française par Martin Dufresne et Hélène Palma. <http://sisyphe.org/spip.php?article426> vu le 20 juin 2009.

100 Everson and Boat, *False allegations of sexual abuse by children and adolescents*, in *J. Am. Acad. Child Adolesc. Psychiatry* 28 : 230-235, 1989.

101 Stephanie J. Dallam et Joyanna L. Silberg, « Des idées reçues compromettent la sécurité des enfants lors des litiges de garde (Partie I) », <http://sisyphe.org/spip.php?article2750>, vu le 22 juin 2009.

3. Le grand bond en arrière: les revendications masculinistes et leurs effets

Thème	<i>Les hommes victimes des femmes</i>	<i>Le favoritisme gouvernemental vis-à-vis des organismes destinés aux femmes</i>
Lieu commun	La justice fait du sexisme anti-hommes : ils ont moins souvent la garde des enfants, sont faussement accusés d'agressions sexuelles et de pédophilie.	Les associations d'aide aux femmes sont favorisées par le gouvernement québécois parce que les besoins des femmes sont surestimés et ceux des hommes, sous-estimés.
Citation	« Dix mille fausses accusations de violence conjugale (10, 000) par année au Québec [...] parce que les politiques en matière de violence conjugale et la loi sur le divorce avantagent les femmes et les mères au détriment des hommes et des pères. La politique d'intervention en matière conjugale et la loi du divorce permettent beaucoup trop facilement à une femme de faussement accuser son époux pour s'approprier les enfants, de l'argent, de la résidence familiale etc ... » ¹⁰²	« Au fil des ans, les contribuables et des fondations de toutes sortes ont financé à coups de millions annuellement une multitude de maisons d'hébergement [...] de congrès voués à la défense des femmes violentées, alors que c'étaient les hommes qui étaient le plus souvent agressés par leur conjointe. [Ce qui a permis] à une multitude d'intervenantes, de "chercheuses" de s'engraisser financièrement aux frais des contribuables en faisant croire à la population que la violence faite aux femmes était un fléau [...]. » ¹⁰³

Hélène Palma, auteure de nombreux articles analysant la montée de ce mouvement réactionnaire, montre que le masculinisme forme un véritable groupe de pression patriarcal avançant plusieurs revendications :

- « a. contestation des dispositions post-divorce relativement aux enfants et à l'argent
- b. négation des violences domestiques/contestation de statistiques sur ces violences/affirmations que les hommes seraient aussi victimes
- c. contestation du droit à l'avortement et à la contraception
- d. remise en cause du droit au divorce ¹⁰⁴»

Ces revendications concrètes entraînent pour les femmes des effets dramatiques qui se sont déjà produits ou qui risquent de l'être. En voici plusieurs exemples.

Un masculinisme d'État : casser le Conseil du statut de la femme

Les pressions répétées des groupes masculinistes depuis les années 1980 ont eu pour effet de fragiliser un élément important des politiques publiques québécoises : le Conseil du statut de la femme. Depuis une trentaine d'années, cet organe émet des avis et des statistiques relatifs aux politiques publiques à mener pour lutter contre les discriminations faites aux femmes. Le Conseil se présente comme un «organisme de consultation et d'étude créé en 1973. Il donne son avis sur tout sujet soumis à son analyse relativement à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme. L'assemblée des membres du Conseil est composée de la présidente et de dix femmes provenant des associations féminines, des milieux universitaires, des groupes socio-économiques et des syndicats. »¹⁰⁵

102 Extrait tiré de « L'incroyable injustice envers les hommes », Louis Tremblay
<http://www.lapresrupture.qc.ca/LouisTremblay.html#injustice> vu le 4 juin 2009.

103 <http://www.lbr.ca/article-4-6160.html> vu le 23 mai 2009.

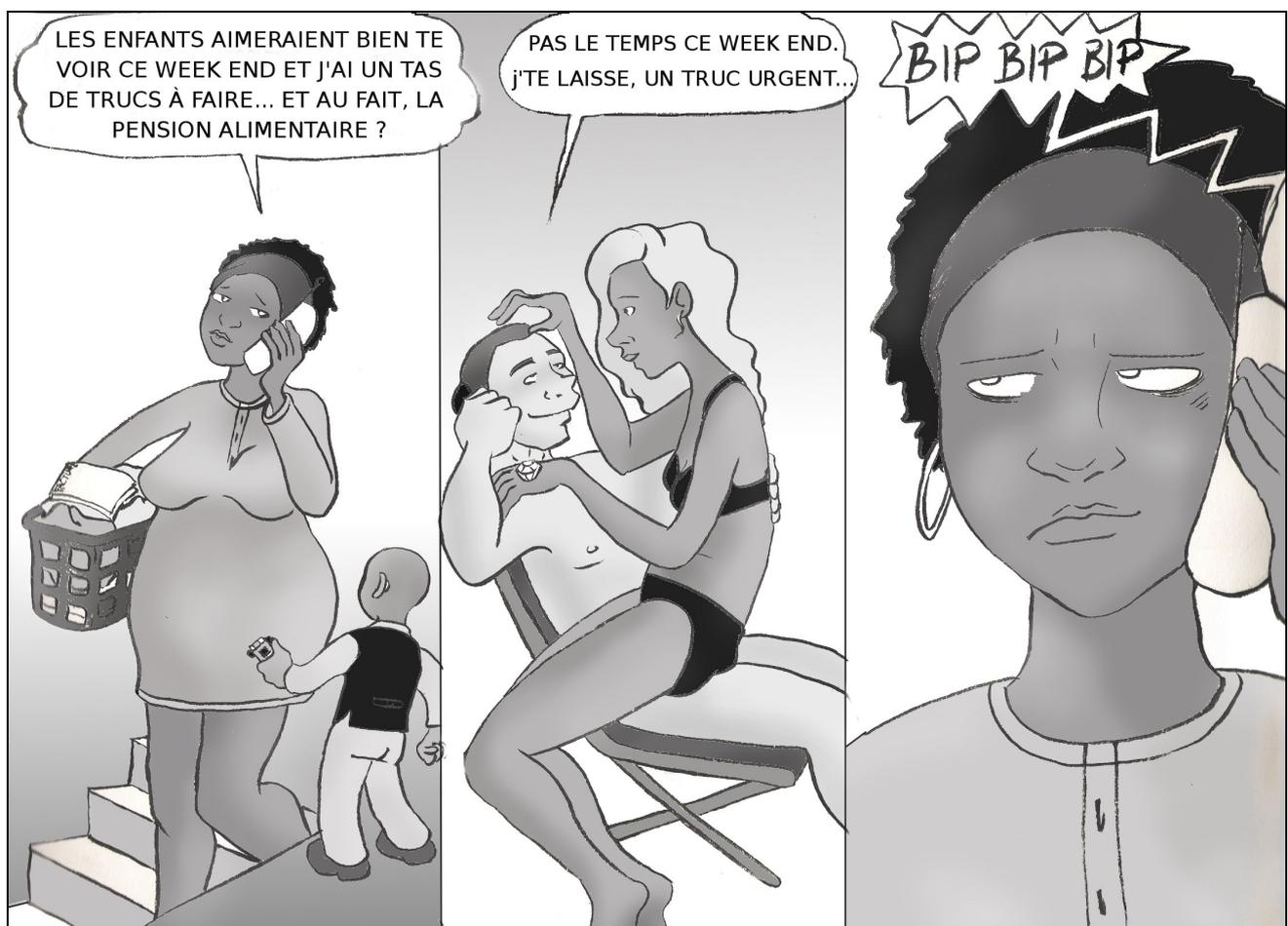
104 *Idem*.

105 *Ampleur et nature de la violence subie par les femmes et les hommes*, déjà cité, p.1.

Le fait qu'il constitue une épine dans le pied des masculinistes et autres antiféministes n'est sûrement pas pour rien dans le fait qu'il ait failli disparaître vers 2003. Il n'a été maintenu que suite à l'importante mobilisation pour sa défense¹⁰⁶. Cet événement est intervenu au moment où le gouvernement Charest engageait une *réingénierie* de l'État, autrement dit, des coupes budgétaires et un recentrage de l'État sur des fonctions régaliennes (justice, police, armée) au détriment de ses fonctions « sociales ». Le Conseil est depuis lors l'objet de remises en cause récurrentes, sa disparition restant un souhait émis par certaines personnalités¹⁰⁷.

Imposer la garde partagée

Un des rôles de la légende des pères destitués, du mythe du suicide massif des pères divorcés et du SAP est de faire pression sur les juges, le pouvoir législatif et les mères elles-mêmes pour imposer systématiquement la garde partagée. Quand ce mode de garde est imposé, il devient un frein majeur à l'autonomie des femmes, contraintes de vivre, jusqu'à la majorité de l'enfant, à proximité de leur ex-mari. L'imposition de la garde partagée se fait aussi au détriment de l'enfant, qui n'a pas la possibilité de choisir sa résidence et qui se retrouve contraint à des changements permanents pouvant entraîner des perturbations psychiques.



Un autre aspect de la garde partagée, c'est que ce mode n'entraîne pas, en général, de versement de pension alimentaire. Imposer la garde partagée permet ainsi d'éviter aux pères le paiement d'une pension, une des premières revendications masculinistes comme le souligne Hélène Palma. Cette imposition est un message adressé à toutes les mères souhaitant divorcer : si vous divorcez, alors voilà le mode de vie auquel vous serez contraintes.

106 Pierrette Bouchard, « Condition féminine : pourquoi changer ce qui va bien ? », <http://sisyphe.org/spip.php?article944> vu le 20 juin 2009.

107 « Sexe et médias - Le Conseil du statut de la femme répond à Lise Ravary, directrice de Châtelaine », <http://sisyphe.org/spip.php?article3067> vu le 20 juin 2009.

Imposer le retour de l'apartheid sexiste à l'école

Le discours masculiniste sur le « décrochage scolaire » des garçons est déjà pris au sérieux par l'administration québécoise et de nombreux responsables de l'enseignement au Québec. L'événement suivant en est un signe particulièrement frappant :

« Au début de septembre 2003 l'École secondaire de la Ruche, située à Magog, au Québec, organisait une journée d'activités appelée Le Gars Show « pour donner le signal aux garçons que l'école peut être intéressante ». Au cours de cette journée, les « gars » pourront exprimer leur virilité en jouant avec un tank de l'armée ou une pelle mécanique dans la cour de l'école pendant que les filles, qu'on met de force en-dehors de l'école, pourront aller au cinéma ou voir un spectacle dans un établissement de la ville »¹⁰⁸.

Plusieurs expériences de classes non-mixtes ont déjà eu lieu ces dernières années au Québec sous l'impulsion des théories masculinistes. Si le projet masculiniste de retour à la non-mixité était appliqué, il s'accompagnerait sûrement, comme le laisse apparaître l'exemple de la Ruche, d'une conception essentialiste des sexes. Autrement dit, les écoles de filles apprendraient aux filles... à être des filles avant tout. Une école non-sexiste ne peut pas se concevoir dans un « développement séparé » des filles et des garçons, pas plus qu'une société non raciste ne peut s'imaginer dans un régime d'apartheid.

Moins criminaliser le viol et les autres violences commises envers les femmes

La criminalisation effective du viol et des autres violences faites aux femmes est un résultat, incomplet et fragile, des récentes luttes féministes. Le viol était et reste souvent une des rares violences où la victime est présumée coupable¹⁰⁹, il était, et il reste aussi, même si la situation s'est quelque peu améliorée ces dernières années, un des crimes les moins signalés à la police, et les moins criminalisés aussi.

Tout l'enjeu du mythe des *fausses allégations massives* est de revenir en arrière, avant les luttes féministes récentes. Si les femmes ne sont plus crues quand elles portent plainte pour viol, alors les violeurs retrouveront l'impunité générale qui était la règle il y a peu encore. Cela découragera de nombreuses femmes de porter plainte. De la même façon, les théories parlant de *symétrie de la violence* minimisent la violence masculine et ne permettent pas de la voir comme une stratégie de contrôle. En insinuant que les chiffres présentés officiellement sur la violence conjugale sont des « faux » produits par une « entreprise de victimisation », les masculinistes visent à décourager les femmes de porter plainte et à restaurer l'impunité du conjoint.

Empêcher toute dénonciation des violences faites aux enfants par leur père

Le SAP met gravement en péril les quelques avancées récentes en matière de protection de l'enfance. Des experts formés à la théorie de Richard Gardner peuvent en effet influencer les tribunaux : ni les enfants ni les mères ne peuvent plus dénoncer les abus commis par les pères sans risquer de voir leur parole décrédibilisée, de se voir retirer la garde de l'enfant, de se voir contraints de vivre chez leur père. Concrètement, les théories comme le SAP entraînent un état de non-droit, donnent un « permis de violer » aux pères incestueux. Ces théories influencent déjà les tribunaux nord-américains et européens, comme le dénonce le Collectif féministe contre le viol¹¹⁰.

108 Jean-Claude St-Amant, « Renforcer les stéréotypes masculins ne résoudra pas les difficultés des garçons à l'école », Lettre ouverte au ministre de l'Éducation du Québec, <http://sisyphe.org/spip.php?article639> vu le 17 juin 2009.

109 Gérard Lecha, *Réflexions au masculin sur la très édifiante histoire de Marie-Andrée Marion, femme violée...*, Editions Vrac, Paris, 1981.

110 Collectif féministe contre le viol, « Protéger son enfant contre un père agresseur est souvent un long et vain combat pour la mère », <http://sisyphe.org/spip.php?article738> vu le 25 juin 2009.

Contester le droit à l'avortement et à la contraception

« Les groupes d'hommes réclament aussi le droit d'avoir un pouvoir de co-décision sur la poursuite ou non d'une grossesse, sur la décision d'avoir ou non des enfants (c'est-à-dire sur la liberté, pour une femme, de décider ou non d'utiliser un moyen de contraception). Cet aspect de leur discours n'est pas toujours très aisé à déceler et c'est pourtant le plus dangereux. [...] Gilbert Claes, de l'association québécoise « L'après-rupture » déclare lui aussi qu'il est injuste que les femmes aient la haute main sur les questions liées à la procréation. Myriam Tonelotto¹¹¹ a enfin montré qu'en dernier ressort, les hommes souhaitant interdire un avortement à une femme étaient capables de demander l'aide tactique et surtout juridique de groupes anti-avortement. »¹¹²

111 Affaire Steven Hone évoquée dans le documentaire de Myriam Tonelotto, « In Nomine Patris » diffusé en mars 2005 sur la chaîne franco-allemande Arte.

112 Hélène Palma, *La percée de la mouvance masculiniste en Occident*, déjà cité.

4. Les pratiques du mouvement masculiniste

Si les idées masculinistes possèdent un certain capital de sympathie et bénéficient de relais médiatiques, ce n'est pas en raison d'un « moment réactionnaire », sorti d'on ne sait où. Au contraire, le mouvement masculiniste est particulièrement actif pour imposer ses mythes et ses revendications. Son activisme, en hausse importante depuis le début des années 2000, va de la saturation de forums sur Internet jusqu'aux menaces envers des femmes féministes. Nombre de leurs pratiques peuvent être assimilées à du harcèlement visant à intimider et faire taire le mouvement féministe.

Internet

Le militantisme masculiniste est particulièrement visible sur Internet. Faire une liste complète des sites et blogs masculinistes québécois serait beaucoup trop long. En voici un petit florilège. Pour éviter les répétitions, le site du Réseau Hommes Québec, d'Yvon Dallaire et celui de Fathers for Justice, déjà cités, ne figurent pas ici.

[Coalition pour la défense des droits des hommes du Québec](#) (Animé par Georges Dupuy)

[Content d'être un gars](#) (Animé par Yves Pageau)

[Égalitariste.org](#) (Animé par Rémi Tremblay et Frédéric Pageau)

[L'Après-rupture](#) (Animé par Jean-Pierre Gagnon)

[Québécois Libre](#) (Édité par Gilles Guénette)

Ce serait illusoire de limiter la visibilité masculiniste sur Internet aux seuls sites et blogs. Le spam de forums politiques¹¹³ est une pratique répandue. Le Centre des Médias Alternatifs du Québec (CMAQ) a été l'objet de spams particulièrement répétés en 2003-2004¹¹⁴. Sur Wikipedia, la fameuse encyclopédie en ligne à contribution ouverte, les définitions qui touchent aux thèmes phares des masculinistes sont souvent orientées en faveur de cette idéologie. Un détour par le mot *sexisme* (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Sexisme>, vu le 8 juin 2009) ou par le mot *misandrie* (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Misandrie>, vu le 23 juin 2009) donne la mesure de leur influence.

Actions spectaculaires

De nombreuses actions ont été menées par des masculinistes au Québec ces dernières années. En voici un échantillon particulièrement médiatisé :

En 2005 et 2006, des masculinistes ont escaladé le pont Jacques Cartier (un pont important de Montréal) provoquant sa fermeture provisoire et la congestion de la circulation. « Dans les médias et les tribunes téléphoniques, plusieurs condamnent le moyen utilisé, mais disent comprendre la motivation du geste... »¹¹⁵

La croix du Mont Royal (colline au cœur de Montréal) a été escaladée par un masculiniste déguisé en Spiderman. Un rassemblement s'est tenu en 2005, devant l'Hotel de ville de Montréal pour appuyer une demande d'instauration d'une Journée de l'homme, présentée par le conseiller municipal Jean-François Plante.

113 Voir à ce propos l'article de Natacha Ordioni, « Le discours masculiniste dans les forums de discussion », publié ici : <http://sisyphe.org/spip.php?article271>, vu le 4 juin 2009.

114 Micheline Carrier, « Le Centre des médias alternatifs du Québec et l'antiféminisme », <http://sisyphe.org/spip.php?article752>, vu le 4 juin 2009.

Les messages en question ont été listés ici: http://www.antipatriarcat.org/html/liste_noire.htm

115 Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri, « Qu'est ce que le masculinisme ? », dans *Le mouvement masculiniste au Québec*, déjà cité, pp. 11-32, p. 27.

Harcèlement judiciaire

Les masculinistes agissent de manière contradictoire vis-à-vis de la justice. D'un côté, ils prétendent que le système judiciaire québécois est dysfonctionnel (au point que F4J demande une enquête publique sur le fonctionnement judiciaire) et discrimine les hommes, de l'autre ils utilisent les procédures judiciaires à qui mieux-mieux.

Ils n'hésitent pas à poursuivre les magistratEs et/ou les avocatEs quand les décisions rendues ne leur sont pas favorables. « Certains sites Internet, comme celui de Papa t'aime¹¹⁶, incitent même à poursuivre systématiquement les avocats ou les juges lorsque la décision ou le service professionnel rendu n'aboutit pas à une décision en leur faveur ».¹¹⁷ Leur volonté est aussi d'assommer judiciairement les personnes s'opposant à leurs vues. En 2006, Andy Srougi de F4J, mécontent que son nom ait été associé au terme « masculiniste » dans un article publié par la revue *A bâbord!*, réclamait 24 000 \$ en dommages et intérêts. L'ironie veut que l'article en question dénonçait justement le harcèlement judiciaire des masculinistes vis-à-vis des féministes. Il déclarait alors :

« Le conseil d'administration de F4J a décidé d'entreprendre des poursuites contre tout organisme ou tout individu qui tente de diffamer F4J [...] On a maintenant un avocat salarié dans nos rangs. D'autres personnes citées par *A bâbord!* vont poursuivre cette revue. En 2007, vous allez voir beaucoup, beaucoup de poursuites, surtout contre les groupes féministes radicaux.¹¹⁸ »

Si Andy Srougi a perdu son procès (le jugement a été rendu en juin 2008¹¹⁹), ce cas n'est qu'un exemple parmi de nombreux autres : le harcèlement continue et menace financièrement l'expression et les événements féministes.

Menaces vis-à-vis des féministes

Le 6 décembre 1989, Marc Lépine fait irruption à l'École Polytechnique de Montréal. Armé d'un fusil, il entre dans une salle de classe, fait sortir les hommes et séquestre les femmes. Après leur avoir déclaré qu'il n'aimait pas les féministes, il ouvre le feu, tue 14 femmes, en blesse une dizaine et se donne la mort. Une lettre a été retrouvée, où il expliquait les mobiles de son crime. Ses propos recoupaient certains éléments du discours masculiniste, notamment la vision d'une société favorisant les femmes au détriment des hommes, l'accès supposément plus facile des femmes aux études supérieures...

Ce meurtre a eu des répercussions importantes dans la société québécoise. Commémoré chaque année de façon officielle, sous l'impulsion des mouvements féministes, il est l'occasion de rappeler la violence faite aux femmes par les hommes. Les masculinistes mènent des actions pour tenter d'arrêter ou de récupérer ces commémorations (Marc Lépine serait un symbole de la « crise de la masculinité ») et, plus grave encore, beaucoup font du tueur un héros martyr à imiter¹²⁰, passant parfois à l'acte.

Ainsi, comme l'écrit Émilie St Pierre, « En 2005, Donald Doyle a envoyé des menaces de mort à 26 personnes (25 travailleuses de groupes de femmes et un homme). Sa lettre se concluait ainsi : *je suis la réincarnation de Marc Lépine, je vais revenir et finir ce que j'ai commencé.* ».¹²¹ Selon l'auteure, en 2007, 80 organisations de femmes avaient été contactées pour savoir si elles avaient été l'objet d'intimidations de la part d'antiféministes. 30 l'avaient été.

116 Site en reconstruction, 16 juin 2009.

117 Josianne Lavoie, *L'activisme juridique, le divorce et la garde des enfants*, déjà cité, p.199.

118 Propos d'Andy Srougi, cités dans l'article d'André Noël, *La Presse*, 7 décembre 2006.

119 <http://www.ababord.org/spip.php?article742>, vu le 16 juin 2009.

120 Voir article de Mélissa Blais, « Marc Lépine : héros ou martyr », in *Le mouvement masculiniste au Québec*, déjà cité, pp. 73-92.

121 Émilie St-Pierre, « Lorsque des actions masculinistes ciblent des féministes », in *Le mouvement masculiniste au Québec*, déjà cité, pp. 211-225, p. 212.

Appels anonymes, publication des noms, adresses et photos des femmes féministes et des hommes proféministes sur des sites masculinistes, perturbation de spectacles féministes (les Lilithantes, en avril 2006 à Montréal), envoi de mails d'insultes, publication de l'adresse de centres pour femmes victimes de violences (qui ont des adresses confidentielles, pour éviter que le conjoint puisse harceler), harcèlement envers les personnes publiant des rapports scientifiques hostiles au masculinisme... la liste des actes d'intimidation et de harcèlement commis par les masculinistes contre les féministes est particulièrement longue.

« Jocelyne Caron, ex-députée péquiste¹²² qui siégeait à la commission parlementaire sur la réforme du Conseil du statut de la femme, effectue un parallèle entre la stratégie globale masculiniste et la violence conjugale [...] *ce courant utilise exactement le même cycle, bien connu, de la violence conjugale faite aux femmes. C'est-à-dire, on attaque les femmes, on attaque le mouvement féministe par ses porte-paroles d'abord, puis on a étendu ses actions au niveau de la collectivité. On utilise les mêmes moyens par rapport à la collectivité que les moyens utilisés individuellement, c'est-à-dire, on utilise des faits erronés, on présente parfois un langage calme, posé, un langage qui semble très raisonnable – ça aussi, c'est utilisé au niveau de la violence conjugale – pour mieux détruire la personne [...].* »¹²³

122 Péquiste : qui fait partie du Parti Québécois.

123 *Idem*, p. 216.

5. Pour récapituler : tableaux des idées reçues masculinistes

Idee reçue (IR) : Les pères divorcés sont lésés de la garde de leurs enfants par la justice.

But	. imposer la garde partagée systématique en cas de conflit entre les parents
Effet	. pas de pension alimentaire . mode de vie potentiellement perturbant pour les enfants . proximité résidentielle des ex conjointEs . danger pour les femmes et/ou les enfants si l'ex conjoint était violent
Démenti	. seule une minorité de pères (10% environs) vit des divorces litigieux . en cas de conflit entre les deux parents, la justice ne favorise pas les mères au détriment des pères

IR : Les hommes, notamment divorcés, se suicident de plus en plus (à cause du féminisme).

But	. pas de revendication précise sur ce sujet . sert à appuyer toutes les autres revendications masculinistes
Effet	. culpabiliser les femmes en général, celles qui divorcent en particulier . faire croire que les hommes se suicident parce qu'ils sont discriminés
Démenti	. les hommes se suicident moins aujourd'hui qu'au début des années 1980 . les hommes divorcés ne représentent que 16,9% des hommes suicidés

IR : Le décrochage scolaire des garçons augmente.

But	. revenir à l'école non- mixte . donner un enseignement différent aux filles et aux garçons pour respecter leurs «natures différentes»
Effet	. formation basée sur des stéréotypes . baisse de la qualité de l'enseignement pour les filles . baisse du taux d'emploi des femmes . retour des femmes au foyer
Démenti	. le taux de décrochage des garçons baisse, il a été presque divisé par deux depuis 1979 . les expériences en non-mixité n'améliorent pas leurs résultats

IR : La violence conjugale touche autant les femmes que les hommes.

But	. créer des centres pour hommes battus sur le modèle de ceux créés pour les femmes . baisser les subventions des centres pour femmes battues
Effet	. négation du caractère patriarcal de la violence conjugale . sous-estimation de la violence faite aux femmes . affaiblissement des politiques de lutte contre la violence faite aux femmes
Démenti	. les femmes représentent 98% des victimes de violence conjugale sous forme d'agression sexuelle, d'enlèvement ou de prise d'otage . la violence touchant les hommes est plus ponctuelle

IR : Le nombre de femmes faisant des fausses allégations de viol est important.

But	. moins criminaliser les violences sexuelles faites aux femmes
Effet	. augmentation des soupçons pesant sur les femmes signalant une agression sexuelle . baisse du taux de signalement de ces agressions à la police
Démenti	. extrêmement peu d'accusations sont avérées fausses . seulement 38% des agressions sexuelles sont signalées à la police au Canada

IR : Beaucoup d'enfants inventent des abus (sexuels ou non) que leur père aurait commis, pendant la phase de divorce. Ils sont manipulés par leur mère.

But	. repérer les enfants présentant un Syndrome d'Aliénation Parentale . invalider les accusations formulées par ces enfants
Effet	. intimidation et soupçons envers les enfants et les mères désirant témoigner . baisse du taux de signalement de ces agressions à la police . l'enfant est maintenu, de force, en contact avec le parent agresseur
Démenti	. les accusations d'abus sexuels ou de violences sont présentes dans seulement 6% des litiges de garde (États-Unis) . 4,7% seulement des accusations portées par des mineurs sont avérées fausses

ACTUALITÉ DU MASCULINISME AU PAYS DES DROITS DE L'HOMME

Bien qu'il y soit plus organisé et visible qu'ailleurs, le mouvement masculiniste ne s'est pas seulement développé au Québec et au Canada. Il est également apparu en Europe de l'ouest, en France notamment. Dans l'hexagone, quelques associations, professionnels de la (pédo-)psychiatrie, personnalités médiatiques et chercheurs en sciences humaines diffusent un discours alarmiste sur la « condition masculine » et appuient des mesures législatives qui vont dans leur sens.

Au point qu'en 2002, le Rapporteur de l'ONU, qu'on ne soupçonnera pas ici de parti-pris radical, s'inquiétait des dysfonctionnements de la justice française pour l'insuffisante protection des enfants vis-à-vis des hommes violents et abuseurs sexuels, notamment quand ceux-ci étaient leur père¹²⁴.

C'est aussi l'année où les masculinistes ont pesé lourd dans la loi sur la garde partagée qui a octroyé aux juges aux affaires familiales le pouvoir d'imposer une résidence alternée, loi aux effets désastreux pour les enfants et les mères¹²⁵.

Ironie du sort, pendant que nous étions en train d'écrire cette brochure, les discours masculinistes ont encore eu droit à une tribune publique, et par la « voie royale », un documentaire diffusé sur France 2 s'il vous plait.

Le documentaire en question, *Des hommes en vrai*, de François Chilowicz a été diffusé le 11 juin 2009. Il est aussi resté visible sur le blog du réalisateur hébergé sur france2.fr¹²⁶.



124 Pour plus de détails, voir : Hélène Palma et Léo Thiers-Vidal, « Violences intra-familiales sur enfants : le rapporteur de l'ONU en France » <http://sisyphe.org/spip.php?article1772> vu le 25 juin 2009. Martin Dufresne et Hélène Palma, « Autorité parentale conjointe : le retour de la loi du père », in *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 21, n°2, Lausanne, Éditions Antipodes, 2002, pp. 31-54.

125 Jacqueline Phélip, « Garde partagée ou résidence alternée : l'enfant d'abord » <http://sisyphe.org/spip.php?article1542> vu le 25 juin 2009.

126 <http://blog.france2.fr/deshommesenvrai/index.php/>

Quand le masculinisme passe à la télé

L'avant-projet du film *Des hommes en vrai*¹²⁷ exprime nettement ses visées masculinistes. Tout d'abord l'auteur nous apprend que la « "fibre paternelle" [...] devant un magistrat, ne fait bien souvent pas le poids en regard de la "fibre maternelle" ». La justice des affaires familiales ferait-elle de la discrimination anti-hommes ? » Plus loin, on apprend que quand des femmes cherchent à éloigner le père de leurs enfants et à divorcer « pour faute », elles ont des raisons « plus ou moins justifiées », fournissent des preuves « avec plus ou moins de flou ». Autrement dit, l'auteur accuse à mots couverts ces femmes d'avoir des raisons douteuses de demander le divorce « pour faute ». Quand ce ne sont pas carrément des « accusations abusives ». Et hop, de la propagande pour le Syndrome d'Aliénation Parentale sur une chaîne publique :

« Certaines femmes sont animées par un désir de vengeance, qui dissimule éventuellement une pulsion fusionnelle avec l'enfant : il n'était pas un bon mari ni un bon père, il faudra qu'il mérite le droit de voir ses enfants et il paiera pour ces années gâchées auprès de lui ! »

Sur la page de fr2.fr présentant le film¹²⁸, parmi les liens proposés, on retrouve toute la clique : le réseau hommes et Guy Corneau, plusieurs sites de pères séparés/divorcés masculinistes (ACALPA, justice papa, les papas=les mamans, fédération des mouvements de la condition paternelle, SOS Papa) et le site la-cause-des-hommes.com qui se dit « hoministe » mais forme un véritable condensé de masculinisme¹²⁹.

127 http://web.mac.com/chilfra/francoischilowicz/films_en_cours_files/UHUV.Avant-Projet.pdf vu le 19 juin 2009.

128 <http://blog.france2.fr/deshommesenvrai/index.php/2009/05/22/123004-presentation> vu le 19 juin 2009.

129 Voir notamment le *Manifeste hoministe* corédigé par Yvon Dallaire, <http://www.la-cause-des-hommes.com/spip.php?> article vu le 19 juin 2009.

1. Les organisations de défense des pères séparés et les « experts »

En première ligne de ce retour-de-bâton antiféministe en France, depuis les années 1980, il y a les organisations de défense des pères divorcés (et de façon générale, des pères séparés, du fait de l'essor des naissances hors-mariage). La plus importante et la plus active association de pères séparés est SOS Papa. Créée en 1990, implantée à Paris et dans d'autres villes – elle compte 37 délégations – l'association revendique 14 000 adhérents et a un budget de 100 000 euros par an. Depuis 2005, SOS Papa est membre de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) ce qui lui donne une visibilité et un financement plus grand qu'auparavant, ainsi qu'une légitimité à l'égard des institutions étatiques.

Les Papas = les Mamans, Le Mouvement de la Condition Paternelle, le Nouveau Mouvement de la Condition Paternelle, et SOS Divorce constituent également le paysage masculiniste. Les activités de ces associations sont les suivantes : l'écoute et le conseil de pères en situation de séparation, de procédures de divorce ; la participation à des rencontres, colloques ; l'organisation de stages de « formation » pour les militants ; la médiatisation de la situation de ces pères ; les pressions auprès des élus, des députés, et la participation à des groupes de travail pour l'élaboration de projets de loi. Que ce soit au niveau individuel – en direction de pères – ou bien institutionnel, ces associations campent sur les privilèges de la domination masculine : ne rien laisser à leurs ex-conjointes, réduire autant que possible les droits des mères.

Les revendications des associations de pères

Au cœur des revendications des associations de pères séparés, il y a la garde des enfants¹³⁰ et les frais qu'impliquent cette prise en charge, à savoir la pension alimentaire. Mettant en avant dans son discours la défense de l'intérêt de l'enfant – basée sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Enfant de 1989 – c'est-à-dire, pour eux, l'intérêt de l'enfant à conserver un lien avec ses deux parents, ces militants retournent la rhétorique féministe¹³¹ pour affirmer que les enfants et les pères souffriraient d'un système judiciaire injuste et de mères toutes-puissantes et manipulatrices.

Leurs principales revendications sont les suivantes :

- la reconnaissance de l'autorité parentale conjointe en cas de séparation ;
- l'annulation des pensions alimentaires dues à la mère ;
- la mise en place de la résidence alternée (par défaut, ou systématique) ;
- l'imposition de la médiation familiale pour résoudre les « conflits » entre le père et la mère ;
- la reconnaissance par les instances médicales et judiciaires du Syndrome d'Aliénation Parentale (SAP).

Certaines d'entre elles ont abouti totalement, d'autres le sont en partie. Ainsi, le 22 juillet 1987, l'autorité parentale conjointe en cas de divorce a été instaurée, quel que soit le mode de résidence, quelle que soit l'implication réelle des pères dans la prise en charge de leurs enfants.

Résidence alternée systématique

Autre victoire des associations de pères, grâce notamment à la pression de SOS Papa, la loi sur la résidence alternée est instaurée le 4 mars 2002, ce qui permet aux Juges aux Affaires Familiales (JAF) d'imposer ce mode de résidence, même en cas de conflit, même si celui-ci est lié à des violences masculines : les JAF ne prennent pas en compte ces violences, sauf si celles-ci ont été au préalable reconnues par un autre juge (lors d'une procédure pénale)¹³².

130 À noter que le terme « garde » est abandonnée dans les textes de loi à partir de 1987 au profit des termes « résidence » et « hébergement ».

131 Notamment avec l'usage de l'idée de *sexisme anti-homme*, profondément absurde dans nos sociétés patriarcales.

132 Lire pour plus de détail : Martin Dufresne et Hélène Palma, « Autorité parentale conjointe : le retour de la loi du père », in *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 21, n°2, Lausanne, Editions Antipodes, 2002, pp. 31-54.

La dernière victoire de ces masculinistes est donc l'instauration dans la loi française du dispositif de résidence alternée. Revendication majeure de ces groupes, sa mise en place induit plusieurs conséquences qui ne sont pas encore toutes appliquées mais risquent de le devenir. Encore aujourd'hui les masculinistes font pression pour que la résidence alternée devienne le mode de résidence par défaut lors d'une séparation. Richard Maillé et Jean-Pierre Decool, députés UMP, ont élaboré début 2009 une proposition de loi qui allait dans ce sens...

Ainsi, les conséquences de la résidence alternée pour les femmes sont :

- une mobilité géographique réduite, donc un frein à toute mutation/promotion professionnelle ou pour occuper un emploi dans un autre lieu ;
- et une impossibilité de protéger les enfants en cas de violence du conjoint, car si la mère décide de déménager et de partir avec ses enfants, elle tombe sous le coup de la loi, coupable d'« enlèvement et séquestration ».

Médiation familiale

La médiation familiale, dans les cas de séparation conjugale, peut être définie comme un processus de négociation entre deux parents en matière de biens, de ressources, et de résidence des enfants. Mais, sous couvert de pacification des relations entre le père et la mère, d'instauration d'un dialogue afin de trouver des solutions à un conflit¹³³, c'est surtout un pernicieux moyen pour les hommes de conserver un contrôle et d'exercer une pression sur leur compagne actuelle ou passée. Le fait même que ce soient des associations de pères européens qui aient milité pour l'instauration de ce processus en cas de séparation, en organisant le premier congrès européen sur la médiation familiale en 1988, montre bien qu'ils y voient des intérêts pour les pères, en particulier matériels.

En outre, tout refus de la part de la mère, au vu de la définition et de la représentation positive qui entoure la médiation familiale (vue comme une « ouverture », le chemin de la paix), ne peut être perçu que comme un signe de fermeture, d'hostilité, et la mère devient logiquement la responsable du conflit entre les deux parents. D'autre part, l'entrée dans un processus de médiation familiale est un moyen pour faire baisser la garde des mères, en faisant croire que les deux parents sont des égaux. Or, au niveau des revenus, les statistiques démontrent toujours une persistance des inégalités entre hommes et femmes au détriment des secondes, à poste et expérience équivalents. L'écart se creuse même avec la naissance d'enfants, puisqu'elles sont nombreuses à réduire leur temps de travail voire à mettre un terme à leur emploi¹³⁴.

Le travail de sape des « experts »

Depuis les années 1990, des « experts-psychologues/psychiatres » s'insèrent dans la formation auprès de professionnels du secteur judiciaire, médical et social, et sont même sollicités par des tribunaux pour donner des avis auprès des juges en matière de pédo-criminalité (violences sexuelles sur mineurEs, incestes). Dans tous ces lieux de pouvoir et de contrôle social, ces « experts » tentent de renverser le rapport accusateur-trice/accusé : ils mettent en doute la parole de la victime¹³⁵.

Le Syndrome d'Aliénation Parentale (SAP), déjà vu p.40, joue un rôle redoutable. Ce « concept » a marqué des points depuis l'affaire d'Outreau. En effet, des voix se sont par la suite élevées pour remettre en cause de façon systématique les accusations d'abus sexuels émises par des enfants, prolongeant dans le domaine de la pédo-criminalité la croyance que, désormais, les enfants auraient le pouvoir sur les adultes, que ces derniers seraient aujourd'hui à la merci d'une fausse accusation de la part d'un enfant.

133 Et plus largement, sous couvert de contrat social – sexuel et parental – donc de « libre choix » des un-e-s et des autres, comme si nous étions déconnectées de positions sociales inégalitaires.

134 Données 2006 du Ministère du Travail, source : http://www.inegalites.fr/spip.php?article972&id_mot=104

135 Voir notamment : Léo Thiers-Vidal, « Humanisme, pédocriminalité et résistance masculiniste », 2004. Source : http://sosfemmes.com/infos/infos_archive30_humanisme_pedocriminalite.htm et http://sisyphe.org/article.php3?id_article=1364, Léo Thiers-Vidal, déjà cité, 2006.

Parmi ces experts, deux noms ressortent particulièrement :

Hubert Van Gijseghem

Dans un texte consacré en particulier à Hubert Van Gijseghem et publié en 2004¹³⁶, Léo Thiers-Vidal le présente ainsi : « Professeur à l'université de Montréal, il est également expert judiciaire et intervient dans la formation de magistrats, de psychologues, de policiers, de gendarmes et de travailleurs sociaux dans différents pays. En France, où il est entre autre conférencier à l'École Nationale de la Magistrature, un récent rapport du Ministère de la Justice recommandait qu'une méthodologie introduite par Van Gijseghem soit utilisée par les policiers accueillant la parole d'enfants victimes de violences. En Belgique, en pleine affaire Dutroux, des gendarmes ont été formés par ce même Van Gijseghem en matière d'écoute et de recueil de témoignages de victimes de violences. En Suisse, il est intervenu dans la formation de magistrats et de policiers du Canton de Tessin et auprès des policiers du Canton de Neuchâtel. » Il est l'auteur de deux livres : *L'enfant mis à nu. L'allégation d'abus sexuel : la recherche de la vérité* et de *Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel*¹³⁷.

Promoteur du « concept » de Syndrome d'Aliénation Parentale, cet expert défend l'idée d'une prise de pouvoir des enfants sur leurs parents et plus généralement sur tous les adultes. À terme, ces enfants victimes de SAP seraient selon lui un danger potentiel pour la société et son ordre. Ainsi il déclare, selon Léo Thiers-Vidal :

« Et ce que nous voyons chez les victimes d'aliénation parentale, c'est que l'enfant – une fois devenu adolescent – prend le pouvoir, non seulement sur le parent assassiné [sic] mais également sur le parent aimé... car on a toujours respecté son choix, on lui a donné raison, on n'est pas intervenu... donc l'enfant a, pas seulement de façon virtuelle mais également de toutes les façons... pris le pouvoir. Et cela aura des conséquences sur la façon dont il grandira, dont il deviendra adulte. Il aura probablement du mal avec l'autorité, et souvent avec la loi. »

Sans ambiguïté, Hubert Van Gijseghem défend l'intérêt des pères de famille dans les situations de séparation conjugale, en les présentant comme étant « la » référence parentale :

« Les hommes étaient, en tout cas ils le pensaient, d'aussi bons fournisseurs de soins que les femmes. La justice les a suivis, car rapidement dans les années '70, la justice a dit : "Oui, nous pouvons entendre cela qu'un homme est aussi un bon maternant, un bon gardien" et là, les experts sont intervenus, et les experts devaient répondre aux questions formulées par la justice "Qui est le parent psychologique ?", "Qui était jusque là le meilleur gardien ?" ... Et de plus en plus on est arrivé au constat que le père était le meilleur gardien [sic], donc, voilà, le meilleur intérêt de l'enfant. »

Dans un autre texte, Léo Thiers-Vidal précise : « Selon Pierre Lassus, psychanalyste et directeur général de l'Union Française pour le Sauvetage des Enfants, "les considérations [de H. Van Gijseghem] mettent gravement en cause les acquis récents, fragiles et précaires, en matière de prévention des abus sexuels et du soin des enfants victimes." »¹³⁸.

136 Léo Thiers-Vidal, déjà cité, 2004.

137 Parus respectivement en 1992 et 1999 aux Éditions du Méridien (Montréal).

138 Léo Thiers-Vidal, « Ça se passe près de chez vous : des filles incestueuses aux mères aliénantes », <http://sisyphe.org/spip.php?article2265> vu 20 juin 2009.

Expert psychiatre auprès de la Cour d'appel de Versailles depuis 1996, agréé par la Cour de cassation depuis 2007, il propage auprès de ses pairs et des médias des idées dangereuses pour les enfants, comme celles de fausses allégations d'abus sexuels, de dictature de l'émotion, et d'aliénation parentale¹³⁹. Il est notamment l'auteur de deux ouvrages aux titres pour le moins explicites : *Inceste, le piège du soupçon*, et *La dictature de l'émotion, La protection de l'enfance et ses dérives*¹⁴⁰. Paul Bensussan fait par ailleurs référence aux écrits de Hubert Van Gijsegem pour parler de sa méthodologie auprès des enfants.

Ce n'est sans doute pas un hasard si le second ouvrage est cité lors du procès en première instance dans l'affaire d'Outreau. L'idée essentielle que colporte ce livre est que dans les cas où des enfants déclarent avoir été victimes d'abus sexuels, leur parole est « sacralisée », qu'elle seule suffit à faire condamner une personne adulte. Selon Paul Bensussan, cette idée ne s'applique pas seulement en cas d'affaires de pédo-criminalité, mais aussi dans les séparations parentales conflictuelles, ce qui le fait citer par des associations de pères séparés comme une caution pour leur lutte.

Cet expert a insisté à nouveau sur cette idée de « sacralisation » de la parole des enfants lors de son audition en avril 2006 par la Commission d'enquête parlementaire sur les dysfonctionnements dans l'affaire d'Outreau. Il désignait également les associations de défense de victimes comme exerçant une influence néfaste lors de ce genre d'affaire. Par ailleurs, il soutient la théorie du SAP : son interview pour l'association ACALPA (Association contre l'aliénation parentale pour le maintien du lien familial) éclaire sa position¹⁴¹. Des recommandations faites par cet expert ont été reprises dans le rapport remis à la Garde des Sceaux en juin 2006.

Le vocabulaire des masculinistes

Le discours masculiniste construit par le mouvement des pères séparés cherche à influencer de façon réactionnaire nos façons de penser les rapports femmes-hommes. Ces militants utilisent un vocabulaire spécifique qui fait des pères des victimes de leurs ex-compagnes et d'une machine judiciaire, et qui fait également d'eux des défenseurs de l'égalité entre hommes et femmes. Voici les principaux termes qu'ils emploient :

- **la résidence paritaire** : encore mieux que l'expression de « résidence alternée », celle-ci, très employée par les associations de pères, fait évidemment référence à l'idée de parité entre hommes et femmes et à la loi du 6 juin 2000¹⁴², et donc à celle d'égalité dans le partage de la résidence des enfants. Un exemple : « Une des voies essentielles pour améliorer les choses, c'est la résidence paritaire, à savoir simultanément : l'hébergement de l'enfant à mi-temps chez chacun de ses deux parents, la reconnaissance légale et administrative de cette double résidence »¹⁴³;
- **mère aliénante/enfant aliéné** : terme employé dans la théorie du SAP ;
- **rapt/kidnapping d'enfant** : c'est ainsi qu'est nommé, par ces militants, le fait que des mères ne remettent pas l'enfant à leur père lorsqu'un changement de résidence est prévu, parce que ce père est responsable de violences à l'égard de l'enfant, par exemple. L'usage de mots aussi forts attribués traditionnellement aux faits divers, à l'enlèvement d'unE mineurE par une personne adulte inconnue a bien pour but de rendre *a priori* victimes à la fois l'enfant et le père, et coupable la mère, quelles que soient ses raisons de ne pas conduire l'enfant chez son père... fussent-elles légitimes.

139 Notamment en répondant à une interview parue dans Libération le 17 mai 2004 et en écrivant dans ce même journal la même année dans la rubrique « Rebond » (Jacques Barillon et Paul Bensussan, « Au-delà d'Outreau », Libération, 1er juin 2004, p.36).

140 Publiés aux éditions Belfond, le premier est paru en 1999. Le second, écrit avec Florence Rault, est paru en 2002.

141 Voir le site <http://www.acalpa.org/> à la rubrique « nos invités ».

142 Cette loi doit favoriser l'égal accès aux femmes et aux hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

143 http://www.fmcp.org/resi_par/residpar.htm

Une contre-expertise

Le collectif Féministe Contre le Viol décrit une autre réalité dans un rapport publié en 1999 et intitulé *Agressions Sexuelles Incestueuses dans un Contexte de Séparation des Parents : Dénis de Justice ?* :

« Ces dernières années le Collectif Féministe Contre le Viol a constaté une hausse du nombre d'appels mentionnant des dysfonctionnements judiciaires concernant des agressions sexuelles sur mineurs dans un contexte de séparation parentale. En 1998, sur 1865 agressions sexuelles signalées au numéro vert, 639 étaient intra-familiales. L'enquête menée par le CFCV entre 1996 et 2000, **à partir de 190 situations d'agressions de mineurs dans un contexte de séparation parentale**, permet de dresser le constat suivant : 142 filles et 48 garçons, dont 31 bébés de moins de 3 ans, ont été agressés, après la séparation dans 57 cas, pendant les droits de visite dans 55 cas. Sur 151 agresseurs, 145 sont des hommes (dont 125 pères). Sur 190 situations, 130 plaintes pour viol/agression sexuelle ont été déposées : 1 a été disqualifiée, 17 enquêtes préliminaires et 10 instructions ont été menées, 57 ont été classées sans suite, 18 non-lieux ont été prononcés, 4 mis en examen ont été relaxés et **1 seul agresseur a été condamné**. En réponse, 30 plaintes ont été déposées par les mis en cause : 23 pour non-représentation d'enfants (qui ont abouti à 9 condamnations), 5 pour dénonciation calomnieuse, et 2 devant l'Ordre des Médecins pour attestation de complaisance. (Source : Collectif Féministe Contre le Viol, numéro vert Viols Femmes Informations : 0 800 05 95 95). »

2. Les rambos médiatiques

Comme nous l'avons vu précédemment, les discours masculinistes sont très répandus sur les chaînes de la télévision publique. On peut y voir à la fois un signe de la sympathie des milieux dirigeants pour le masculinisme, et un danger pour l'avenir : des années de propagande ne peuvent pas rester sans effets, effets que l'on mesure déjà avec les modifications rapides du droit concernant les divorces et la garde des enfants. Pour cette raison, il est important d'identifier ceux qui portent ces discours, les « missionnaires du masculinisme ».

Les trois zigotos qui vont suivre ne vous sont sûrement pas inconnus : difficile d'avoir regardé la télévision française ces dernières années en leur ayant échappé. Ils sont partout et expriment des idées réactionnaires (racisme, sexisme, homophobie...) alors qu'ils sont censés être maudits et anticonformistes¹⁴⁴. Ces trois hommes-blancs-bourgeois-hétérosexuels-qui-souffrent-oulala-c'est-dur-on-est-dominés-sur-tous-les-fronts sont aussi les VRP du sexisme, ils propagent le masculinisme avec passion, sautant facilement d'une considération sur la « castration » des hommes à une légitimation de la violence masculine.

Alain Soral

Alain Soral est un essayiste journaliste et réalisateur franco-suisse né le 2 octobre 1958 à Aix-les-Bains. Il se présente comme un « intellectuel français dissident ». Militant du Parti communiste dans les années 1990, il devient membre du comité central du Front national en novembre 2007. Il préside depuis 2007 *Égalité et Réconciliation*, association « nationaliste de gauche » dont il est le fondateur. Il s'est présenté aux élections européennes de 2009 sur la « liste antisioniste » de Dieudonné¹⁴⁵.

Cet imposteur, qui se dit sociologue sans avoir ni fait d'études de sociologie, ni suivi une méthode sociologique, ne se sert de ce titre que pour mieux faire apparaître comme scientifiques ses opinions masculinistes, mais pas seulement : racistes, homophobes... Voici un aperçu de sa rigueur scientifique: « Contrairement à l'homme dont le corps plus musculeux l'oriente naturellement vers l'action (la chasse et le travail manuel primitif), le corps de la femme, constitué (en moyenne) de deux fois moins de muscle pour trois fois plus de graisse (sein, fesses et ventre), est d'abord conçu pour attirer le mâle dans le but de le pousser à la procréation... »¹⁴⁶.

Comme le dénoncent Fatiha Kaoues et Pierre Tévanian¹⁴⁷, Alain Soral ne voit dans la perspective de l'égalité entre les sexes que la vision cauchemardesque de l'uniformisation généralisée et de la transformation de l'homme « en hermaphrodite, en escargot ou en mollusque »¹⁴⁸. Face à cette sombre machination, l'écrivain s'insurge. Il se pose en courageux pourfendeur de la conspiration contre les hommes afin de soutenir la résistance de « l'honnête homme (contre) l'arrogance et la bêtise des élites en place » qui fomentent un « complot antidémocratique » en érigeant la femme au rang de « relais privilégié de [leur] pouvoir »¹⁴⁹.

L'auteur prétend justifier le viol en imputant la responsabilité première à la victime : « En dehors de la pure pathologie et de la pure violence (avec un couteau, à six sur un parking), le danger et l'ambiguïté du viol tiennent d'abord à la spécificité du désir féminin. Désir qui a tendance à avancer masqué et à se mentir à lui-même »¹⁵⁰.

144 Voir l'article Faysal Riad, « Les faux subversifs », <http://lmsi.net/spip.php?article445>

145 http://fr.wikipedia.org/wiki/Alain_soral

146 Alain Soral, *La sociologie du dragueur*, Editions Blanche 2000, p.155.

147 Citation libre d'un article en deux parties sur Alain Soral : Fatiha Kaoues, Pierre Tevanian, « Les ennemis de nos ennemis ne sont pas forcément nos amis, Réflexions sur le cas Alain Soral » <http://lmsi.net/spip.php?article330> et <http://lmsi.net/spip.php?article329>, vu le 15 juin 2009.

148 Alain Soral, *Jusqu'où va-t-on descendre ?*, p. 100.

149 Alain Soral, *Misère du Désir*, Editions Blanche, 2004.

150 Alain Soral, *La sociologie du dragueur*, déjà cité.

Eric Zemmour

Éric Zemmour, né le 31 août 1958 à Montreuil, est un écrivain et journaliste politique français, reporter au service politique du Figaro. Il se revendique de droite, opposé au néolibéralisme, et réactionnaire à ce qu'il nomme : « le vieux fond de sauce soixante-huitard »¹⁵¹. Il intègre la rédaction du *Figaro* en 1996, a également été pigiste pour *Marianne* en 1997, et *Valeurs actuelles* en 1999¹⁵².

Il a notamment publié en 2006 *Le Premier sexe*, essai sur ce qu'il juge être une féminisation de la société. Il y expose la soi-disant castration actuelle des hommes : « Le féminisme porte en lui comme tous les mots en "-isme", un totalitarisme. Les femmes ont revendiqué la liberté sexuelle comme les hommes, mais elles en sont revenues. Elles s'accrochent à leurs rêves romantiques et ne supportent pas la moindre infidélité. Comme elles n'ont pas réussi à se transformer en hommes, il faut donc transformer les hommes en femmes. »¹⁵³

Il estime, comme Alain Soral, que l'homme est par nature un prédateur sexuel usant de violence :

« Le poil est une trace, un marqueur, un symbole. De notre passé d'homme des cavernes, de notre bestialité, de notre virilité. De la différence des sexes. Il nous rappelle que la virilité va de pair avec la violence, que l'homme est un prédateur sexuel, un conquérant. »¹⁵⁴

Enfin, Il considère l'« idéologie gay » comme l'un des principaux intermédiaires utilisés pour inviter « l'homme à devenir une femme comme les autres », à adopter des comportements de femmes¹⁵⁵.



Michel Houellebecq

Michel Houellebecq est un écrivain français né en 1956 qui a une réputation de « provocateur ». Son premier roman, *Extension du domaine de la lutte*, publié en 1994, a connu un succès public. *Les Particules élémentaires*, son roman suivant, provoque un tapage médiatique, dû en partie à l'« exclusion » de son auteur de la Revue Perpendiculaire à laquelle il appartenait, pour incompatibilité d'idées. En 2008, l'auteur publie *Ennemis Publics*, une série d'entretiens avec Bernard-Henri Lévy. Les deux écrivains s'y décrivent comme des personnalités « maudites » et iconoclastes, ce qui est plutôt comique pour des célébrités bien intégrées au système médiatique qui expriment les idées dominantes¹⁵⁶.

151 « Entretien avec Eric Zemmour », dans *Le Parisien*, 5 mai 2007.

152 Citation libre de http://fr.wikipedia.org/wiki/Eric_Zemmour

153 Laure Joanin, « Interview d'Éric Zemmour » sur <http://www.actualitedulivre.com/interview.php?sur=Eric%20Zemmour> 2006.

154 *Le Premier sexe*, pp. 32 et 33.

155 Interview d'Éric Zemmour par Nicky Depasse sur la radio Nostalgie Belgique, le 17 juin 2007.

156 Citation libre de http://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Houellebecq

L'auteur se sert de la caution artistique pour faire dire aux personnages de ses livres des propos réactionnaires et antiféministes. Il se complaît dans la description de « femmes libérées de quarante ans au bord de la décrépitude, condamnées à la honte, à la masturbation et à la souffrance »¹⁵⁷.

La « misère sexuelle », que l'auteur dénonce à longueur de pages, est attribuée au féminisme. *Extension du domaine de la lutte* s'ouvre sur un strip-tease, avec « une [fille] qui a commencé à se déshabiller » ; or, « c'est une fille qui ne couche avec personne ». En même temps, « deux boudins » approuvent la minijupe d'une « fille du service » : « elle avait bien le droit de s'habiller comme elle voulait », « ça n'avait rien à voir avec le désir de séduire les mecs ». Pour le narrateur, ce sont là « les ultimes résidus, consternants, de la chute du féminisme. » (EDL, 5-6) Les femmes font écho à cette dénonciation : « J'ai jamais pu encadrer les féministes », explique Christiane à son amant dans *Les particules élémentaires* : « [Elles] n'arrêtaient pas de parler de vaisselle et de partage des tâches [...] elles réussissaient à transformer les mecs de leur entourage en névrosés impuissants et grincheux. À partir de ce moment [...] elles commençaient à éprouver la nostalgie de la virilité. Au bout du compte elles plaquaient leurs mecs pour se faire sauter par des machos latins à la con [...], puis elles se faisaient faire un gosse et se mettaient à préparer des confitures maison avec les fiches cuisine Marie-Claire. » (PÉ, 182-183)¹⁵⁸

157 Marie Redonnet, « La barbarie postmoderne, À propos d'un roman de Michel Houellebecq : Les particules élémentaires », <http://lmsi.net/spip.php?article52> vu le 10 juin 2009.

158 Citation libre de l'article d'Eric Fassin, « Houellebecq "sociologue" », <http://lmsi.net/spip.php?article348> vu le 10 juin 2009.

3. Le masculinisme dans les sciences humaines

L'Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France (ENVEFF) et ses critiques

« L'enquête ENVEFF a été réalisée en France métropolitaine en 2000. Avant cette date, il n'y avait jamais eu d'enquête nationale sur ce thème. [...] Réalisée par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs de l'Université (Paris 1, Lyon 2), du CNRS, de l'Ined et de l'Inserm, l'enquête Enveff dresse pour l'ensemble des femmes, un panorama des divers types d'atteintes et de violences interpersonnelles (verbales, psychologiques, physiques et sexuelles) qu'elles ont pu subir dans leurs cadres de vie (espaces publics, travail, couple et famille). L'enquête a été effectuée par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 6970 femmes âgées de 20 à 59 ans. La méthode téléphonique crée les conditions d'une bonne relation enquêteur/enquêté sur un sujet sensible. Le questionnaire durait en moyenne 45 minutes. Afin de favoriser des réponses aussi ouvertes et sincères que possible, les mots " violence " ou " agression " n'étaient pas utilisés dans les questions ; dans chaque cadre de vie, de manière progressive des " faits " précis étaient évoqués »¹⁵⁹. C'est ainsi la première enquête d'envergure qui permette de chiffrer les violences faites aux femmes de façon plus large que les seules statistiques de la police et de la gendarmerie.

Cette enquête a été critiquée par Marcela Iacub, juriste, et Hervé le Bras, démographe, dans un article intitulé « Homo mulieri lupus ? »¹⁶⁰. Reprenons déjà l'observation des Chiennes de garde à propos d'Hervé Le Bras, qui « a fait l'objet de poursuites pour harcèlement sexuel et a été acquitté, il n'est pas question ici de remettre en cause le verdict. En revanche, lorsque paraît l'article en question, la procédure est toujours en cours et aucun verdict n'avait été rendu. De ce fait, Hervé Le Bras signe là un texte qui alimente sa défense quant aux faits qui lui sont reprochés. Si ce n'est pas de la partialité, qu'est-ce donc ? »¹⁶¹.

Quant à Marcela Iacub, son appui au masculinisme est répété et flagrant :

- Soutien du mythe des fausses allégations, soutien du Syndrome d'Aliénation Parentale¹⁶².
- Propagation de l'idée que les crimes sexuels sont sur-criminalisés par rapport aux autres crimes. Or, les peines sont en moyenne 60% plus longues pour les meurtres que pour les crimes sexuels¹⁶³, et leur sous-déclaration comme leur sous-condamnation (17% seulement de ces plaintes aboutissent à une condamnation aux assises¹⁶⁴) en font un des crimes les moins réprimés.
- Antiféminisme : elle a faussement accusé les Chiennes de garde de harcèlement téléphonique¹⁶⁵ à son encontre. Accuse, comme le fait Elisabeth Badinter, le féminisme dans sa globalité d'être victimiste : il enfermerait les femmes dans un rôle de victimes, notamment en faisant des enquêtes comme l'Enveff.

Les deux auteurs critiquent l'enquête Enveff en l'accusant notamment d'imposition d'un scénario et d'amalgames. Dans le questionnaire de l'enquête, la progression des questions est construite de sorte à mettre en confiance les femmes qui y répondent : du plus anodin au plus difficile à exprimer, des violences les plus « banales » aux violences les plus rares.

159 <http://idup.univ-paris1.fr/pdf/questionnaireenveff.pdf>, vu le 7 juillet 2009.

160 Marcela Iacub, Hervé Le Bras, « Homo mulieri lupus ? », *Les temps modernes*, n° 623, février 2003, vu le 7 juillet 2009 sur http://www.la-cause-des-hommes.com/spip.php?article203&var_recherche=iacub

161 Le bureau des chiennes de garde, « Violences faites aux femmes : halte aux manipulations » http://www.chiennesdegarde.com/article.php3?id_article=416 vu le 8 juillet 2009.

162 Marcela Iacub et Patrice Maniglier, *Antimanuel d'éducation sexuelle*, éditions Bréal, 2005, p. 139.

163 Voir les chiffres de l'annuaire de la justice à ce propos: http://www.justice.gouv.fr/art_pix/1_annuairestat2006.pdf

164 Le bureau des chiennes de garde, « Violences faites aux femmes : halte aux manipulations », déjà cité.

165 Le bureau des chiennes de garde, « Marcela Iacub contre les somnambules », http://www.chiennesdegarde.com/article.php3?id_article=361%0D vu le 7 juillet 2009.

Ces précautions ont permis l'expression plus complète que d'ordinaire des femmes ayant répondu, identifiant les violences de manière particulièrement précises, c'est justement ce qui a irrité les « critiques ».

Sous leur plume, ces choix de méthode deviennent l'imposition d'un scénario, suggérant qu'une violence entraîne automatiquement une autre, et laissant à penser que le conjoint qui fait une remarque blessante est un meurtrier en puissance. L'indice des violences a été construit en définissant la violence de manière plus large que la seule violence physique, tenant compte des travaux les plus avancés dans le domaine qui montrent que la violence conjugale repose sur une continuité et une diversité de pratiques qui ne sont pas toutes ordinairement identifiées comme violentes : insultes, chantage affectif, pressions psychologiques, harcèlement moral¹⁶⁶... Chaque acte violent apparaît séparément dans l'enquête. Ainsi, l'indice de violence conjugale, qui mesure la proportion de femmes ayant été victime de façon répétée d'au moins une des violences citées ci-dessus, est construit en pleine transparence, il n'y a pas d'amalgame entre la pluralité des actes composant la violence conjugale.

Que des critiques aussi virulentes s'élèvent quand une première enquête globale de ce genre se met en place, en visant justement à éclairer le « continent tabou » des violences faites aux femmes, c'est très révélateur des enjeux de pouvoir autour de la dénonciation de ces violences. Pour beaucoup de scientifiques et de politiques, le refus de voir cette réalité en face, la sous-estimation de ces violences conduisent à une véritable levée de boucliers face aux enquêtes comme l'Enveff.

Gérard Neyrand

Professeur de sociologie à l'Université de Toulouse 3 – Paul Sabatier, directeur et responsable de recherche au CIMERSS (Centre Interdisciplinaire Méditerranéen d'études et de Recherche en Sciences Sociales), Gérard Neyrand étudie ce qu'il appelle « l'ordre familial », « les relations privées et leurs diverses formes de régulation »¹⁶⁷. Ses champs d'investigation sont les suivants : « sociologie de la petite enfance et de la jeunesse, du couple et de la parentalité, et plus globalement des mutations familiales, ainsi que leur rapport aux politiques sociales ». Il a rédigé quelques articles et un ouvrage sur la « place du père » et la résidence alternée dont les titres indiquent clairement son parti-pris : *Les mésaventures du père* (article¹⁶⁸, 2002), *L'enfant face à la séparation des parents. Une solution, la résidence alternée* (ouvrage, 2004), « La résidence alternée, une expérience généralement bien vécue » (article¹⁶⁹, 2004), « La résidence alternée, réponse à la reconfiguration de l'ordre familial. Les enjeux d'un débat. » (article¹⁷⁰, 2005). Ce n'est donc pas par hasard s'il est cité par des associations de pères séparés.

Dans *Les mésaventures du père*, il écrit notamment :

« Le rôle paternel, désinvesti de sa position de contrôle et d'autorité, voit s'ouvrir le champ du possible [à partir des années 1970]. (...) Paradoxalement, c'est aussi l'époque où un grand nombre d'enfants *sont privés* [souligné par nous] de toute relation suivie à leur père à la suite d'une séparation de leurs parents. Cette situation, qui concerne pratiquement un enfant sur deux après la séparation, apparaît comme l'indice de la *fragilisation extrême de la position paternelle* [souligné par nous]. Elle se révèle aussi bien dans l'intériorisation acceptée de la bipartition des rôles parentaux, qui veut que ce soit la mère qui ait la « garde » de l'enfant, que dans la revendication inaboutie à la coparentalité que portent les pères nouveaux regroupés en associations. »

166 Catégories composant le tableau *Proportion de femmes ayant déclaré avoir subi des violences conjugales au cours des 12 derniers mois selon la situation de couple au moment de l'enquête (en %)*, Maryse Jaspard et l'équipe Enveff, « Nommer et compter les violences envers les femmes: une première enquête nationale en France », Numéro 364 de la revue *Population & sociétés*, Janvier 2001, p.3, source :

http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/pop_soc/bdd/publication/138 vu le 7 juillet 2009.

167 Citations tirées de son site <http://www.gerardneyrand.fr>

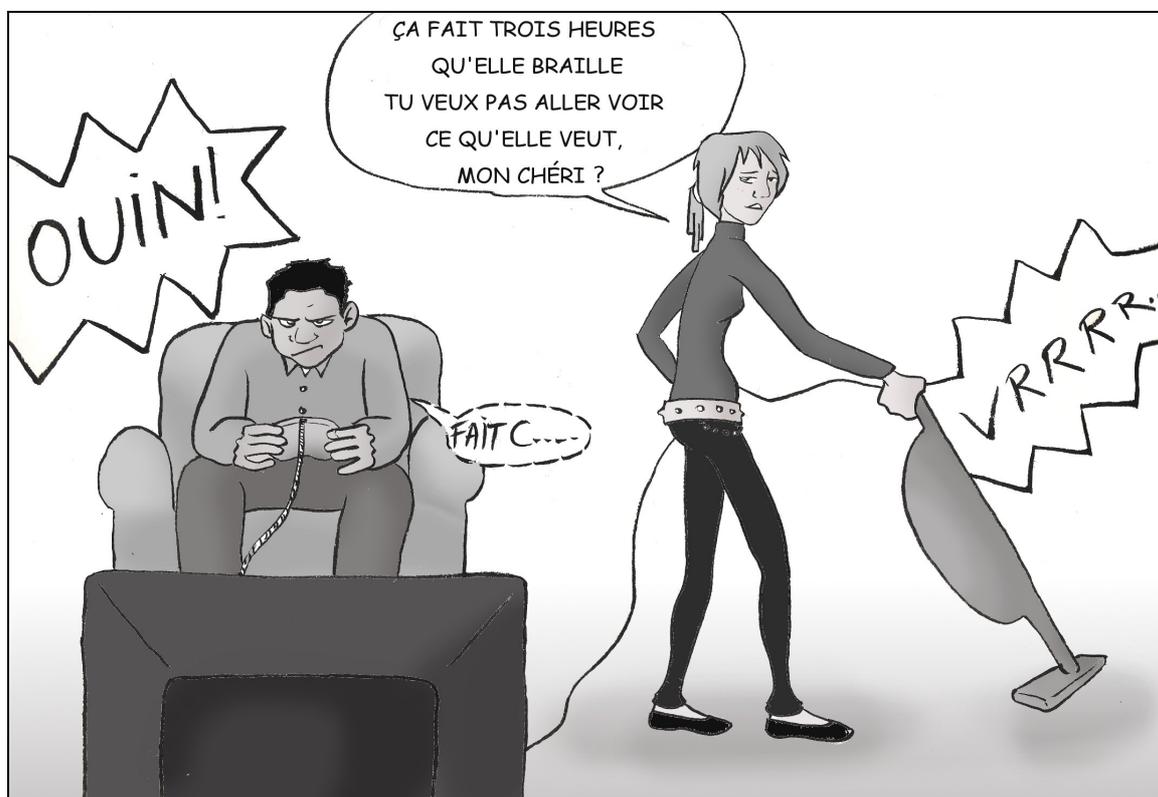
168 Paru dans *Familles. Permanence et métamorphoses*, sous la direction de Jean-François Dortier, Auxerre, Sciences Humaines éditions, 2002 pp. 135-141.

169 Paru dans *Divorce et séparation*, n°1. 2004.

170 Paru dans *Recherches familiales*, n°2, 2005, pp. 83-99.

Et dans la conclusion de ce texte, il écrit : « [En] entérinant la position dominante de la mère dans la relation à l'enfant, la justice a renforcé la secondarisation de la position du père. »¹⁷¹

En somme, Gérard Neyrand évacue totalement la responsabilité des pères dans leur non-implication dans la prise en charge des enfants lors des séparations conjugales (victimes des décisions des mères et de la justice...). Pourtant, les constats du délaissement de leurs enfants suite à une séparation, du non-paiement des pensions alimentaires, ont largement été faits. Mais non, ce sont les mères qui ont vu leur pouvoir renforcé dans la sphère domestique...



Par ailleurs, il considère le SAP comme réel, ce qui a poussé récemment l'association ACALPA à l'interroger à ce sujet.¹⁷² Au vu de ce qu'il publie, est-il étonnant de le voir partager une même « Table ronde sur les mutations des modèles familiaux » avec Aldo Naouri, pédiatre, défenseur de l'ordre hétérosexuel¹⁷³, et Marcella Iacub¹⁷⁴?

Eric Verdier

Eric Verdier est psychologue, chercheur à la Ligue française pour la santé mentale. Il a publié plusieurs ouvrages dénonçant l'homophobie. Son positionnement politique est un mélange de revendications LGBT, liées notamment à la prévention du suicide des jeunes gays et lesbiennes, et de clichés masculinistes (suicide des pères séparés) comme en témoigne son *Manifeste citoyen pour les garçons, les hommes et les pères*¹⁷⁵, diffusé pendant les élections présidentielles et législatives de 2007. Son *Manifeste* se termine sur cet appel aux politiques :

171 http://www.acalpa.org/pdf/les_mesaventures_du_pere.pdf

172 http://www.acalpa.org/pdf/invite_gerard_neyrand.pdf

173 Il a notamment écrit *Adultères* (2006), *Une place pour le père* (1999) et *Les filles et leurs mères* (1998). Il y déploie une vision biologisante de la maternité, parle allègrement du pouvoir des mères...

174 Mission d'information sur la famille et les droits des enfants, Assemblée Nationale, 13 avril 2005.

175 <http://www.altersexualite.com/spip.php?article74> vu le 19 juin 2009. Dans le même genre il y a aussi sa « Lettre aux députés » : <http://pariteparentale.over-blog.org/article-1545741.html>

« Nous vous demandons de vous engager à rajouter dans notre code civil que le magistrat, s'il rejette la résidence alternée, doit confier la résidence principale de l'enfant à celui des deux parents qui demande la résidence alternée et la rend possible et non à celui qui la refuse ou la rend impossible (Article 373-2-9). »

Ce qui revient à lier les mains d'une mère, ou d'un père qui refuserait de partager la garde avec unE conjointE violentE ou abusif/ve envers l'enfant. Eric Verdier résume ainsi sa démarche : « Apprendre à se parler entre hommes à propos de la paternité, de la sexualité, la place de l'homme au sein de la famille ou de la Société et l'appréhender – pour une fois – comme une *victime de discriminations* [souligné par nos soins] plutôt qu'en coupable... »¹⁷⁶. Il a participé au film *Des hommes en vrai*. Il y déclare notamment que pour lui, « c'est ça l'avancée du féminisme : pouvoir être à la fois une s... et une bonne mère ».

Daniel Welzer-Lang

Daniel Welzer-Lang (DWL) est un sociologue spécialisé dans l'étude des hommes et du masculin. Après avoir été membre de l'équipe de recherche sur les rapports sociaux de sexe, SIMONE-SAGESSE, à l'Université Toulouse-Le Mirail (UTM), il en a démissionné suite à de nombreux témoignages d'étudiantes sous sa direction, faisant état de pressions de l'ordre du harcèlement sexuel et moral. Il a ensuite intégré le Centre d'études des rationalités et des savoirs (Cers-CNRS), toujours à l'UTM.

Le parcours de DWL représente bien le double-jeu politique typique d'hommes influents soit-disant « amis » des féministes. Cherchant à développer un courant proféministe, refusant de rendre des comptes aux féministes, il a tenu des propos de plus en plus ambigus vis-à-vis du mouvement qu'il était censé soutenir. Le fait de s'être présenté à un poste de professeur de sociologie fléché « Rapports sociaux de sexe – Travail, genre et société » à l'UTM, et de l'obtenir contre d'autres chercheuses féministes en dit également beaucoup sur son « proféminisme ».

Fin 2006, il porte plainte pour diffamation contre l'Association Nationale des Études Féministes (ANEF) à propos d'un texte intitulé « Chantage et abus de pouvoir à l'université ». Ce texte désigne nommément DWL comme auteur de harcèlement sexuel sur des étudiantes, de mise en danger d'étudiantes lors d'enquêtes de terrain particulièrement anxiogènes et risquées pour elles (échangisme, naturisme et voyeurisme)¹⁷⁷. Il porte également plainte contre l'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au travail (AVFT) pour la diffusion d'une lettre ouverte au Président de l'UTM qui dénonçait ses pratiques de harcèlement sexuel. Finalement, la plainte contre les responsables de l'ANEF a été déclarée nulle, et les militant-e-s de l'AVFT ont été relaxées¹⁷⁸.

Dans ses écrits, Daniel Welzer-Lang développe une pensée qui s'éloigne des théories féministes matérialistes, théories qu'il présente comme étant à la base de sa réflexion, qu'il continue de citer comme référence. La rupture avec ces analyses apparaît clairement quand il décrit le patriarcat comme un système extérieur aux individus hommes, insiste sur les coûts de la domination pour les dominants, et sur leurs hiérarchies internes. Il se centre uniquement sur les hommes, sur leurs besoins et leurs « difficultés » à être des hommes. Cette diversion lui permet alors de présenter les hommes comme un groupe « culturel », et non pas comme une classe dont les membres ont en commun d'avoir des pratiques oppressantes pour les femmes.

176 <http://www.altersexualite.com/spip.php?article510> vu le 19 juin 2009.

177 Ce texte est disponible sur le site de l'ANEF : http://www.anef.org/fiche_actu.php?id=74 Extrait : « Dans le milieu des études féministes, la dénonciation collective de la promotion de Daniel Welzer-Lang en raison de "désaccords déontologiques" a pu apparaître comme un euphémisme puisque plusieurs témoignages, écrits et oraux, font état de situations de harcèlement sexuel, de harcèlement moral, d'abus d'autorité et d'atteinte à la dignité des personnes de la part de cet enseignant-chercheur sur des étudiant-e-s et des salarié-e-s sur des contrats de recherche menés sous sa direction, tant à l'université que dans le cadre de l'association "Les Traboules". »

178 Lire le compte-rendu de l'audience et du jugement à cette adresse : http://www.anef.org/fiche_actu.php?id=86

Au fil de ses publications, il est possible de lire des affirmations qui rompent avec le féminisme matérialiste, ainsi que des propos et revendications masculinistes ¹⁷⁹ :

- les groupes de sexe ne sont pas homogènes, donc il n'y a pas de classe de sexe (pp. 110-111) ;
- DWL déforme la critique de la naturalité des rapports femmes-hommes¹⁸⁰ pour dire qu'il n'y a *que* des rapports statistiques entre sexe et genre... ; ce qui signifie qu'il appartient au mythe de la violence masculine domestique d'affirmer que ce sont, la plupart du temps, les hommes qui sont violents (p. 62) ;
- l'apprentissage de la masculinité se réalise par des souffrances, des abandons, qui produisent l'« aliénation masculine » et la « prison de genre » ; il est nécessaire pour DWL d'« accéder à un nouvel état d'homme », libéré de la « virilité obligatoire » (pp. 53 et 94) ;
- la transformation des rapports femmes-hommes passe *impérativement* (donc en premier lieu) par la transformation des rapports entre dominants (p. 109) ;
- il appelle à étudier les hommes et à les intégrer dans les équipes de recherches féministes, et dénonce l'« absence » d'études sur les hommes dans les enquêtes féministes, qui serait due à un « enfermement » de ces chercheuses dans le féminisme matérialiste (pp.112-113).

Si on compare une interview parue en 1998¹⁸¹ et son dernier livre publié en 2009¹⁸², on voit bien que les positions masculinistes qu'il défend ouvertement aujourd'hui étaient déjà présentes, mais exprimées dans des supports moins diffusés. Dans ce livre, il pourfend le « moralisme » et la « victimologie », genre d'ennemi flou bien pratique qui laisse à penser que les dominées... domineraient la société. Un exemple, en page 17 : « Le moralisme a remplacé l'analyse par une représentation qui nous fait penser que ceux qui ont hérité du pouvoir sont des mauvais, des « salops ». Et que les victimes, pauvres créatures innocentes, seraient bonnes par nature, et surtout qu'elles auraient toujours raison. ».

Discours masculiniste ? Certainement, mais pas nouveau. En 1998, il montait déjà au créneau contre les discours plus radicaux que les siens, pour défendre « le masculin » et déformer au passage les propos du *Collectif masculin contre le sexisme*¹⁸³ :

« Cela ne sert à rien d'avoir des groupes d'auto-pénitents qui nous sortent sans arrêt "tout ce que je fais, c'est mal parce que je suis un homme". On a une tendance comme celle-là qui est le Collectif masculin contre le sexisme au Québec, qui se dit d'ailleurs proféministe, qui dit "de toute façon les hommes ce sont tous des oppresseurs et des violents et des batteurs de femmes, parlons des femmes". (...) il faut changer et dire que dans le masculin, dans les valeurs masculines, il y a des choses positives (...) Il n'y a pas les bonnes et les salauds, c'est une vision du monde que je trouve, pour le moins, un peu réduite. »¹⁸⁴

Toujours dans cette interview, il caricature la prise de conscience, par les hommes, de leur comportement patriarcal, en disant :

« [La rupture] passe par une accession au fait qu'on puisse dire qu'on merde mais après il faut dépasser ça »¹⁸⁵

179 Léo Thiers-Vidal, déjà cité, 2007.

180 En somme, il n'y a pas de « nature » ou d'« essence » masculine ou féminine.

181 Daniel Welzer-Lang, « Déconstruction du masculin / entretiens pour Courant alternatif », Courant alternatif, n° 77, Reims, 1998. Paru aussi sous le format brochure : *Interview de D. Welzer-Lang & présentation du réseau Européen d'Hommes Proféministes*, Courant alternatif, 1998. Xpression Direkt, 2003. [16p A5], pour la commander écrire à hobolo@arobase.no-log.org.

182 Daniel Welzer-Lang, *Nous, les mecs. Essai sur le trouble actuel des hommes*, Payot, 2009.

183 http://www.er.uqam.ca/nobel/m243124/collectif_masculin_contre_le_sexisme.htm

184 *Interview de D. Welzer-Lang & présentation du réseau Européen d'Hommes Proféministes*, Courant alternatif, 1998. Xpression Direkt, 2003, p.11.

185 *Idem*

Autrement dit, un dominant décrète lui-même qu'il n'ira pas trop loin ou trop longtemps dans la remise en cause de sa domination. Ce qu'il réaffirme plus tard dans son livre, au chapitre « la culpabilité d'être un mec », en ajoutant que si les hommes se remettent « trop » profondément en question, cela entraîne des conséquences négatives pour leur santé. Ainsi, en pages 144-145 :

« La culpabilité a souvent été un moment pionnier dans nos changements, un passage. Parfois, nous ne l'avons pas quittée. Logiquement, nous avons alors adhéré à la victimologie ambiante [...] Mais comment s'aimer, vivre, si on méprise tous les hommes ? Comment exister si nos discours, notre imaginaire consistent à nier toute une partie de nous-mêmes ? Certains d'entre nous en viennent au suicide. »

DWL fait ici référence aux critiques de plusieurs (pro-)féministes, dont Léo Thiers-Vidal, qui s'est donné la mort en 2007. L'interprétation est ici odieuse et malhonnête : en somme, son suicide aurait été causé par son « excès » d'exigences, qui aurait produit un « malaise » et une « culpabilité » ingérables. DWL instrumentalise le geste de Léo Thiers-Vidal pour disqualifier son discours et ses pratiques (son suicide prouve qu'il avait tort), et donc ses critiques envers DWL... Cette manipulation était déjà explicite sur son blog¹⁸⁶ où il avait écrit un billet concernant le décès de Léo Thiers-Vidal¹⁸⁷. En utilisant lui aussi la tactique du détournement de suicide, courante chez les masculinistes¹⁸⁸, il signe clairement son abandon du proféminisme de façade derrière lequel il avançait jusque-là.

Enfin, deux derniers éléments marquent clairement son ralliement ferme au masculinisme :

- il signe en 2007 la pétition lancée par Éric Verdier, Manifeste citoyen pour les garçons, les hommes et les pères ;
- le site masculiniste « la-cause-des-hommes » a remarqué que DWL faisait des concessions à son discours : "De nouvelles concessions : il découvre enfin, sans trop les dénoncer, les injustices liées à la marginalisation des pères divorcés et aux fausses accusations contre les hommes : il aura fallu trente ans !" ¹⁸⁹

186 <http://daniel.welzer-lang.over-blog.fr/article-13856384.html> vu le 23 décembre 2009.

187 Extraits : « Au-delà de l'émotion — lui qui depuis plusieurs années a déversé une haine bilieuse sur mon compte et mon travail de recherche — son suicide pose problème. (...) Est-ce que la « mise en oeuvre de l'épistémologie féministe matérialiste du standpoint » par des hommes, leur « handicap épistémologique » ne peuvent aboutir qu'à mettre fin à ses jours ? (...) Depuis de nombreuses années, nous essayons d'attirer l'attention des autorités et de l'opinion publique sur l'importance de la problématique suicidaire chez les personnes socialisées comme hommes, comme dominants. Invariablement, des gens, dont Léo, nous ont accusé d'être alors des affreux réactionnaires tentant de mettre en doute les questionnements féministes. Léo était un homme. Lui aussi a adopté ce geste viril et définitif. La secte des hommes-qui-refusent-de-vivre, ceux qui veulent donner des leçons aux autres hommes, ceux qui récusent les contradictions, paradoxes et dynamiques de l'évolution des rapports de genre, doivent faire leur examen de conscience.»

188 Voir p. 35 : « Le suicide des hommes ».

189 <http://www.la-cause-des-hommes.com/spip.php?article71>

Quelques intellectuelles qui alimentent le masculinisme

Outre Marcela Iacub, citée précédemment, deux autres intellectuelles ressortent par leurs écrits particulièrement antiféministes. Ce serait un non-sens de dire que ces femmes sont masculinistes puisque le masculinisme est avant tout un mouvement mené par des hommes défendant leurs intérêts. La question de qualifier certaines des prises de position de ces femmes comme *pro-masculinistes* et le fait d'en parler ici ont d'ailleurs été débattu entre les auteurs. Nous avons jugé pertinent d'en référer ici car certains de leurs ouvrages sont fréquemment cités sur les sites masculinistes.

Elisabeth Badinter

Elisabeth Badinter est agrégée de philosophie, aujourd'hui maître de conférence à l'Ecole polytechnique. Elle est une des trois filles du publicitaire Marcel Bleustein-Blanchet, et présidente du conseil de surveillance de Publicis depuis 1996. Elle est aussi la deuxième actionnaire du groupe, dont elle détient environ 10 % et figure au palmarès des 500 premières fortunes de France¹⁹⁰.

On peut dire qu'Elisabeth Badinter a les honneurs des masculinistes : elle est citée sur la page d'accueil du site des congrès Paroles d'hommes¹⁹¹, et sur de nombreux autres sites masculinistes. Il faut dire qu'elle met le paquet. Dès 1992, elle fustigeait « l'homme mou » dont le féminisme aurait accouché : « les femmes nordiques en ont assez de l'homme mou. Même les femmes les plus sensibles à la douceur masculine ne veulent plus de ces hommes, ersatz de femmes traditionnelles. Les hommes, de leur côté, sont « las d'avoir à faire la vaisselle et le ménage pour avoir le droit de coucher avec leur femme »¹⁹²

Dans *Fausse route*¹⁹³, une dizaine d'années plus tard, elle fait le procès du féminisme, dénigre l'enquête Enveff¹⁹⁴ mesurant plus finement qu'auparavant les violences faites aux femmes, défend le SAP (« celles qui accusent à tort le père d'abus sexuels [sur l'enfant] pour mieux leur en ôter la garde », p. 113), critique p.31 la loi de 2002 sur le harcèlement sexuel qui étendait sa définition aux rapports entre collègues : « n'aurait-il pas mieux valu encourager les femmes (et les hommes) à se défendre elles-mêmes plutôt que de les considérer comme des êtres sans défense ? »... Une bonne partie des mythes masculinistes se retrouve dans ce seul essai, qui marque pour beaucoup sa rupture, quoi que l'auteure en dise, avec le féminisme.



190 <http://www.boursier.com/vals/FR/FR0000130577-information-publicis.html> vu le 25 juin 2009.

191 Voici la citation : « L'homme est le meilleur ami de la femme, à condition que l'un comme l'autre apprennent à se faire respecter. » Elisabeth Badinter.

192 Elisabeth Badinter, *XY de l'identité masculine*, Odile Jacob, Paris, 1992, p.230.

193 Elisabeth Badinter, *Fausse route*, Odile Jacob, Paris, 2003.

194 *Fausse route*, déjà cité, pp. 32-37.

Christine Castelain Meunier

Christine Castelain Meunier est sociologue au CNRS et enseigne à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS). Elle travaille sur la paternité, la famille, les changements chez les hommes et a participé au congrès Paroles d'hommes 2008 avec une intervention intitulée *Les métamorphoses du masculin*. Elle a signé la pétition d'Eric Verdier.

Ces actes en faveur des masculinistes, ainsi que ses propos favorables aux associations de pères séparés en font une « compagne de route » de longue date¹⁹⁵. Sa proximité avec ces associations peut se constater facilement : ses ouvrages sont cités, utilisés comme références dans de nombreux sites masculinistes, particulièrement ceux des pères séparés.

Et pour cause : ses livres¹⁹⁶ sont remplis de compassion à l'égard des pères, des hommes, et accusent souvent les mères de ne pas laisser la place aux hommes auprès des enfants, reprenant là une vieille rengaine masculiniste. Elle fait partie de ces sociologues qui, à force d'insister sur les changements récents chez les hommes, en oublient le patriarcat toujours en place, ou minimisent les inégalités entre femmes et hommes.

195 En 1992, elle publiait *Cramponnez vous les pères ! Les hommes face à leurs femmes et à leurs enfants*, Paris, Albin Michel.

196 Citons notamment : Christine Castelain Meunier, *Les métamorphoses du masculin*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005. Christine Castelain Meunier, *La place des hommes et les métamorphoses de la famille*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002.

CONCLUSION

À partir des analyses féministes radicales, d'une revue des positionnements des hommes interpellés par le féminisme et des mythes masculinistes, nous avons pu faire un état des lieux de ce à quoi peut ressembler le masculinisme.

C'est une idéologie antiféministe et misogyne selon laquelle les sociétés occidentales seraient à la merci des femmes, croyance basée sur le mythe d'une « crise des hommes et du masculin » ; c'est également un mouvement d'hommes organisés qui se battent pour les « droits des hommes » et pour faire reculer ceux des femmes, et qui n'hésitent pas à faire preuve de violence pour arriver à leurs fins.

Au-delà d'un mouvement : la partie visible de l'iceberg

Ce que le mouvement masculiniste montre de façon caricaturale, mais réellement dangereuse, c'est l'existence de rapports antagonistes entre hommes et femmes, la défense de la part des hommes, tant dans leurs discours que dans leurs pratiques, de la qualité de vie des hommes, prenant le pas sur celle des femmes. Il cristallise et rend visible une idéologie patriarcale globale, à prétention universelle (à l'instar des Droits de l'Homme), mais aussi l'existence, la défense et la reproduction de la classe des hommes.

Ce constat, ancré sur les conditions matérielles d'existence et le poids d'un système idéologique, a amené Léo Thiers-Vidal à définir le masculinisme de cette façon :

J'entends par "masculinisme" l'idéologie politique gouvernante, structurant la société de telle façon que deux classes sociales sont produites : les hommes et les femmes. La classe sociale des hommes se fonde sur l'oppression des femmes, source d'une qualité de vie améliorée.

J'entends par "masculinité" un nombre de pratiques - produisant une façon d'être au monde et une vision du monde - structurées par le masculinisme, fondées sur et rendant possible l'oppression des femmes. J'entends par "hommes" les acteurs sociaux produits par le masculinisme, dont le trait commun est constitué par l'action oppressive envers les femmes.¹⁹⁷

Cette définition plus large du masculinisme nous invite à ne pas faire du mouvement masculiniste une cible unique. De la même façon que l'antifascisme ne peut pas se contenter de s'opposer à l'extrême droite organisée, il serait facile et mensonger de considérer le mouvement masculiniste comme la seule force antiféministe et misogyne à combattre.

Il est important de considérer que chaque homme a des intérêts qui le relient à ce mouvement, c'est ce qui fait la force et le pouvoir de séduction du discours masculiniste pour les hommes. La masculinité est construite sur un masculinisme intériorisé, c'est-à-dire intégré en soi, dans son comportement et ses pensées. C'est un mélange de sexisme (« ne surtout pas ressembler aux femmes »), d'ignorance du vécu des femmes, de fidélité au clan des hommes, d'égoïsme masculin...

197 Léo Thiers-Vidal, déjà cité, 2002, p. 71.

Comment les hommes peuvent-ils se positionner et agir de façon anti-masculiniste ?

Combattre le masculinisme, c'est aussi, pour nous¹⁹⁸ qui faisons partie de la classe des hommes, combattre notre propre masculinité et une vision du monde centrée sur nos intérêts d'hommes. L'apport des analyses féministes est incontournable et reste le meilleur moyen pour éviter que se développe une réaction idéologique masculiniste, même sous l'appellation « proféminisme » ou « anti-masculinisme ». Il s'agit aussi d'éviter de tirer de nouveaux bénéfices de notre engagement, ce qui implique de ne pas soutenir de façon ostentatoire les luttes féministes, mais plutôt de s'interroger sur nos pratiques individuelles et collectives.

➤ En partant des acquis du féminisme matérialiste

Faisant partie de la classe des hommes, nous ne dénisons pas le fait que notre position est liée au travail extorqué aux femmes par les hommes, et que la classe des hommes a des intérêts à maintenir cette exploitation. Notre position dans la classe de sexe dominante nous donne plus de pouvoir, de marges de liberté, de droits et de privilèges que les femmes car, que nous le voulions ou pas, nous tirons bénéfice individuellement et collectivement du travail des femmes. Notre qualité de vie s'en trouve ainsi améliorée.

➤ En reconnaissant la particularité de notre point de vue

Ce que nous pensons et ce que nous faisons est en rapport direct avec une norme globale et dominante du patriarcat et de l'hétérosexualité, pensée comme « normale », « naturelle » ou « évidente ». Notre point de vue est toujours situé, issu de rapports sociaux. Il nous semble important de ne pas penser ses opinions de manière abstraite et de prendre le temps de s'interroger : d'où je parle ? En quoi ma position de dominant me fait connaître, voir et croire certaines choses, et pas d'autres ? Si nous prenons la mesure de notre position spécifique de dominant dans les rapports de genre, position que révèlent les écrits des féministes matérialistes, radicales et lesbiennes, il en découle deux conséquences qui nous paraissent essentielles.

Tout d'abord, notre connaissance du vécu des femmes de la domination masculine ne peut être qu'extérieure ; par contre, nous avons une connaissance de l'intérieur de l'apprentissage et de la pratique de cette domination. Par exemple, nous ne savons pas concrètement l'angoisse que peut ressentir une femme de sortir seule la nuit tombée, en ville. Nous pouvons la comprendre, mais pas l'éprouver.

Ensuite, différents écrits de féministes ont mis en évidence le fait que l'apprentissage et la pratique de la domination que subissent les femmes se fonde aussi sur les violences homophobes et l'infériorisation des discours et actes qui ne sont pas hétéro-masculins, lesbiens en particulier. S'opposer à ces normes, discours et actes de domination hétéropatriarcaux peut alors passer par le fait de mettre en doute son ressenti.

➤ En portant un regard critique sur soi...

Puisque nous sommes conscients que nous avons notre part de responsabilité sur la pérennité du patriarcat, nous pensons avoir des précautions à prendre au quotidien, une attention à porter sur notre comportement pour ne pas produire des comportement oppressants vis-à-vis des femmes.

198 Ce « nous » inclut les auteurs de cette brochure et tous les lecteurs hommes.

Même si nous pensons et voulons être des soutiens aux luttes féministes, cela ne signifie pas que nous sommes du côté des « gentils ». Par ailleurs, même si militer aux côtés de féministes semble évident à certains, ça n'est en réalité pas le cas, du fait de notre position : d'abord, il nous semble logique que ces militantes le souhaitent ; également il nous semblerait antiféministe qu'un homme oriente ou prennent des décisions importantes dans un cadre féministe mixte

➤ **... pour modifier nos pratiques individuelles et collectives**

Ce panorama très rapide des points qui nous ont paru essentiels pour que les hommes puissent développer des pratiques anti-masculinistes ne serait pas complet sans aborder la nécessité de se responsabiliser. Il est évident que les actes oppressants que nous produisons ne se résorberont pas tous seuls, ni par l'effet magique d'une théorie, fusse-t-elle radicale.

Dénoncer les comportements sexistes d'autres hommes est souvent plus facile, valorisant pour un homme que reconnaître ses propres pratiques d'oppression et d'exploitation des femmes. Il nous semble qu'une pratique réellement anti-masculiniste consiste à faire face à nos responsabilités lorsque des personnes subissant nos actes les critiquent, et plus généralement à leur rendre compte de nos pratiques masculinistes.

Enfin, au niveau collectif, il nous paraît important de sortir du déni entourant nos pratiques de pouvoir, grandes ou petites. D'apprendre à les déceler dans un groupe, de créer des espaces de discussion pour parler du fonctionnement collectif, sans attendre qu'un acte particulièrement grave se produise. De quitter cette solidarité masculine qui entretient l'existence du patriarcat, qui en interdit la remise en cause.



BIBLIOGRAPHIE

- Françoise Battagliola *Histoire du travail des femmes*, La Découverte, 2008 (1ère édition : 2000).
- Lucie Bélanger *Ampleur et nature de la violence subie par les femmes et les hommes : analyse sur quelques statistiques concernant la violence conjugale*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2005.
- Mélissa Francis Blais Dupuis-Déri (dir.) *Le mouvement masculiniste au Québec, L'antiféminisme démasqué*, Montréal, Editions du Remue-Ménage, 2008.
- Pierrette Jean-Claude Bouchard St-Amant « La non-mixité à l'école : quels enjeux ? », *Options CSQ* no 22, pp. 179-191, 2003.
- Marie-France Charron *Le suicide au Québec : analyse statistique*, Québec, Gouvernement du Québec, 1983.
- Huguette Anne-Marie Dagenais Devreux « Les hommes, les rapports de genre et le féminisme : des avancées sous le signe de l'ambiguïté », in *Nouvelles Questions Féministes*, 19, n°2-3-4, pp. 1-22.
- Christine Delphy *L'ennemi principal, tome 1 : L'économie politique du patriarcat*, Editions Syllepse (coll. Nouvelles Questions Féministes), 1998.
- Anne-Marie Devreux *Les appelés volontaires du service long. Trajectoires, représentations et pratiques*, Paris, CSU, 1991.
- Martin Dufresne « Masculinisme et criminalité sexiste », in *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 19, n°2-3-4, Paris, 1998 & *Recherches Féministes*, vol. 11, n°2, Québec, Université de Laval, 1998, pp. 126-133.
- Martin Hélène Dufresne Palma « Autorité parentale conjointe : le retour de la loi du père », in *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 21, n°2, Lausanne, Éditions Antipodes, 2002, pp. 31-54.
- Francis Dupuis-Déri « Féminisme au masculin et contre-attaque "masculiniste" au Québec », in *Mouvements*, n°31, Paris, La Découverte, 2004, pp. 70-74.
- Pascal Duret *Les jeunes et l'identité masculine*, Paris, PUF, (coll. Sociologie d'aujourd'hui), 1999.
- Susan Faludi *Backlash, La guerre froide contre les femmes*, Éditions des femmes, 1993.
- Robin Fitzgerald *La violence familiale au Canada : un profil statistique*, 2000. Ottawa, ON: Statistique Canada, 1999.
- Colette Guillaumin *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Éditions Côté-femmes, 1992.
- Monique Haicault « La gestion ordinaire de la vie en deux », in *Sociologie du travail*, n°3, pp. 268-276, 1984.

- Helena Hirata *et alii* *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, coll. Politique d'aujourd'hui, 2000.
- Maryse Jaspard *et alii* *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*, La Documentation française, Collection "Droits des Femmes", Paris, 2003.
- Holly Johnson *Dangerous Domains : Violence Against Women in Canada*. Scarborough, ON: Nelson Canada, 1996.
- Renée Evelyne Joyal Lapierre-Adamcyk *et coll.* *Le rôle des tribunaux dans la prise en charge des enfants après le divorce ou la séparation des parents*, Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 2003.
- David Kahane « Male feminism as oxymoron », in Tom Digby (dir.), *Men doing feminism*, London, Routledge, 1998, pp. 213-236.
- Rebecca Kong « Harcèlement criminel », *Juristat*, 16, 6. Centre canadien de la statistique juridique. Ottawa, ON : Statistique Canada, 1996.
- Gérard Lecha *Réflexions au masculin sur la très édifiante histoire de Marie-Andrée Marion, femme violée...*, Éditions Vrac, Paris, 1981.
- Michèle Le Doeuff *L'étude et le rouet. 1. Des femmes, de la philosophie*, 1989, Le Seuil.
- Georges Nadine Falconnet Lefaucheur *La fabrication des mâles*, Éditions du Seuil (coll. Points/Actuels), 1975.
- Daisy Locke « Homicides familiaux ». La violence familiale au Canada : un profil statistique », 2000, pp. 43-51. Ottawa, ON: Statistique Canada, 2000.
- Margaret Maruani *Travail et emploi des femmes*, La découverte (col. Repères), 2000.
- Annelise Maugue *L'identité masculine en crise au tournant du siècle, 1871-1914*, Paris, Payot, 2001.
- Michael A. Messner « The limits of the "sex male role" : an analysis of the men's liberation and men's right movements' discourses », in *Gender and Society*, vol. 12, n°3, 1998, pp. 255-276.
- Corinne Monnet « La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation », in *Nouvelles Questions Féministes*, vol.19, n°1, 1998, pp. 9-34.
- Jonathan Ned Katz *L'invention de l'hétérosexualité*, Epel, Les grands classiques de l'érotologie moderne, 2001.
- Jacqueline Phélip *Le Livre noir de la garde alternée*, préface de Maurice Berger, m.d., Dunod, Paris, 2006.
- Patrizia Romito *Un silence de mortes, La violence masculine occultée*, Editions Syllepse, 2006.
- Nicolas Anne Rousseau Quéniart « Les pères face au système de justice : l'influence des facteurs juridiques sur le niveau de l'engagement paternel à la suite d'un divorce », *Revue canadienne de droit familial*, 2004, n°21, p.9.

- | | | |
|----------------------|---------------------|---|
| John | Stoltenberg | <i>Refusing to be a man. Essays on sex and justice</i> , Portland, Meridian, 1990. |
| Danielle
Matthieu | St-Laurent
Gagné | <i>Surveillance de la mortalité par suicide au Québec : ampleur et évolution du problème de 1981 à 2006</i> , Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2008. |
| Paola | Tabet | <i>La construction sociale de l'inégalité des sexes</i> , Éditions L'Harmattan, coll. Bibliothèque du féminisme, 1998. |
| Léo | Thiers-Vidal | <i>Rapports sociaux de sexe et pouvoir. Une comparaison des analyses féministes radicales avec des analyses masculines engagées</i> , Mémoire de D.E.A., Université de Genève, Université de Lausanne, 2001. |
| Léo | Thiers-Vidal | « De la masculinité à l'anti-masculinisme : Penser les rapports sociaux de sexe à partir d'une position sociale oppressive », in <i>Nouvelles Questions Féministes</i> , vol. 21 (3), Paris, Antipodes, 2002, pp. 71-83. |
| Léo | Thiers-Vidal | <i>De « L'Ennemi Principal » aux principaux ennemis. Position vécue, subjectivité et conscience masculine de domination</i> , thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Christine Delphy, École Normale Supérieure – Lettres Sciences Humaines, Lyon, 2007. |
| Leslie | Tutty | <i>Violence à l'égard du mari : vue d'ensemble sur la recherche et les perspectives</i> , Ottawa, Santé Canada, 1999. |

Revues

Types/parôles d'hommes

ARDECOM (Association pour la Recherche et le Développement de la Contraception Masculine)

Revue d'en face, n°9 et 10, Éditions Tierce

Manière de voir n°68, « Femmes rebelles », 2003.

Documents vidéo

Vidéo-conférence de Christine Delphy à l'UQAM intitulée « Le mythe de l'égalité déjà-là », visible à l'adresse : http://www.telug.org/webdiffusions/cdelphy_111007.html

Myriam Tonelotto et Marc Hansmann, *In nomine patris. Ce que veulent les mouvements de pères*, La Bascule/NDR, 2005.

En ligne:

Stephanie J.Dallam, « Examen critique des théories et opinions du Dr Richard Gardner en matière de sexualité atypique, de pédophilie et de traitement ». <http://sisyphe.org/IMG/pdf/doc-163.pdf> vu le 23 décembre 2009.

Yasmin Jiwani, « Enquête sociale générale de 1999 sur la violence conjugale : une analyse », http://www.vancouver.sfu.ca/freda/reports/gss01_f.htm vu le 23 décembre 2009.

Maryse Jaspard et l'équipe Enveff (Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France), « Nommer et compter les violences envers les femmes : une première enquête nationale en France », Numéro 364 de la revue *Population & sociétés*, Janvier 2001
http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/pop_soc/bdd/publication/138
vu le 23 décembre 2009.

Maryse Jaspard, *L'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff) : Historique et contextes*
<http://www.reseau-terra.eu/IMG/pdf/JASPARD.pdf> vu le 23 décembre 2009.

Maryse Jaspard et l'équipe Enveff, *Le questionnaire de l'enquête Enveff*,
<http://idup.univ-paris1.fr/pdf/questionnaireenveff.pdf> vu le 23 décembre 2009.

Gouvernement du Québec, *Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, 1995,
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2000/00-807/95-842.pdf>
vu le 23 décembre 2009.

Site Les Mots Sont Importants (« Vivre dans l'omission de cette évidence laisse la voie libre aux plus lourds stéréotypes mieux que ne le ferait la plus efficace censure ») : www.lmsi.net

Site Nouveau millénaire, Défis libertaires (« Ce site est consacré à l'idée libertaire »),
<http://1libertaire.free.fr/index.html>

Site Sisyphe, (« Un regard féministe sur le monde ») : <http://sisyphe.org/>

Léo Thiers-Vidal, « Ça se passe près de chez vous : des filles incestueuses aux mères aliénantes », 2006. http://sisyphe.org/article.php3?id_article=2265 vu le 23 décembre 2009.



Privilèges

Masculins

Club privé
Réservé aux habitués

